

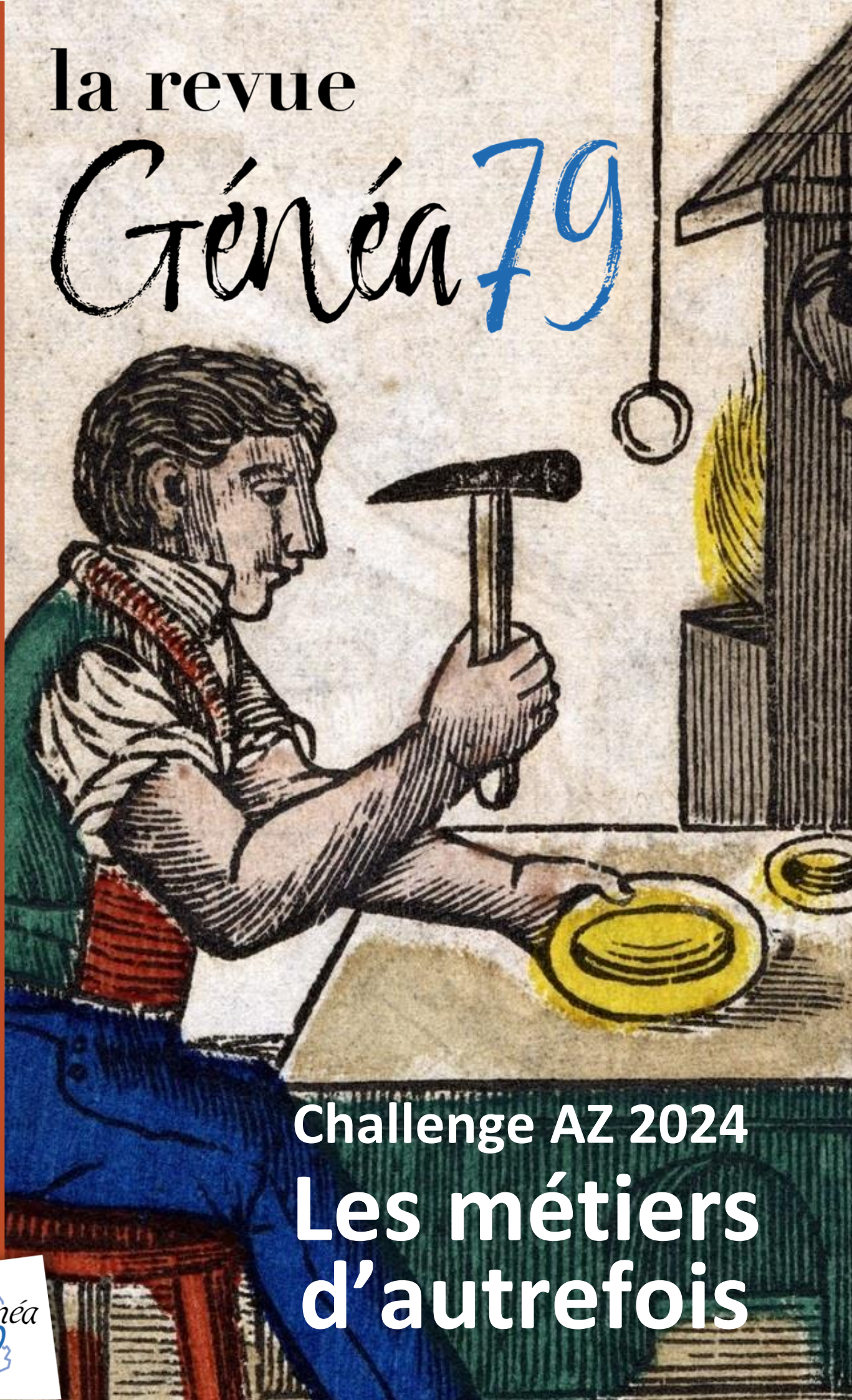
la revue

numéro
123

décembre
2024

Généa 79

Cercle généalogique des Deux-Sèvres



Challenge AZ 2024
**Les métiers
d'autrefois**



SOMMAIRE

Image de couverture : L'orfèvre (détail) extrait d'une série sur les métiers (image d'Épinal du XIX^e siècle)

TABLE DES MATIÈRES

Le Mot du cercle	2
A comme Affranchisseur	3
B comme Bois et son artisanat en Gâtine	5
C comme Chevaux du maître de poste	7
D comme Des forêts d'Auvergne à La Forêt-sur-Sèvre	10
E comme Entreprise de Transports	11
F comme Faiseur de bois chantants	14
G comme Généalogiste (première partie)	16
H comme Hommage à Pierre Dutemple	18
I comme Instituteur et sacristain	19
J comme Justificatifs du livre de compte	22
K comme Kyrielle de chaudronniers	25
L comme Lingère	27
M comme Maçons à Usseau	30
N comme Navigation sur la Sèvre	32
O comme Orfèvre, orphèvre	34
P comme Perruquier	37
Q comme Que d'avancées pour Amand !	39
R comme Régisseur Bestel	42
S comme Saunier sous Louis XIV	44
T comme Taillandier	48
U comme Un maréchal arracheur de dents	49
V comme Vigneron, tous vigneron !	52
W comme Who's who des métiers singuliers	54
X comme XII (douze) sabotiers à Chiché	58
Y comme Y a le meunier, sa famille et son moulin	61
Z comme Zoom sur la vie des bordiers	63

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2025

- Cotisation de base incluant l'accès au bulletin en ligne :	29 €
- Supplément pour bulletin version papier :	25 €
- Supplément pour bulletin papier hors France métropolitaine :	40 €

Mise en page de la revue : Françoise CLAIRAND

Responsable de la publication : Monique BUREAU

Reproduction interdite des textes et illustrations.

Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires.

Les articles et documents ne sont pas retournés.

Version papier imprimée par Imprimerie Nouvelle Angevin.

la revue Généa79

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT CEDEX

Siret n° 409 984 085 00012

Association loi 1901 – J.O du 4.07.1990

Courriel genea79@orange.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Monique BUREAU
Vice-président(e)s	Raymond DEBORDE Jacqueline TEXIER
Secrétaire	Céline SIMON
Secrétaires adjoint(e)s	Anne-Marie MOREAU Gérard ROBINET
Trésorier	Claude BRANGIER
Trésorier adjoint	Jean-Philippe POIGNANT
Administrateurs	Danièle BILLAUDEAU Caroline CESBRON Françoise CLAIRAND Sylviane CLERGEAUD Stéphane DALLET Sylvie DEBORDE Nadège DEJOUX Laurence GABARD Guylène GORNARD Serge JARDIN Brigitte PROUST Liliane ROCHE

LE MOT DU CERCLE

Chères adhérentes, chers adhérents et chers amis généalogiques

La généalogie nous rend curieux de tout, et en particulier de découvrir les métiers de nos ancêtres mais aussi la façon dont ils vivaient, comment ils pratiquaient ces métiers, dans quel contexte...

Les métiers de nos ancêtres est ainsi le thème choisi cette année par le Cercle comme exercice d'écriture généalogique dans le cadre du ChallengeAZ. Nous sommes 30 auteurs à avoir exploré nos généalogies ou d'autres généalogies pour vous parler des métiers d'autrefois.

Dès le 21 octobre, Raymond nous a mis l'eau à la bouche en publiant sur le blog le calendrier des articles. Vous allez retrouver dans cette revue les **26 textes** parus sur notre blog tout au long du mois de novembre. Ils s'intéressent à :

- Des métiers que l'on trouve un peu partout en France : *affranchisseur, bordier, charpentier/menuisier, chaudronnier, entrepreneur de transport, instituteur, maçons, maréchal-ferrant, maréchal taillandier, maître de poste, meunier, orfèvre, perruquier, régisseur, sabotier, sacristain, scieur de long, voiturier*
- À noter un seul métier de femme *lingère* (merci Marguerite),
- Mais aussi des métiers plus spécifiques à notre région : *batelier, négociant en osier, saunier, vigneron* dont certains plus singuliers tels les *tourneurs en bois chantant, faiseur de bois chantant* et les métiers cités dans le who's who de Stéphane : *panereurs, balaiseurs, fouaciers, gantiers et chamoiseurs...*
- Et un *généalogiste* en 1666.

Les textes qui n'ont pu être publiés dans cette revue, faute de place, seront publiés dans la revue d'avril : il s'agit des articles écrits par Sylvie Deborde, Raymond Deborde, Jean-Pierre Mazery, Marie-Jeanne Gandin, un deuxième article de Danièle Billaudeau et la deuxième partie de l'article *Généalogiste* de Jean-Philippe Poignant.

Merci aux 29 auteurs qui m'ont accompagnée dans cet exercice d'écriture et merci à Raymond, Sylvie et Jacqueline d'avoir géré tout au long de l'année cet atelier d'écriture qui rencontre toujours un vif succès.

Je vous donne également en primeur la date et le lieu de notre prochaine Assemblée générale : après s'être tenue à Bressuire en 2024, dans le nord du département, elle se tiendra en 2025 plus au sud, à savoir à Melle le samedi 29 mars 2025.

Vous aurez plus d'informations sur les activités passées et à venir du Cercle Généalogique des Deux-Sèvres dans le N°03 de la « **Gazette Génée79** » qui sera diffusée courant décembre.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et, avec toute l'équipe du Conseil d'Administration, Je vous souhaite une bonne lecture.

Monique BUREAU

A COMME AFFRANCHISSEUR

Quel plaisir de retrouver des lointains ancêtres !

Une de mes arrière-grand-mères se nommait Marie-Louise Gautier. Les recherches m'ont transportée à la 10^e génération et c'est à cette occasion que j'ai découvert le métier d'affranchisseur.

En effet, Jacques Branger affranchisseur figure sur le registre protestant de Saint-Maixent par son mariage avec Jeanne Jollet le 24 avril 1667.

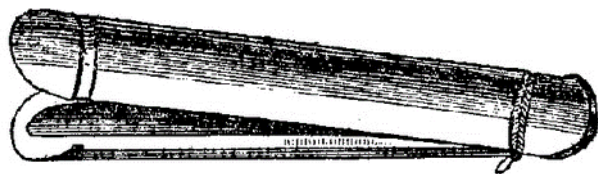
J'ai retrouvé ce couple des temps éloignés car Jeanne Jollet a été répertoriée comme une protestante récalcitrante à la religion catholique. Le pasteur Jean Rivierre a raconté son histoire dans le tome 1 du dictionnaire des familles protestantes du Poitou, laquelle a été reprise par Octave Hipault.

Elle mourut relapse à Paunay, commune de Saivres le 26 mars 1700 après avoir refusé l'extrême onction par l'archiprêtre de Saint-Maixent François Bouchet en présence de Georges Maupin, sacristain de Saivres. Son corps fut condamné au supplice de la claie. Le jugement suivant fut rendu par la chambre criminelle de Saint-Maixent :

« Avons déclaré et déclarons la dite Jollet atteinte et convaincue de crime de relaps... pour réparation duquel avons ordonné que le cadavre d'icelle sera, par l'exécuteur des sentences criminelles de ce siège, traîné sur une claie dès la principale porte de la maison où elle est décédée, jusqu'au bout de la rue principale du bourg de Saivres et ensuite privé de sépulture et adjugé en outre au profit du Roy sur ses biens la somme de 30 livres d'amende » Cette sentence reçut son exécution et préalablement, le cadavre condamné fut exhumé. (Référence ADS/SRSM/fonds non classés).

Son mari, Jacques Branger né en 1635 serait décédé après 1706. Son métier d'affranchisseur consistait à se rendre dans les fermes afin de castrer les animaux. C'était une sorte de paysan spécialisé qui arrivait dans les fermes avec son attirail : rasoir, pince à castrer, casseau (morceau de bois fendu). À cette époque, tous les bovins mâles destinés à l'engraissement étaient castrés pour en faire des bêtes à viande. Seuls les mâles destinés à la reproduction échappaient à ce triste sort. De plus, bon nombre d'exploitations possédaient des petits élevages de porcs. Quand les truies avaient mis bas, on appelait l'affranchisseur pour castrer les porcelets mâles de deux à quatre semaines destinés à la consommation. Il était également sollicité pour castrer les poulains car le cheval privé de son appareil reproducteur devenait plus docile, plus apte à se soumettre à la main de l'homme pour les travaux agricoles demandant de la puissance. C'était une façon de calmer ses ardeurs car le cheval était attelé chaque jour sauf le dimanche. Même les femmes pouvaient les mener sans danger.

J'ai retrouvé une vue donnant une idée de la castration aux casseaux (sorte de pince composée de deux moitiés de cylindres coupées dans une branche de coudrier ou de sureau et réunies par une ligature) sur le cheval debout, avec une contention minimale : tord-nez et entravons. Après une incision du scrotum laissant les testicules couverts, l'affranchisseur plaçait une paire de casseaux sur chaque cordon. L'opération devait être rapide, réussie, la convalescence courte. Les casseaux étaient enlevés au bout de quatre jours. Ils étaient préparés la veille de la castration.



Un jeu de casseaux

On ne se souciait guère du bien-être animal. Cette opération nécessitait peu de main d'œuvre, d'autant plus que le paysan d'alors savait tenir son cheval. Un homme occupé au tord nez, l'affranchisseur expert à l'œuvre et une personne pour l'assister était une scène fréquente dans nos campagnes d'antan comme en témoigne la photo page suivante.



À notre époque, c'est dur de lire ces lignes, c'est pourquoi je n'approfondis pas ces diverses techniques, mais il faut se remettre dans le contexte, survivre demandait d'énormes sacrifices et le bétail occupait une place prépondérante. On disait même « La mort d'une femme n'est pas une ruine mais la mort d'une vache en est une ». C'est pour cette raison que l'affranchisseur était très recherché. On l'appelait dès qu'une bête avait des problèmes. Il se rendait également dans les foires pour donner des conseils.

Cette profession conférait également une certaine liberté bien précieuse pour les protestants persécutés comme cela semblait être le cas pour Jacques lui permettant de se cacher dans les fermes qui, ayant besoin de lui, faisaient des concessions pour le rendre insaisissable. Ainsi, il pouvait sans difficultés fuir la répression puisqu'il était dénoncé par le curé Boucher de Saivres qui semblait surveiller la famille comme le prouve son mémoire qui dénonce Jacques Branger, affranchisseur et laboureur, veuf avec ses frères Pierre, Jean, ses sœurs Marie, Jacqueline et Jacques Charron, mariés au pied du buisson, contre lesquels il y a un décret de prise de corps. Il est également accusé par un de ses voisins d'assister aux assemblées que présidait Marie Robin.

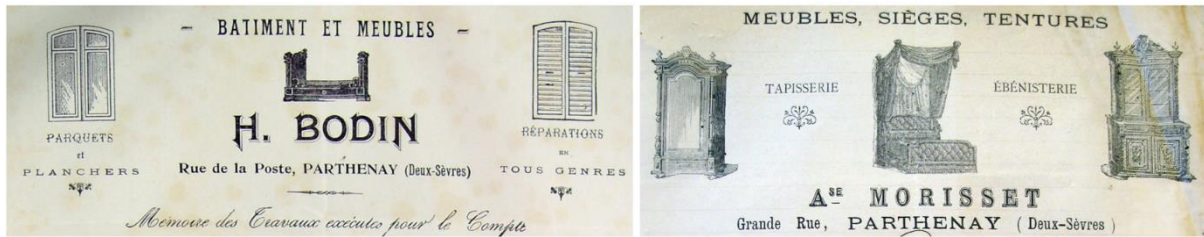
Je pense que la période était très difficile et que cette famille, ayant abjuré de force, continuait à vivre sa religion, mais elle était passible de prison comme le prouvent les écrits du 4 juillet 1698 qui stipulent que le maréchal d'Estrées entame une information contre sa fille Jacqueline et son mari Jacques Charron indiquant que le couple n'entre jamais à l'église et qu'ils sont décrétés prise de corps, mais ils doivent se cacher ou fuir quelque temps car ils sont un rare couple dont n'apparaissent pas l'emprisonnement ni la réhabilitation du mariage ; Ils ont eu quatre dénonciations (réf. : Archives de la Vienne C52 et C55 et Archives des Deux-Sèvres SRS – 1699). Par conséquent son gendre a également profité des avantages de ce métier puisqu'il était lui-même affranchisseur.

À part ces jugements, je ne peux pas donner plus de détails sur la vie de cet ancêtre, mais je pense qu'à cette époque, ce métier conférait de nombreux avantages, tels que le respect d'autrui et surtout la liberté. La concurrence apparut bien plus tard en 1761 avec les débuts de la profession de vétérinaire, ce qui permit une amélioration en matière d'hygiène.

La loi du 17 juin 1938 sur l'exercice de la médecine vétérinaire fit disparaître progressivement hongreurs et affranchisseurs. Toutefois, ils restèrent très présents dans les campagnes des décennies 40-50.

Sylvette BRIZARD

B COMME BOIS ET SON ARTISANAT EN GÂTINE JUSQU'À LA RÉVOLUTION



En-tête de facture des entreprises parthenaisiennes Bodin et Morisset.

Le bois a été une matière importante pour la Gâtine dès que la forêt s'est étendue après le dernier âge glaciaire et dès l'époque des chasseurs-cueilleurs qui s'installaient épisodiquement au terrier de Saint-Martin-du-Fouilloux¹. Ces premiers hommes sillonnaient la Gâtine, et même lorsque la diffusion de l'agriculture concerna les terres environnantes, des marchands continuèrent de la traverser. Si la Gâtine n'était pas propice à l'agriculture, ses ressources en bois, en brandes pour chauffer les fours, en argile, en minerais, notamment le fer... contribuèrent à l'installation de quelques foyers d'occupation humaine. Avec l'Âge du fer, le besoin en charbon de bois fit croître le nombre de charbonniers. Cette activité sera toujours très importante jusqu'à ce que les mines de Saint-Laurs soient ouvertes au XIX^e siècle. Les vignes qui entouraient la Gâtine nécessitaient des piquets et des perches, des tonneaux et autres récipients avec des cercles de noisetier ou de châtaignier. Les premiers habitats étaient en bois, et les charpentiers, associés aux scieurs de long, eurent toujours de l'occupation même lorsque la pierre prit de plus en plus d'importance. Planchers et charpentes restaient un travail conséquent pour ces professions. Ils intervenaient aussi pour la construction des échafaudages, l'édification de ponts ou encore la construction de moulins qui étaient parfois en rondins de bois comme en témoignent des archives du XVI^e siècle. Il existait également de nombreuses galeries en bois sur l'arrière des maisons ou entre deux bâtiments, comme c'est le cas au château de Parthenay au XV^e siècle. Le climat étant devenu plus froid, ces galeries vont disparaître peu à peu². Le bois restera primordial pour la confection des murs en torchis, localement dénommé « bouzilly³ », notamment pour les cloisons, avec de multiples barreaux de châtaignier entre des ossatures en bois. Les couvreurs utilisaient des lattes en châtaignier, une essence forestière également utilisée par les vanniers, notamment ceux de la Fazilière de Vernoux. Les menuisiers fabriquaient les meubles, des contenants, les huisseries et bien d'autres professions travaillaient le bois. Chaque Gâtinau confectionnait ses propres outils en bois, ses pelles qu'il pouvait faire ferrer, ses fourches, ses râdeaux, ses barrières, ses manches, ses auges, etc. Il en faisait également commerce.

Les archives sont généralement muettes jusqu'au XV^e siècle et les fouilles archéologiques ne révèlent que rarement la présence de ce matériau périssable. On peut cependant se faire une idée de la production à travers les droits perçus sur les marchandises. Ainsi, en 1441, le seigneur de Parthenay prélevait deux taxes. La première s'appliquait sur la *vente des rasteaux, pennees (paniers), fourches, faucilles et flaux (fléaux), grelles (grilles, tamis), barrils et boiceaux, tamis, seilles (seau en bois) et seilleaux et tout boys tourneys*. La seconde concernait la *vente de tout boys ouvre et a ouvree, rouhe et levage (pesée) dicellee et de tout boys sehe (scié) de doloherre (confectionnés avec la doloire, outil du charpentier), cercles lies et fretez⁴*.

¹ GERMOND Georges, « Les Deux-Sèvres préhistoriques », Geste éditions, 2001.

² La dernière qui existait dans la rue de la Vau-Saint-Jacques à Parthenay vient d'être détruite.

³ Sur les termes spécifiques : VERDON Albéric, « Dictionnaire de la Gâtine ancienne », *Chronique gâtinelle* n° 5, 2020.

⁴ Archives nationales, R 1, 463.

Les archives font connaître çà et là le travail du bois. Dans un conflit de 1458⁵ pour la livraison de lattes, le texte met en évidence le nombre important de personnes travaillant en forêt, et notamment ceux qui façonnent les lattes, avec indication de la présence d'un feu où ils se regroupent. La même source documentaire, pour 1366, raconte la triste histoire d'un tonnelier d'Allonne qui tue accidentellement son compagnon en cerclant un fût. Dans une autre affaire de 1408, un potier d'étain entrepose ses objets dans un « plat de bois ».

Le travail du bois « transpire » dans les archives pour des périodes plus récentes. Citons comme exemple un marché de 1543 pour la construction d'un moulin à draps en bois près de La Trébesse à Azay-sur-Thouet⁶. Pierre Gaultereau et Jehan Legier, charpentiers, ont « *promys et prometent faire et droysser tout a neuf deux moulyns a drap* » au profit de Mathurin et Michelle Leigneux. Doivent « *fournyr lesdictes Gaultereau et Legier de tout boys quil conviendra pour la faczon desdicts moulyns et iceulx rendre faictz et parfaictz tournans et virans dedans la feste de Toussaincts prochaine venant bien et convenable et aussi rabiller et fere le chenyn dudict moulyn en fournissant par lesdicts Leigneux de boys pour fere ledict chenyn seulement moyennant que pour tout ce qui dessus lesdicts Leigneux seront tenuz et ont promys et prometent bailler et payer auxdicts Gaultereau et Legier la somme de quarente livres dix sols tournois savoir est six escuz des la feste nativite saint Jehan Baptiste prochaine venant et le parsus de ladicte somme a la moictie con[] es premier moulyn sera dresse et ladicte moictie [] lesdicts moulyns seront parachevez et oultre moyennent la somme de deux escuz sol que lesdicts Laigneux ont paye presentement content auxdicts Gaultereau et Legier qui les en ont quicte lesdictes party* ». On peut encore illustrer le travail du bois avec un acte de 1741 où il est stipulé aux preneurs de la métairie de la Ménaudière de Secondigny, que le bailleur *donnera un chesne pour faire une aiguille de charrette et deux limonneaux⁷ et quelques fresnes pour faire des applets⁸ qu'il leur marquera⁹*.

En effectuant les reconstructions cadastrales des communes de la Gâtine avec mise en couleur du parcellaire selon la nature des cultures, nous avons pu mettre en évidence l'association de hameaux avec des parcelles de bois. On a ainsi des villages associés à une châtaigneraie, chaque parcelle de cette dernière étant liée à une des propriétés. Même chose pour une futaie qui laisse supposer que le village était occupé par des charpentiers, ou encore pour une *vergnée* (aulnaie), une essence propre à servir de bois d'œuvre. Il existait également des châtaigneraies associées à des métairies, ce qui pouvait apporter un supplément de revenu.

Si les charpentiers utilisaient les futaies des forêts, les bois forestiers servaient surtout aux charbonniers, voire aux *cercleurs*, fabricants de lattes, etc. Au cours du temps, la gestion des forêts engendra une spécialisation des espèces. Le bois d'œuvre se trouvait davantage dans les haies où l'on rencontrait une plus grande variété de bois.

Du point de vue artisanal, chaque spécialité nécessitait un apprentissage qui variait en durée. Selon un document de 1801, le charpentier commençait à 18 ans pour deux ans et demi et les boisseliers, à 14 ans pour seulement un an.

Il est un artisanat que nous n'avons pas encore évoqué alors qu'il est primordial dans la Gâtine ancienne : le métier de tourneur, et plus encore celui de tourneur en bois chantant. Sur ce dernier thème, il y a eu plusieurs publications, mais elles ne mettent pas en valeur l'importance qu'avait déjà cette profession au XVI^e siècle. À travers les droits que nous avons évoqués au début de cet article, nous avons déjà la trace de l'existence de tourneurs au Moyen Âge. Il faut cependant attendre 1543 pour qu'apparaisse Georges Pineau, *marchand tourneur* à la Pizonnière d'Azay-sur-Thouet. C'est autour de cette commune que va se développer l'activité de fabrication de flûtes, hautbois du Poitou

⁵ Archives Historiques du Poitou, tome XXI.

⁶ Archives de la Vienne, E n 1962.

⁷ Timon de charrette, madrier latéral dans la charrette.

⁸ Outils, pièces utilisées dans les attelages de bœufs.

⁹ MERLE Louis, « La métairie et l'évolution agraire de la Gâtine poitevine », SEVPEN, 1958, p. 228.



Joueur de cornemuse. Extrait d'un manuscrit du XVII^e siècle, collection Bernardeau-Raison.

et chalumeaux de cornemuse. En 1560, Pierre Myot est *marchand tourneur de boys chantant*, en 1563, Mathurin Cornuau, en 1567, Mathurin Picherit, et en 1573, Jehan Mousnyer et Martin Myot. Lorsque l'on prend en compte la rareté des archives pour cette époque et le nombre d'artisans que nous venons de citer, on mesure l'importance de cette production dans la seconde moitié du XVI^e siècle. À l'époque, la Gâtine regorgeait d'arbres fruitiers comme en témoigne l'abondance des vergers cités dans les actes, mais également de noyers. Sur le sol de la Gâtine, la croissance des arbres était plus lente et donnait ainsi un bois plus dense avec une sonorité propre à la fabrication de ces instruments de musique. Il y avait également en Gâtine des faiseurs d'anches. Avec la grande destruction des arbres par le gel en 1709, cette activité va pratiquement disparaître de la Gâtine mais, en 1779-1783, Pierre Poussard est qualifié de *tourneur en bois de musique* et il demeure toujours sur Azay-sur-Thouet.

La Gâtine était incontestablement le pays des artisans du bois et le centre de production des hautbois du Poitou.

Albéric VERDON

C COMME CHEVAUX DU MAÎTRE DE POSTE

Et voilà le Maître de poste que je croise pour la première fois le 19 janvier 1716 sur les registres paroissiaux de Sauzé, au baptême d'un petit Pruneau, prénommé Charles comme son parrain, Charles Ratault, Maître de poste à Sauzé.

Dans le domaine de la poste aux chevaux, mon expérience généalogique ne m'a permis de dénicher qu'un seul et unique postillon pour lequel je peine à retracer l'ascendance. Puisque je suis dans la paroisse qui m'intéresse, il ne m'en faut pas davantage pour aiguïser ma curiosité. Je consulte le cadastre de 1835 et je retrouve, dans la section A2 de Sauzé, l'ancien chemin de la poste qui longe les prés Grimault et passe par le village de la Chaume en reliant Pliboux à Sauzé. Je me rends sur place, et par Vauthion, j'emprunte la route postale qui, depuis des temps immémoriaux, relie Paris à l'Espagne en passant par Poitiers, Chaunay et Sauzé. Je n'y ai point croisé de diligence et encore moins de postillon mais j'ai glané des informations intéressantes. Une rue à Chaunay, porte encore le nom de la poste aux chevaux. En rentrant sur Sauzé, je fais une halte au plan d'eau aménagé dans un écrin de verdure. Je prête l'oreille à la rumeur qui circule. Elle raconte, qu'un chevaucheur du roi aurait perdu la vie près d'ici, sur le **chemin du meurtre** précisément. Chacun sait bien que la vie des Chevaucheurs Maîtres de poste est risquée, surtout dans les secteurs isolés, propices aux embuscades. Ils sont victimes de détrousseurs, bandits de grand chemin cherchant dans les bagages l'or, l'argent, les objets précieux qui s'y cachent. La famille Ratault serait-elle concernée par une vilaine affaire ? Je mène l'enquête, prudemment, je ne suis pas rassurée.

Comme ses confrères du Royaume, Charles Ratault tient relais, soit une auberge, parce qu'il lui appartient de procurer des chevaux frais aux voitures royales qui, de relais en relais, transportent correspondances et paquets. Pour exercer sa mission, il s'entoure de postillons, de domestiques, de valets et de servantes. Il jouit de privilèges ! Celui de la vitesse, par exemple, l'autorise à faire galoper ses chevaux alors que les entrepreneurs des voitures publiques ne font aller les leurs qu'au pas ou au trot. Il bénéficie surtout de privilèges fiscaux. L'exemption du logement des gens de guerre en fait partie ainsi que celle de la taille, cet impôt foncier inégalitaire, qui, pour la profession, est assis sur un nombre limité d'arpents, à cause des chevaux royaux qu'il faut entretenir. Mais ce privilège facilite l'acquisition de biens et permet de rajouter, accessoirement, le droit impopulaire de colombier. Ces

charges dont il est exonéré, sont supportées par les autres habitants de la paroisse et c'est la raison pour laquelle le maître de poste cristallise sur lui le ressentiment de ses co-paroissiens. Pourquoi chercher ailleurs le mobile du crime, puisqu'il est inscrit dans la fonction même. J'approfondis la piste des Ratault.

Par le mariage de Jean, frère de Charles déjà nommé, avec Anne Pissard le 28 juillet 1721 à Sauzé, j'apprends qu'ils sont fils de Jean, notaire et maître de poste et de Louise Perret.

La première fille de Charles Ratault se prénomme Marie Anne. Elle est née de Anne-Magdeleine Guenny, sa première épouse et baptisée le 4 décembre 1711 à Sauzé. La jeune femme ne profitera pas longtemps ni des privilèges ni de son enfant. Elle est inhumée dans l'église de Sauzé, le 13 décembre 1711, à 28 ans. Que fait un Maître de poste devenu veuf avec charge d'enfant ? Il se cherche une seconde épouse, naturellement ! Charles ne fait pas exception à la règle. Il se remarie le 3 août 1715 à Mairé-Lévescault. L'heureuse élue est Jeanne Grimault. Charles Ratault, habitant de Vaussay, exerce alors la profession de Chevaucheur de l'écurie du Roy. Au bas de l'acte de mariage, figurent les jolies signatures de Jeanne Grimault et des deux frères, Charles et Jean Ratault. Le milieu social est éduqué.

Marie, leur première fille, est baptisée à Sauzé, le 24 septembre 1716. Puis arrive Catherine, baptisée le 17 juillet 1719 également à Sauzé. Le curé précise alors que le père fait partie de l'écurie du Roy. Quant à Marie-Louise, leur troisième fille, elle aussi baptisée à Sauzé, le 6 octobre 1720, l'acte ne comporte que le minimum obligatoire, soit aucune information sur la profession du père. Arrive enfin l'Héritier ! Pierre-Charles Ratault des Marais, fils du Maître de poste, est baptisé à Sauzé le 13 février 1722. Il a pour parrain Pierre Grimaud, Sieur du Breuil, procureur et pour marraine Louise Guény qui signe. Les marqueurs sociaux s'affichent, l'environnement Ratault se précise ! Si l'on en croit les Archives de la Vienne¹⁰, le brevet de Maître de la poste de Sauzé est attribué à cet enfant le 17 janvier 1723, c'est-à-dire avant même son premier anniversaire ! Vingt-cinq ans plus tard, pourvu de son titre quasiment héréditaire, Pierre-Charles Ratault des marais, épouse à Chaunay, le 12 février 1748 Marie-Madeleine Cuvilier fille de Me Antoine Cuvillier, juge sénéchal de la chàtellenie de Limalonges et de feu Marie Jolly, en présence de Me Jean Ratault, directeur des lettres à Sauzé, son oncle déjà évoqué et du côté de l'épouse, de Me Pierre Gueny procureur fiscal de Limalonges. La particule n'est pas nouvelle, mais elle s'impose sous ma plume à ce stade, comme si l'environnement social avait besoin d'être renforcé !

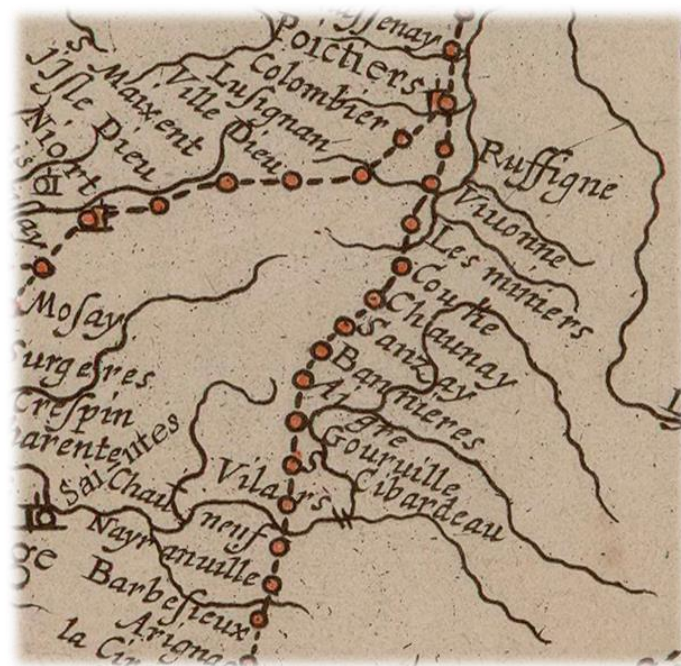
L'aisance manifeste de la famille Ratault des Marais assortie de sa particule, ne garantit en rien la durée du bonheur conjugal. Leur vie de couple, en effet, n'est pas longue, puisque Pierre-Charles, est inhumé dans l'église de Sauzé le 25 février 1749. Il a 27 ans. L'enfant né de cette union, prénommé Pierre-Charles comme son père, exerce la profession de Maître de la poste aux chevaux lorsqu'il est inhumé dans l'église de Chaunay le 10 octobre 1773, à 25 ans. La relève semble avoir été assurée, un temps, par Jeanne Grimault veuve Ratault, la grand-mère, en attendant la majorité du détenteur du brevet ou bien le remariage de sa mère pour qu'un homme « autorisé » assume la fonction. Les inhumations dans l'église n'ont pas modifié le sort des Ratault dont la durée de vie est plutôt limitée. Avec le décès de Pierre-Charles, sans épouse et sans enfant en 1773, s'éteint la famille Ratault des Marais, Maîtres de la poste pendant au moins quatre générations. Quant à Marie-Madeleine Cuvilier, jeune veuve avec un enfant, elle aussi se remarie, à 33 ans, le 29 octobre 1754 en l'église Saint-Junien de Vaussay, avec Ignace Bouin, sieur de la Brousse, fils de François, Directeur des Postes de Ruffec et de Madeleine Dellechelle. On ne mélange plus les torchons avec les serviettes ! Par la suite, l'histoire de la route postale reliant Paris à l'Espagne s'écrit au carrefour des Maisons-Blanches, sur la paroisse de Limalonges. Je sais à présent le point faible des Ratault, mais rien ne me dit que l'un ou l'autre est concerné par le meurtre.

¹⁰ C. 760 (Registres) In. F° de 86 feuillets - Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Vienne, archives civiles, séries A-D, - Edité en 1891

Que s'est-il donc passé sur ce chemin qui relie Pliboux à Sauzé ? Une embuscade ? Un règlement de comptes ? On parle du chemin DU meurtre. L'affaire est donc suffisamment grave pour imposer le singulier. Si je me réfère à la rumeur que j'entends encore par les rues de Vaussais, l'affaire remonterait bien avant l'époque des Ratault. Elle rapporte qu'en 1569, la poste de Sauzé fut au cœur d'un incident diplomatique entre l'Espagne et la France, à cause de deux chevaucheurs assassinés entre la poste de Sauzé et celle de Chaunay en Poitou, soit Mathurin, courrier royal avec un courrier espagnol qui chevauchaient ensemble depuis l'Espagne jusqu'à Paris. Rapidement diligenter sur les lieux et jusque dans les bois environnants, l'enquête permet de retrouver une malle éventrée contenant des lettres intactes destinées au Gouverneur des Pays-Bas, d'autres, ouvertes, sont adressées à l'Ambassadeur d'Espagne auprès du roi de France et met en évidence que d'autres encore ont disparu : celles écrites par Elisabeth, Reine d'Espagne, à son illustre mère française Catherine de Médicis, laquelle se serait plainte de l'affaire auprès de l'Ambassadeur d'Espagne.

Nous sommes au temps de la troisième guerre de religion, soit l'année des batailles de Jarnac et Moncontour favorables aux catholiques, celle encore du siège de Poitiers par les protestants, dans une région traversée par une voie postale stratégique où la Charente toute proche sert de ligne de défense aux huguenots. Alors à qui profite le crime ? À de simples malfaiteurs, au marquis de Vêrac chef militaire protestant qui officie dans la région ou bien à Catherine de Médicis elle-même ?

Si le Chemin du meurtre conserve ses secrets, l'époque met définitivement la famille Ratault hors de cause. Encore que, le chevaucheur assassiné prénommé Mathurin pourrait bien être Mathurin Coullaud, que l'on sait chevaucheur du roi à Sauzé en 1542 lequel se trouve être l'ancêtre d'une longue lignée de Maîtres de Poste à Sauzé, dont serait issue Anne-Catherine Coullaud l'épouse d'un Jean Rastault en 1692 dont je n'ai pu faire le lien avec ceux qui précèdent. La fonction de Maître de poste, bien que dangereuse, serait avant tout une histoire de famille. Me voilà donc revenue chez les Rastault probablement apparentés à la famille Coullaud du Vigneau dont le pigeonnier dépendant des bâtiments de la Poste Royale a été démonté, restauré par la commune, puis remonté et installé sur une aire de repos prisée des vacanciers qui traversent Sauzé.



Extrait de la Route de Postes 1632 Tavernier

Danièle BILLAUDEAU

Source principale : *Sauzé et ses environs « de la préhistoire à 1789 » - Jean-Luc Audé & Pascal Desbois – Entre Bouleure et Péruse, archéologie et histoire du Sauzéen.*

D COMME DES FORÊTS D'AUVERGNE À LA FORÊT-SUR-SÈVRE

La mère de mon arrière-grand-père, Marie Victorine, avait pour nom de famille FOUGEREUSE. Je me suis dit que ce nom devait probablement être local vu qu'en Deux-Sèvres nous avons la commune de Saint-Maurice-la-Fougereuse (aujourd'hui Saint-Maurice-Étusson). Je remonte cette branche patronymique et la surprise fut grande en tombant sur le mariage de Jean FOUGEREUSE et Marie Jeanne BOUTET à La Ronde, le 14 février 1804 (24 pluviôse an XII).

Jean FOUGEREUSE est « *sieur de lon* », né le 30 mai 1776 à Saint-Romain dans le département du « *puis de d'homme* ». Il est le fils d'Antoine FOUGEREUSE (décédé pendant la Révolution de Lyon), et de Marie BAUDOUS (enterrée le 22 mai 1790 à Saint-Romain). Tout son état civil est attesté par le maire de Saint-Romain MAYET et son adjoint COLEZ sur un certificat daté du 1^{er} nivôse an XII). Malheureusement toutes ces dates aussi précises soient-elles n'ont pas de correspondance dans les registres de Saint-Romain. Au passage, on apprendra que le vrai nom de Jean FOUGEREUSE est probablement FOUGEROU(S/Z)E, bien plus courant dans la région. On apprendra également que le maire de Saint-Romain en l'an XII, date supposée, du certificat s'appelle ROBERT. Peut-être s'agit-il d'un acte de notoriété mais je n'ai rien trouvé en me déplaçant aux Archives de Clermont-Ferrand.

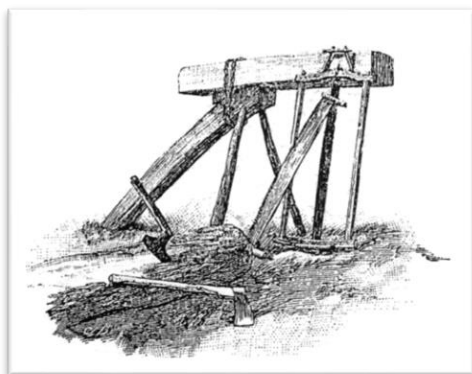
Nous voilà donc avec deux questions : Qu'est-ce qu'un scieur de long ? Et pourquoi il a migré d'Auvergne en Deux-Sèvres ?

Un scieur de long ne travaille pas seul, ils sont deux. Comme vous pouvez le voir sur la photo ci-contre, il s'agit de scier un arbre dans la longueur. En effet, si aujourd'hui nous bénéficions des matériaux modernes avec du bois aggloméré, nos ancêtres étaient obligés d'avoir des planches d'un seul tenant. Le bois était posé sur un portant nommé « la chèvre », le scieur de long au-dessus était nommé « chevrier » et celui du dessous « renardier ». Il s'agissait d'une profession demandant beaucoup de force, de savoir-faire et de coordination. Il fallait bien évidemment que la coupe soit la plus régulière possible pour ne pas gaspiller le bois et que ce soit à peu près utilisable. L'outil principal était la scie à cadre ou lame rigide, qui devait être souvent affûtée. Ce travail de force durera jusqu'à la diffusion des machines et des anciens encore vivants aujourd'hui se souviennent d'avoir pratiqué ou d'avoir vu leurs pères utiliser ce procédé. Comme il s'agissait d'un métier très technique, forcément des ouvriers spécialisés dans le domaine sont apparus, originaires de régions aux forêts abondantes et donc du Massif Central.



C'est là que nous venons à notre deuxième question. À l'image plus répandue des maçons de la Creuse montés à Paris pour travailler, il existait une main d'œuvre saisonnière et nomade originaire de l'Auvergne qui, à la mauvaise saison, allait travailler dans à peu près toute la France, et Jean FOUGEREUSE du coup, ayant son cœur en Poitou, y est resté. Je vous conseille de lire le travail de Annie ARNOULT et sa « *Grande Histoire des Scieurs de long* » en 2 volumes où vous trouverez toutes les informations sur les migrations depuis l'Auvergne de ceux qui ont fait souche parfois jusqu'au nord de la France. On constate souvent que la migration professionnelle des scieurs de long auvergnats est

due à leur grande pauvreté et, leur qualification étant recherchée, il arrivait que ces saisonniers aillent et reviennent au même endroit plusieurs années de suite.



Échafaudage de scieur de long



Jean FOUGEREUSE a eu une nombreuse descendance, sous le patronyme FOUGEREUSE mais également FOUGEREUX, FOUGERE etc.

Je remercie M. Chatry du site [les métiers de nos ancêtres](#) de m'autoriser la publication de la photo d'illustration issue de la collection de M. Brémaud, prise à Cerizay lors d'une démonstration.

Autres crédits photo : J.P. Galichon, LostArtPress.

Xavier CHOQUET

E COMME ENTREPRISE DE TRANSPORTS

Georges Chabosseau, mon grand-père paternel est né le 13 février 1902 à Boucœur, hameau de la commune de Saint-Varent dans le nord des Deux-Sèvres.

À 9 ans, il est placé comme garçon de ferme. À 10 ans, son père meurt de trop d'alcool dans une rue de Thouars. À 14 ans, son oncle Louis Auguste Chabosseau le prend sous son aile. Ils vont ramasser œufs, volailles, cochons dans les fermes puis les transportent et les vendent à Thouars. C'est le début de l'amour de Georges pour la mécanique, les camions, le transport.

Le camion qu'ils utilisent a été construit par le constructeur automobile Marius Berliet à Lyon en 1912-1913. À partir de 1914, la production de ce camion sera exclusivement réservée à l'armée pour le transport des troupes et du matériel d'intendance.



Georges assis aux côtés de son oncle Louis Auguste Chabosseau au poste de conduite

Le 13 février 1922, Georges a 20 ans. Il est mobilisé au bureau de recrutement de Niort avec le grade de 2^e classe. Sur le fascicule de mobilisation, il est indiqué qu'il habite Louzy et exerce la profession d'entrepreneur de transports. Il a probablement continué et développé l'activité exercée avec son oncle.

Il est affecté au Centre de mobilisation du Train quartier Langlois (la caserne Verneau, aujourd'hui) à Angers. Il rejoint ensuite Bordeaux pour embarquer, destination Casablanca au Maroc.

Georges fait son service militaire au sein de la 1^{re} compagnie du 123^e Escadron du Train des Équipages Automobiles. Arrivé simple soldat, il est tout d'abord mécanicien monteur, il obtient le permis de conduire, devient chauffeur de camion puis chauffeur du colonel.



Georges devant la Delahaye du Colonel avec son copain Henri Guindon (1922-1923)

Au début des années 30, Georges avec trois associés créent une entreprise de transport.

Ils transportent principalement des cailloux pour remblayer les routes et les chemins qu'ils chargent dans les carrières de la Gouraudière et de Ligrion.

En juin 1940, lors de l'exode, la famille Chabosseau, celles des associés de mon grand-père et d'autres Thouarsais s'entassent dans deux camions et trois voitures, direction le sud. Ils descendent jusqu'à Captieux puis Maillas dans les Landes près de Mont-de-Marsan où ils arrivent le 21 juin 1940. Ce jour-là, les Allemands s'emparent de Thouars.

Le 9 juillet 1940, mon grand-père Georges dépose à la mairie de Maillas son fusil de chasse et ses cartouches. La famille Chabosseau, les familles des associés et des réfugiés belges s'entassent dans les véhicules pour remonter à Thouars.



Laisser-passer

Les cinq voitures

n°8341 R M 1 11 C Citroën

1955 XL 2 326 Liberty

46 XL 3 126 Citroën

534 XL 2 116 Renault

8314 XL 1 236 Unic Diesel

sont occupées par des réfugiés de nationalité belge, soit 48 personnes au total.

Ils veulent repartir et retourner dans leur pays en passant par Thouars.

Les postes de commandement et les autorités allemandes sont invités à aider les réfugiés, à faciliter leur déplacement dans la mesure du possible et surtout à les ravitailler en essence.

Captieux le 9 juillet 1940

Le transport nécessite pour 4 voitures environ 98 litres d'essence pour parcourir 100 km (Captieux est à 80 km au sud de Bordeaux) ils sont ravitaillés pour parcourir environ 200 km. Pour la cinquième voiture, le plein de gazoil devrait suffire.



Georges au côté du camion Unic 8314 XL 1, utilisé pendant l'exode (photo prise à la fin des années 40)

Le camion est un Unic CD 2 produit dans l'usine Codra (Compagnie des Diesels Rapides, d'où le sigle CD), à Puteaux. Il est équipé d'un moteur diesel quatre temps à chambre de précombustion permettant une charge totale de 8 tonnes. Il a été fabriqué de 1932 à 1938. En mai 1940, la situation militaire de la France se dégrade au point que la direction d'Unic décide de déplacer tout l'outil de production dans l'usine Marot de Niort.



Georges et ses trois associés : Maurice Bréchelien, Marcel Cousin et Adrien Martineau

Au début des années 50, mon grand-père Georges, se sépare de ses associés et crée sa propre société de transport. Mon père Marc le rejoindra quelques années plus tard.

À partir de 1952, Unic est complètement intégré dans le groupe Simca et en devient la division véhicules industriels. Au Salon du véhicule industriel 1954, la nouvelle cabine Unic remporte la médaille d'argent ! Très reconnaissable à sa ligne moderne et à sa calandre ornée de 3 barres, elle préfigure un rajeunissement complet des modèles.



Camion Unic Lautaret

La société de transports Chabosseau a eu une activité artisanale de transport de fourrages, de céréales, de résidus d'huile de palme qui étaient incorporés aux aliments destinés au bétail, d'engrais, de bois pour la menuiserie, de plâtre pour la construction pendant une trentaine d'années des années 50 à sa cessation d'activité en 1978.

Dans les années 1960-1970, j'ai passé de longues journées dans le CD2 des années 30, toujours en service, dans le Lautaret qui m'a bien souvent conduit de Thouars en Normandie, de Normandie à Paris puis de Paris à Thouars.

Les moyens de transport existent depuis la nuit des temps et ont évolué en fonction des évolutions et découvertes : le bateau, la roue, la traction animale, la machine à vapeur, les chemins de fer, l'automobile, l'aviation, les containers...

Le transport routier est depuis les années 50 une composante essentielle de la chaîne d'approvisionnement. Le mot camion tire probablement son origine d'une parenté avec chemin (camino en espagnol par exemple) ou avec le latin chamulcus (« charriot bas ») ...

Ce moteur de développement qui a grandement contribué aux 30 glorieuses est désormais remis en question : comment le transport de marchandises va-t-il pouvoir évoluer ? Va-t-on trouver de nouvelles technologies plus performantes, plus rapides, plus efficaces et moins coûteuses ? Et surtout, plus écologiques ?

Philippe CHABOSSEAU
blog [Epik Epoque](#)

F COMME FAISEUR DE BOIS CHANTANTS

« Faiseur de bois chantants » Un métier ? Un art ? Fabriquer des instruments musicaux requiert des connaissances multiples et certainement une passion pour le travail du bois et l'amour de la musique.

J'ai découvert cette profession quand, en remontant mon arbre généalogique, je découvre au XVII^e siècle mon aïeul : Pierre CHABOSSEAU où il est stipulé sur son acte de mariage, le 7 octobre 1669 à Azay-sur-Thouet : Pierre Chabosseau, *maître faiseur de bois chantant*.

Je commence donc mes recherches. D'abord sur la signification du terme *Faiseur de bois chantants*. Transcription : **Faiseur** = Fabricant, **Bois chantants** = Bois de résonance (Bois : catégorie orchestrale des instruments à vent : flûtes, hautbois, flageolets et par extension clarinette, etc.) Donc en résumé : Fabricant d'instruments de musique à vent, particulièrement de flûtes.

Peut-être pas musicien mon ancêtre, mais certainement mélomane !

En quoi consistait donc son activité ?

Selon le degré de professionnalisme de l'artisan, cela pouvait aller de la « récolte » du bois, le séchage, le tournage jusqu'à la finition de l'instrument. Ces bois, dits bois de résonance, provenaient vraisemblablement des forêts d'alentours (merisier, hêtre, érable, épicéa, etc...).

Dans la profession on trouvait les ouvriers, les tourneurs, les fabricants et le maître faiseur.

Pierre Chabosseau ayant la qualité de « Maître faiseur de bois chantant » il était donc capable, je pense, de créer, tourner et assurer la fabrication finale de ces instruments à vent.

Le processus de fabrication était varié : coupe, évidage des tubes, tournage, perçage des trous au bon endroit, évaluation de la qualité des sons !

D'après certaines sources, les tourneurs gâtinais devaient avoir l'oreille musicale et devaient façonner parfaitement les bois recueillis après un minutieux séchage sur les sols pauvres de Gâtine. Ce qui expliquerait la renommée de cette corporation qui, paraît-il, était connue dans tout le Royaume !

Malgré de nombreuses recherches je n'ai pas trouvé d'activité se rapportant à la fabrication d'objets métalliques. Autant la création d'une flûte ne nécessite que le bois comme matière première, les autres instruments comportent, en général l'ajout de clés en métal. Qui les fondait ? Mais peut-être qu'à cette époque les hautbois et clarinettes ne comportaient pas de clés ! Ou alors les tubes juste ébauchés, revendus dans d'autres régions, étaient alors transformés chez des artisans rompus à leur finition.

Mais pourquoi trouvait-on cette profession en Gâtine et plus précisément à Azay-sur-Thouet ? Certainement parce que ces ouvriers avaient un savoir-faire particulier. Et la qualité des bois de la région, principalement aulnes et arbres fruitiers, y était pour quelque chose.



Les tourneurs d'Azay formaient une communauté professionnelle bien à part. Ils exerçaient leur art dans un périmètre allant d'Azay-sur-Thouet, Secondigny à Saint-Aubin-le-Cloud. Les mariages réunissaient souvent les mêmes familles : Braconnier, Januret, Poussard, Chabosseau, Guinguilleux, et les enfants des uns faisaient leur apprentissage chez les parents des autres, assurant ainsi la pérennité de leur savoir-faire.

À qui était destinée cette production ?

D'après Stéphane Dallet (dans un article paru dans « *Le Picton* »), des marchands venaient de la région du grand ouest – de Bretagne, du Mans jusqu'à la Normandie – pour s'approvisionner de « bois chantant » et de « petit bois » auprès de ces fabricants de Gâtine et certaines fois en quantité importante : plus de 10.000 cylindres ou flûtes en une seule commande !

Voilà ce que j'ai pu récolter comme informations sur ce métier méconnu. Ce petit article est destiné à rendre un hommage à Pierre Chabosseau et à tous ses confrères qui ont œuvré dans cet art. Merci à ces ancêtres qui ont certainement permis la diffusion dans l'hexagone de flûtes et autres instruments à vent.



Berthe Morisot Le Flageolet (1890)

Jean-Pierre DAVID

Recherches effectuées grâce aux articles de Jean-François Guilleux et Stéphane Dallet (*Le Picton*).

G COMME GÉNÉALOGISTE (première partie)

Un ancêtre généalogiste

Quand, il y a 10 ans, j'ai commencé à m'intéresser à ma généalogie, j'étais persuadé qu'en tant que fils et petit-fils d'agriculteurs originaires des environs de Moncoutant, j'allais retrouver dans mon arbre exclusivement des ancêtres paysans.

Quelle ne fut pas ma surprise lorsque se sont révélées bon nombre de professions diverses, dont plusieurs générations de ... notaires !

Puis j'ai trouvé sur des sites internet que certaines branches remontaient jusqu'au début du XVI^e siècle, soit très au-delà des registres paroissiaux habituels.

En me tournant vers des généalogistes pour comprendre leur source, j'ai alors appris qu'un de mes ancêtres notaire, Louis Puichaud, avait établi en 1666 un relevé généalogique de sa famille en remontant jusqu'à 5 générations.

J'ai donc tout simplement un ancêtre généalogiste qui a la particularité d'avoir vécu durant le règne de Louis XIV.

La descente des Puichaud et des Raynard

Qui est ce Louis Puichaud ?

Né vers 1620 dans une famille de notables protestants, décédé en 1673 à La Forêt-sur-Sèvre, il s'est marié deux fois et a eu tardivement trois enfants avec sa seconde épouse.

Il est en 1666 notaire de la baronnie de La Forêt-sur-Sèvre. C'est une grosse seigneurie comme l'illustre la taille du château de La Forêt. Le seigneur en est alors Jean-Philippe de Jaucourt, marquis de Villarnoult, descendant de Philippe Duplessis-Mornay, proche compagnon et ami d'Henri IV.

Louis Puichaud est donc au service d'une puissante famille protestante. Il tient sa charge de son père qui lui-même la tenait de son oncle.

Le 15 mai 1666, Louis Puichaud rédige un relevé généalogique de la famille de ses parents, Louis Puichaud père (vers 1590-1662) et Marie Raynard (1593-1657). Ce relevé n'a pas d'utilité juridique. Il semble bien que ce soit pour le plaisir, et pour synthétiser les nombreux documents familiaux en sa possession que Louis Puichaud l'a établi.

Le titre en est « *Extrait de la descente des PUICHAUD tirée sur contrats de mariage et partages, par moi, Louis PUICHAUD, greffier et notaire de la baronnie de la Forêt sur Sayvre.* »

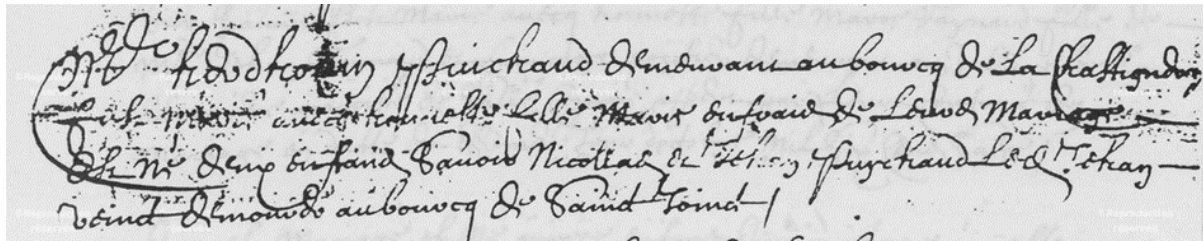
A photograph of a handwritten signature in dark ink on aged paper. The signature is written in a cursive script and reads "Fait le 15 mai 1666 par moi, Louis Puichaud". The ink is slightly faded, and the paper shows some texture and minor discoloration.

Signature finale à la fin du manuscrit original de la « Descente des Puichaud » : « Fait le 15 mai 1666 par moi, Louis PUICHAUD » (AD85 en ligne. Notes généalogiques Maillaud. Cote 2 Num 521 976)

Cet ensemble de huit pages manuscrites, toujours conservé dans la famille, est cependant connu de nombreux généalogistes amateurs. On peut le trouver sur le site des AD de la Vendée dans les notes généalogiques en ligne de Jean Maillaud, aux noms Puichaud et Raynard (Cote 2 Num 521 946, 947 et 976).

La première partie du texte porte sur la famille Puichaud. Louis Puichaud mentionne en premier son arrière-grand-père Hardouin et son grand père Nicolas.

« Messire Hardouin PUICHAUD, demeurant au bourg de La Chastigneray (Châtaigneraie), fut marié avec Honnête Fille Marie ENFRAIS. De leur mariage, est né deux enfants, savoir Nicollas et Jehan PUICHAU, ledit Jehan vint demeurer au bourg de Saint Joint (Saint-Jouin de Milly). »



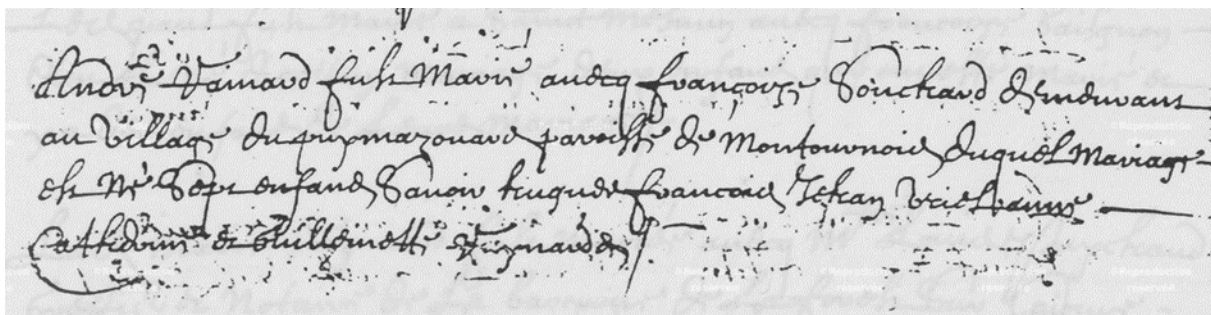
1^{er} paragraphe de la descente des Puichaud. À noter que Louis Puichaud orthographie son nom indifféremment avec un « i » ou un « y », ce qui incite à relativiser notre écriture précise des noms de famille...
(AD85 en ligne. Notes généalogiques Maillaud, Cote 2 Num 521 976)

Le mariage de Nicolas Puichaud est mentionné en 1580. Hardouin est donc probablement né dans les années 1520 ou 1530, marié dans les années 1550.

Pour sa famille maternelle Raynard, Louis Puichaud remonte une génération plus haut avec son trisaïeul (père de l'arrière-grand-père) André Raynard.

« André RAINARD fut marié avec Françoise SOUCHARD, demeurant au village du Puy-Mazoire, paroisse de Montournais, duquel mariage est né sept enfants, savoir Hugues, François, Jehan, Uriel, Anne, Catherine et Guillemette RAYNARD. »

Le patriarche André Raynard est mentionné dans l'acte de mariage de son fils François en 1556. Il est donc probablement né dans les décennies 1490 ou 1500.



1^{er} paragraphe de la descente des Raynard. Dans le même paragraphe, Louis Puichaud écrit le nom de famille de sa mère avec deux orthographes (Rainard puis Raynard) ...
(AD85 en ligne. Notes généalogiques Maillaud. Cote 2 Num 521 976)

La descente des Raynard nous permet d'associer cette famille aux derniers soubresauts des guerres de religion qui ont dévasté la France pendant plus de 30 ans. Ces guerres ont démarré par un massacre de protestants à Wassy (Haute-Marne) en 1562, et se sont terminées par un autre massacre, au cœur du Poitou, près de la Chataigneraie, le 13 août 1595.

Ce jour-là, une troupe de cavaliers extrémistes catholiques, commandités par le Duc de Mercœur, attaque les fidèles qui assistent à l'office protestant du temple du village de la Brossardière, paroisse de La Tardière. Ce massacre fait une trentaine de morts, hommes, femmes, enfants.

Ce lâche attentat a fait l'objet à l'époque de descriptions précises qui nous sont parvenues. Parmi les victimes, on trouve André Rainart, 14 ans, très vraisemblablement petit-fils du patriarche portant le même prénom, dont un des fils, Jean Rainard, s'était marié à Léonor de Saivre le 5 juillet 1573. Il était courant chez les notables de l'époque que les oncles assurent l'apprentissage de leurs neveux...

André Rainard,clerc de maistre Pierre de
Saivre , seigneur de la Brejardiere , aagé de
quatorze ans , fut inhumainement massacré
de plusieurs coups , & trouué mort sur la
place.

Mention des conditions de la mort d'André Rainard lors du massacre de la Brossardière. Extrait de « L'histoire des Martyrs » de Jean Crespin, édition enrichie de 1619, page 856. (Photo gallica.bnf.fr)

Jean-Philippe POIGNANT
(à suivre au prochain numéro)

Remerciements à :

- Jean François Trouvé, lointain cousin qui le premier m'a fait découvrir la descente des Puichaud.
- Stéphane Dallet qui m'a fait connaître les notes Maillaud aux AD 85 et le texte original.
- Denis Vatinel, qui m'a tout fait connaître de l'histoire des protestants du bocage poitevin, dont les liens des familles Clemenceau, Courtauld et Texier avec les Puichaud.
- Michel Chatry qui a guidé mon envie de comprendre les guerres de Vendée.

H COMME HOMMAGE À PIERRE DUTEMPLE, MARCHAND VOITURIER

Pierre Dutemple se marie à La Chapelle-Saint-Laurent le 14 octobre 1788. Il est dit dans l'acte qu'il est marchand voiturier et âgé de 25 ans. Il se marie avec Marie Noirault, elle-même fille de marchand. Mais Pierre Dutemple fait partie d'une lignée de marchands, car il est le fils de François-Guillaume Dutemple, marchand et petit-fils de François-Nicolas Dutemple, marchand tisserand, tous de La Chapelle-Saint-Laurent !



Source AD79 40 Fi 9730

Alors, je me suis penchée sur cette région appelée le Bas-Poitou qui a pour centre principal Fontenay-le-Comte pour connaître un peu mieux ce que pouvaient faire ces nombreux marchands de notre région située à 50 kilomètres de Fontenay !

Dès le XIII^e siècle, on trouve de nombreux tanneurs. Même les guerres n'ont pas ruiné cette grande industrie qui fournit une partie du Poitou. Ainsi la corporation des drapiers est riche, elle possède plusieurs privilèges dont celui de déterminer la somme à payer et à percevoir de leurs confrères.

La corporation des chapeliers qui n'en compte que sept ou huit en 1448 a pris une telle extension que cette industrie devient peut-être la première en son genre en France !

De même, les laines poitevines enlevées par les marchands de Gravelines, de Gand et de Bruges alimentent les nombreux métiers des Flandres.

La fin de la guerre de Cent Ans coïncide donc avec le relèvement économique du Bas-Poitou qui pendant un siècle jouira d'une paix profonde.

Ensuite au XVII^e siècle, dans presque tous les villages du Poitou, la production de draperie, sergerie, bonneterie se répand grâce à Colbert avec une extrême rapidité. De la Sèvre à la Loire, de la Gâtine au Bocage s'élève le bruit des métiers. Ce fut l'apogée de l'industrie textile dans cette vaste région.

Après Niort, Saint-Maixent et Fontenay, c'est à Bressuire et à Parthenay que la fabrication se trouve être la plus active. Moncoutant est renommé pour ses tiretaines que l'on trouve jusque sur les marchés de Lyon et de Paris !

Les serges, les draps communs et la bonneterie sont expédiés dans tout le royaume et par le port de La Rochelle dans la péninsule ibérique, en Angleterre, en Hollande et en Italie.

Industrie et commerce présentent donc une certaine vitalité pendant une bonne partie du XVII^e siècle. Hélas, les grandes guerres de la fin de Louis XIV, la Révocation de l'Édit de Nantes, entre autres, eurent un contrecoup fâcheux sur le mouvement industriel et commercial du Poitou. Les industries périlissent, celle du textile se maintient difficilement, d'autant plus que l'émigration de 100 000 protestants du Poitou et de la Saintonge enlève à la province ses meilleurs ouvriers et fabricants.

Cependant, la longue période de paix qui suit le traité de 1713 et 1714 mettant fin à la guerre de Succession d'Espagne, permet aux manufactures du Poitou de se relever. À Moncoutant, la manufacture connue pour des tiretaines faites avec des laines du pays est en pleine activité. En 1733, 1 200 ouvriers y travaillent et les 150 métiers de ce bourg donnent 4 à 5 000 pièces que l'on vend en Normandie et dans le Maine. Malgré cela, le XVIII^e siècle voit la production diminuer (source Vendée .com).

Alors que fait Pierre Dutemple ? Il est déclaré marchand voiturier. Qu'est-ce qu'un voiturier ? On dit aussi roulier. Le voiturier ou roulier était un transporteur de marchandises au moyen de chevaux, de charrettes, de chariots et de tombereaux. Souvent, il était propriétaire de son véhicule. Il devait veiller (sous le régime français du code civil) à ce que les marchandises transportées soient accompagnées d'une lettre de transport. Ce document détaillait les marchandises, l'identité du transporteur qui les déplaçait, les conditions dans lesquelles elles devaient être transportées, l'identité de l'expéditeur et celle du destinataire. (source : the French.Canadian Genealogist).

Pierre Dutemple, qui se marie à la veille de la Révolution a sûrement adhéré à ces idées, puisque ses deux filles portent en second prénom Victoire ! Était-il un activiste ? Comme son cousin André-Jacques Dutemple, élu en 1791 président de l'assemblée communale de Bressuire et qui se vantait lors de la célébration de « *la juste punition du dernier roi des Français* » et de faire réciter à son fils le catéchisme républicain (source : Maurice Poignat dans son livre : *La Chapelle-Saint-Laurent*).

Pierre Dutemple périra « *tué par les aristocrates* » comme le mentionne son acte de décès du 21 avril 1794 dans le bourg de La Chapelle-Saint-Laurent laissant une veuve et deux petites filles âgées d'un et trois ans.

En ces temps troublés qu'a connu notre région du Bocage, tout est désorganisé et ses petites filles ne sauront même pas signer pour leur mariage. Il faudra attendre la fin du XIX^e siècle pour que ses descendants, mes grands-parents, sachent lire et écrire !

Ainsi, j'ai voulu rendre hommage à Pierre Dutemple, mort par la folie qui s'était emparée des hommes de ce temps !

Jeannette CHESSE

I COMME INSTITUTEUR ET SACRISTAIN

Je me suis intéressé à Pierre Guignard et à ses ennuis judiciaires car il a habité une maison à la Boissière-en-Gâtine dont j'ai fait l'histoire. Mon grand-père paternel achètera cette maison pour ses enfants en 1934.

Il a été baptisé à Allonne le 28 août 1752, fils de Michel et Françoise Gourbeillaud, son parrain est Pierre Guignard et sa marraine Louise Chapot. Il était d'abord marchand voiturier, à Allonne, comme il est indiqué dans son contrat de mariage passé devant Me Bonnin, notaire à Allonne, le 30 janvier 1792. Il épouse Marie Souillet, demeurant à la Bonnelière. Selon ce contrat, les droits des futurs époux sont « *savoir ceux du futur de 100 livres et ceux de la future de 185 livres.* ». L'épouse donnera naissance à une fille Marie-Madeleine, le 28 novembre 1792 décédée à une date inconnue. La mère Marie Souillet décède le 16 avril 1793.

Pierre Guignard devient sacristain et maître d'école à La Boissière-en-Gâtine comme en témoignent les actes notariés passés avec différents notaires.

Le 16 mars 1811, bail verbal pour 3 ans par Louis Voyer, bordier à l'Ardézière d'Allonne, à Pierre Guignard, sacristain à La Boissière-en-Gâtine, d'une maison et dépendances à Puymonier, prix du bail 10 francs.

Le 11 juillet 1810, Jean Niveau meunier et Marie Martin afferment à Pierre Guignard un mazureau et deux pièces de jardin, le tout sis à la Guignardièrre, commune d'Allonne ; dans l'acte, le notaire a bien précisé : « à Pierre Guignard, sacristain de l'église et du bourg de La Boissière ». Le village de la Guignardièrre est tout proche du village de Puymonier où demeure le dit sacristain. **Réf Not. Ayrault.**

Parthenay.

Le 26 septembre 1811, arrentement par François Chaignon et Marie Provost de Saint-Projet à Pierre Guignard, sacristain, de la moitié au total d'une maison, appartements, jardin et un petit champ, situés à La Boissière et Allonne moyennant la rente foncière de 17 francs 77. **Réf. Baschard. 8 U/ 89.**

À La Boissière-en-Gâtine, le 5 juin 1818, il est présent à la sépulture religieuse de Simon Sauzeau, âgé de 13 ans, en tant que sacristain comme en témoigne l'acte de sépulture rédigé par Barbarin, curé d'Allonne et de La Boissière-en-Gâtine. **Réf.**

Archives de Catholicité.

Pierre Guignard avait une sœur Françoise qui avait épousé Étienne Biojon en 1787. Devenue veuve, elle a été recueillie par son frère à Puymonier. Elle y était journalière. Elle est décédée le 24 mai 1817. Pierre Guignard a fait la déclaration du décès de sa sœur. Puis Pierre Guignard a fait ensuite la déclaration de succession au bureau de Parthenay. Il n'y avait rien d'actif à déclarer.

L'année 1820 est celle des ennuis avec la justice pour Pierre Guignard

En effet, le sieur Bobin, commis marchand du bois, porte plainte pour vol « *de bois d'ouvrage et de feu* » dans le bois de la Resnière, commune de La Boissière. Bobin agit au nom et pour messieurs Guilbaut et Couturier, demeurant à Poitiers. Le 24 avril 1820, Bobin porte plainte auprès du maire de La Boissière.

Une perquisition est faite dès le 25 avril chez plusieurs habitants dont Gabriel Pascal Audurier, propriétaire, Louis Robert Bouchet, bordier et charpentier, Pierre Pétrault, journalier, et Augustin Mercier, dit Mataux tous demeurant les hameaux proches du lieu du vol. La perquisition se déroule ensuite chez Pierre Guignard. On trouve dans sa maison différents morceaux de corde et de haut de cornière, évalués à trois francs. Dans le jardin et la maison, les enquêteurs trouvent au moins deux charretées de bois de haies, tels que piquets et perches, non évaluées.

Gabriel Pascal Audurier et Pierre Guignard sont seuls accusés de vol, les autres personnes sont excusées.



L'église de La Boissière

Le 13 juin 1820, La Cour royale de Poitiers déclare qu'il y a lieu de poursuivre Audurier et Guignard car ils n'ont pu justifier qu'ils se sont procurés de façon légitime les morceaux de bois saisis chez eux. Plusieurs témoins affirment avoir aperçu Pierre Guignard emportant chez lui des bois qu'il avait pris dans les ventes du bois de la Resnière. « *Et il paraît constant qu'il avait été déjà avant la plainte de Bobin obligé de donner à celui-ci une somme par suite de vols de même nature qu'il avait commis.* »

Description de Pierre Guignard, lors de son arrestation : il a 68 ans, demeure à Puymonier, taille 1 mètre 60, cheveux et sourcils gris, front haut, yeux roux, nez gros du bout, bouche petite et menton rond. Il a un signe sur la joue gauche et une loupe sur le côté gauche du front.

Lors de son interrogatoire, il nie avoir dérobé du bois d'ouvrage. Et il affirme : « *tous les copeaux qui se trouvent chez moi y ont été apportés par les jeunes gens qui viennent à mon école.* »

Il persiste dans les réponses faites dans les précédents interrogatoires. Et comme il n'a pas fait le choix d'un défenseur, on nomme d'office monsieur Proust alors qu'il est détenu à la maison d'arrêt de Parthenay.

En prison, Pierre Guignard vend à André Gauffretau, bordier à La Boissière, une maison en ruine et deux planches de jardin, le tout sis à la Guignardièrre d'Allonne pour un prix de 412 francs 40 centimes. Acte enregistré le 11 juin 1820 au bureau de Parthenay. Peut-être a-t-il besoin de cet argent pour subvenir à ses besoins en prison.

Audurier et Pierre Guignard sont conduits à la maison de justice de Niort le 3 juillet 1820 par les gendarmes royaux de la résidence de Niort en vertu d'une ordonnance de prise de corps par la Cour Royale de Poitiers le 12 juin.

Audurier et Guignard comparaissent le 3 septembre 1820 devant la cour d'Assises des Deux-Sèvres. Nous nous intéresserons à Pierre Guignard, Gabriel-Pascal Audurier sera jugé non coupable des accusations portées contre lui.

Les douze jurés sont Auguste Bernard, Louis Richard- Duchexil, Pierre- Henri Chevallier d'Arboc, Pierre Millaud, Pierre Forestier de la Bernardière, François Girault de l'Ingrerière, Pierre Labarre, Pierre Godin, Henri Leclerc, Jean Roucher et Benjamin Cottenceau- Barbaud.

Les témoins à charge : Jean-Joseph Bobin, âgé de 34 ans, marchand de bois, Pierre Allonneau, âgé de 52 ans, cultivateur, Jean-Jacques Allard âgé de 58 ans, maire, Jean Cantet, âgé de 40 ans, bordier, Alexis Gouin, âgé de 36 ans, sabotier à Saint-Pardoux, Pierre Dupont, âgé de 57 ans, maréchal et Louis Martinet, âgé de 43 ans, profession non déclarée.

Les témoins à décharge à la requête de Guignard : Louis-Robert Bouchet, âgé de 51 ans, Pierre Alleron, âgé de 43 ans, Louis Laurent, âgé de 49 ans et Pierre Russeil âgé de 55 ans, tous demeurant La Boissière. Le jury à la majorité de 7 voix contre 5 déclare Pierre Guignard coupable de vol de bois de feu ou de toute autre nature comme perches de bois neuf. En conséquence, il est condamné à 5 années de réclusion.

Il est ordonné qu'avant de subir sa peine, Guignard sera conduit sur la place publique de Niort, dite du Château. Il sera attaché au carreau durant une heure ayant au-dessus de la tête un écriteau portant en caractères gros et lisibles ses noms et professions, son domicile et la cause de la condamnation.

L'arrêt de sa condamnation sera imprimé par extrait et affiché dans la commune de Niort et de La Boissière-en-Gâtine. Il est condamné aux frais de la procédure envers l'état soit à la somme de 142 francs 50 centimes.

Pierre Guignard est décédé à Fontevraud le 26 juin 1825. Fontevraud étant une prison et un bagne à cette époque.

Le 1^{er} mars 1820, Pierre Guignard avait fait un testament olographe commençant par ses mots : « *Je soussigné moi, Pierre Guignard, sacristain et maître d'école demeurant à Puymonier commune de la Boissière-en- Gâtine...* ».

*je soussigne moy pierre guignard sacristain maître
de colle Demeurant a puis moignier commune de la
Boisiere Pu gattine agissant par un principe de*

Par ce testament, il donne à sa servante demeurant avec lui, Marie Loubeau en pleine et perpétuelle propriété tous ses biens meubles et immeubles sauf sa maison, jardin et dépendances. Ces biens, il les lègue à Françoise Biojon, sa nièce, fille de Marie Françoise Guignard, sa sœur. Marie Loubeau restera dans la demeure de Puymonier jusqu'à son propre décès.

Ce testament sera déposé le 27 février 1826 chez Me Granger, notaire à Verruyes par Pierre Proust, maire de Verruyes.

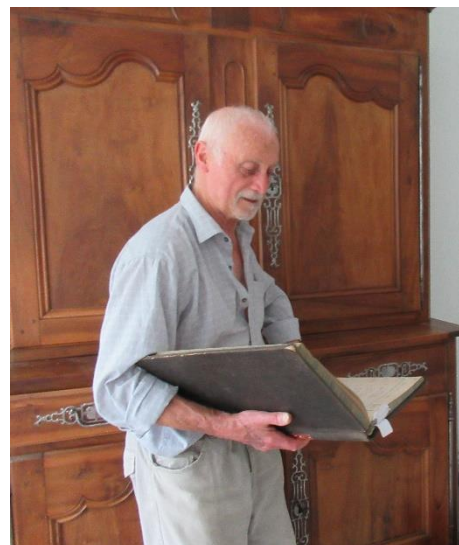
Marc BOUCHET

J COMME JUSTIFICATIFS DU LIVRE DE COMPTE D'EUGÈNE VIAUD DU VILLAGE DE LA NÉVOIRE

C'est en feuilletant son livre de comptes que j'ai rencontré Eugène Viaud, négociant en osier à la Névoire, village de la commune de Saint-Hilaire-la-Palud. Ce livre a été conservé par son arrière-arrière-petit-neveu Jean-Michel Roy qui m'en a confié la lecture.

Au fil des pages, je découvre qu'Eugène a consigné dans son livre de comptes toutes ses ventes entre 1905 et 1916. Eugène Viaud vendait de l'eau de vie, beaucoup d'osier, un peu de mojettes (haricots blancs), des paniers à beurre et dans la dernière période du beurre.

Et en regardant de plus près, je lis que ses clients s'appelaient Hennessy, Martel, Hine, Bisquit et habitaient Cognac, Jarnac, Tonnavy-Charente, Châteauneuf sur Charente, Vervant.



Jean-Michel Roy et le livre de compte

Intriguée, j'ai réalisé un relevé systématique de toutes les ventes réalisées en notant la date, le type de denrées, le moyen d'expédition, le nom et la localisation de client. Il en ressort que, dans la période étudiée, la vente d'osier était la principale activité.

En 1906, 34 000 poignées de 100 brins d'osier ont été vendues ; et en 10 ans, 175 000. Eugène Viaud a vendu de l'eau de vie seulement jusqu'en 1910, des paniers à beurre tout au long de la période et du beurre de 1910 à 1914.

En 1903, la commune de Saint-Hilaire-la-Palud et ses quarante-trois villages et hameaux compte 1896 habitants. On y trouve tous les commerces et services ainsi que plusieurs tuileries situées au Pairé, à la Rivière et à la Névoire.

Le gros village de la Névoire possède 204 habitants au recensement de 1896. En 1903, on y trouve

deux épiceries, Audebrand et Deraze, un marchand de bière, Bernardeau, un cabaretier, Tardy, une marchande de fromages, la veuve Fradin, un marchand de poissons, Chollet, un marchand d'osier, Eugène Viaud, et trois tuileries, Duron, Maundineau et Paris.

Situé entre plaine et marais, le village est essentiellement agricole ; dans la plaine calcaire, des vignes bientôt ravagées par le phylloxera et des céréales, blé, seigle, orge, avoine ; et dans la partie marais, des pâtures pour le bétail, pêche et chasse, production de légumes de toutes sortes, récolte de pissenlits, et surtout de la culture de haricots, les « mojettes » qui, par sacs de 20 kg, vont alimenter les marchés de Niort et Paris. Plus tard, ils partiront vers les marchés de Bordeaux et Nantes.

On rejoint le bourg le plus souvent en bateau : les « plates », barques à fond plat qui servent à transporter les personnes, les animaux et les récoltes. Routes et chemins sont en très mauvais état. L'ouverture en 1899 d'une ligne de chemin de fer entre Épannes et Ferrières apporte une bouffée d'air au commerce local en permettant de transporter rapidement et aisément toutes les richesses du marais. (Voir bulletin 204-205 de la Société Mauzéenne d'Histoire et Généalogie)

Dans le marais, pour maintenir les bords des conches et des fossés, les maraichins ont coutume de planter des frênes, un frêne tous les deux mètres et un saule intercalé entre deux frênes. Frênes et saules taillés en « têtards » donnent du bois de chauffage, des piquets pour les clôtures, des manches d'outils ou des perches, « les pigouilles » pour pousser les barques dans le marais.

Les saules, le plus souvent de la variété « saule blanc », poussent rapidement et donnent une récolte d'osier tous les ans.

Le long des conches, quand les frênes sont assez poussés pour être taillés et qu'ils commencent à donner du bois de chauffage, on arrache les saules pour permettre aux frênes de grossir, leurs racines entremêlées vont protéger les berges.

La récolte de l'osier nécessite beaucoup de main d'œuvre mais elle est très rémunératrice. L'osier se récolte en hiver, de novembre à février.

Il est trié en plusieurs catégories, selon la grosseur. Sont réalisés engins de pêches et paniers, liens pour les fagots. Le petit brin, conditionné en poignées de cent, était utilisé dans les vignobles pour attacher les sarments.

Pour les paniers, on utilise le plus souvent de l'osier écorcé : les bottes d'osier sont conservées tout l'hiver le pied dans l'eau. Au printemps, on débarrasse l'osier de son écorce. L'osier blanc obtenu est utilisé pour la confection de paniers, de corbeilles ou d'autres objets usuels. Chaque famille confectionne paniers et corbeilles pour l'usage familial et pour être vendus.

Mais, à partir de 1872, les vignes sont atteintes par le phylloxera, tout d'abord dans la région de Cognac. Dix ans plus tard, le phylloxera s'étend jusqu'en Aunis. Les vignes sont ravagées, la production de vins et d'eaux de vie est stoppée, on importe du vin à Saint-Hilaire.

Les négociants de Cognac, craignant de manquer d'eau de vie, achètent tout ce qu'ils peuvent et les prix augmentent : l'hectolitre passe de 140 francs en 1904 à 200 francs en 1910.

Avant 1900, les vignes étaient cultivées en échalas, les sarments étaient attachés sur un ou plusieurs tuteurs par des brins d'osier fin. L'usage du fil de fer se généralisera après la guerre de 14-18 et les vignes s'aligneront en rangs parallèles comme on les connaît aujourd'hui.

Sur la commune de Saint-Hilaire, les vignes sont arrachées et les agriculteurs se tournent vers la production de céréales et fourrages dans la plaine et surtout vers l'élevage de vaches laitières nourries par l'herbe abondante et grasse du marais.

Dans le livre de comptes d'Eugène Viaud, on constate que les envois d'osier vers la région de Cognac diminuent et, avec le développement des laiteries, l'osier va servir à la confection de paniers à beurre,

appelées « vanettes » par les maraichins, d'une contenance probable de 10 kg pour les petits et de 15 ou 20 kg pour les plus grands. Ces « vanettes » petites et grandes utilisées pour l'emballage du beurre étaient des paniers sans anses, ni rebord.

Les envois sont importants : 1000 paniers partent le 4 octobre 1905 pour la Laiterie de Vervant, le 4 novembre 1905, 1000 autres, 1000 encore le 31 janvier 1906 etc.

Les paniers étaient fabriqués par les maraichins. Jeunes et vieux tressaient. Suzanne Géron (épouse Idais), une habitante de la Névoire raconte : « *Quand l'osier était tout préparé, avec ma grand-mère, on arrivait à en faire 100 par jour !* »

Un carnet de clients prestigieux : Les négociants du Cognac.

Dans la période étudiée, le plus gros client est « Hennessy Cognac » pour de l'osier et de l'eau de vie. Il y a aussi : Elichagaray négociant en Cognac distillerie, Armand Castillon négociant à Cognac, Martel et Cie Cognac à Tonnay-Charente, le négociant Bizot à Jarnac, Lethon tonnelier place du champ de foire, Hebré père et fils négociant, « Hine » située 16 quai de l'Orangerie (actuellement situé à Châteauneuf-sur-Charente), Gay négociant, Laporte-Bisquit négociant, Bisquit-Duboucher négociant, Menard fabricant Jarnac à Bassac, Castaigne René négociant à Sonnevill-par-Rouillac, Coudret négociant à Châteauneuf-sur-Charente, Normandin négociant et Tournier Cie à Saintes, maison Martineau négociant.

Le plus gros acheteur de paniers est la laiterie de Vervant en Charente-Maritime, située au nord-est de Saint-Jean-d'Angély dans la vallée de la Boutonne.

Pour les expéditions, Eugène Viaud utilise le train pour 75 %. Seul l'osier est parfois expédié en charrette, selon l'état des routes de la Névoire à Cognac. Chaque livraison en charrette pouvait mettre deux ou trois jours ou plus.

En train, un quai de chargement est nécessaire, les départs se font donc à partir d'une gare en possédant : Saint-Hilaire, Ferrières, Mauzé, Épannes. Le train s'arrêtait bien à la Névoire mais il n'y avait pas de quai pour charger. L'arrivée se faisant dans les gares, les clients venaient y récupérer leurs marchandises. Les gares de départ sont : Saint-Hilaire-la-Palud, Ferrières-d'Aunis, Épannes, Mauzé-sur-le-Mignon. Les gares d'arrivées sont, en Charente Maritime, Aulnay, Cognac, La Rochelle, Mortagne-sur-Gironde, Neuviq-le-Château près de Rouillac, Pons, Saintes, Saint-Martin-de-Ré, Sainte-Même-les-Carières, Surgères, Tonnay-Charente, Vervant ; en Charente, Châteauneuf-sur-Charente, Jarnac ; en Deux-Sèvres : Niort ; en Vendée La Roche-sur-Yon ; en Gironde, Bordeaux ; et même en Eure-et-Loir, Épernon.

Eugène Viaud est né le 11 décembre 1848 au village de la Névoire, de parents cultivateurs. À la mort de son père, il s'installe négociant en eau de vie et en osier. Resté célibataire, il se fait construire une grande maison en 1887 avec entrée à deux battants et ses initiales « E » « V » gravées sur la grille de l'entrée. Il achetait de l'osier produit par les maraichins et le revendait aux négociants du Cognac. Il fréquentait la famille Castillon de Cognac qui avait une ferme et une maison à la Laigne près de la Névoire. Par leur intermédiaire, il s'est constitué un joli panel de clients. Selon Jean-Michel Roy, « *il avait le gout de la modernité. Dans sa salle à manger trônait un tableau de L'Exposition Universelle de 1889. Il avait fait construire un arrivage de bateaux couverts près des hangars. Il était pour tout ce qui était nouveau, moderne, il aurait acheté la première bicyclette de la commune, mais n'a jamais pu s'en servir. Il a été dans les premiers, sinon le premier à acheter une machine à coudre qui était pour sa nièce, Mélanie PARIS, née en 1866. L'hiver, sous les hangars et granges, il employait beaucoup de femmes pour trier l'osier qu'il achetait et revendait. Il allait en cure à Cauterets dans les Pyrénées, il a eu comme servante mon arrière-arrière-grand-mère Marie-Félicie SABARD épouse FRADIN. Ils se tutoyaient mais, quand il recevait la famille CASTILLON, elle devait sortir les nappes blanches et la belle vaisselle et elle devait lui dire vous. Il avait des manières de « Monsieur » bien différentes de celles de ses concitoyens.* »

En 1904, il mène une liste aux élections municipales contre celle du maire sortant, le docteur Baptiste Dupont. La bataille a été dure et les mots n'étaient pas tendres comme en témoignent les affiches électorales de l'époque. Le docteur Dupont traite Eugène Viaud de « *pauvre diable, de parasite social vivant sur le travail des autres* », celui-ci réplique par « *misérable lâche, pillleur de richesses* ». C'est le docteur Dupont qui emporte l'élection.

Eugène Viaud décède le 26 mai 1916 à la Névoire. La production d'osier a diminué, le beurre n'est plus conditionné en « vanettes » et le petit train s'arrête en 1950.

L'osier dans le marais est une longue histoire qui ne demande qu'à renaitre.

Liliane ROCHE

Sources :

Le livre de comptes d'Eugène Viaud chez Jean-Michel Roy, le témoignage de Jean Michel Roy.

Dossier : Analyse du livre de Comptes d'Eugène Viaud par Liliane Roche archives SMHG.

Le numéro 204-205 et le numéro 213-214 de la revue SMHG

L'almanach de 1904 de Victor Bouin.

Photos : collections personnelles de Jean-Michel Roy et Liliane Roche.

K COMME KYRIELLE DE CHAUDRONNIERS

Avant de choisir d'écrire sur ce métier de chaudronnier, j'avais envisagé d'autres possibilités, comme « regrattier », mais cela ne s'est pas avéré pertinent pour moi.

Chaudronnier me parle davantage et ce, pour plusieurs raisons :

- Mon époux exerçait ce métier, en tant que professeur et a donc formé des générations de professionnels : il est donc toujours pratiqué. Néanmoins, je n'ai pas connaissance d'ancêtres qui l'auraient exercé.
- Son histoire professionnelle s'étale sur une très longue période : elle semble commencer à partir de 800 ans avant Jésus-Christ
- Il existe à Niort une « rue du chaudronnier ».

Cette dernière a été ainsi délimitée par un arrêté du 12 juillet 1867. Elle commence au n° 19 de l'avenue de Saint-Jean-d'Angély et se termine au n° 24 de la rue Solférino. Elle a toujours porté le même nom depuis sa création en 1780. La seule maison qui existait alors dans la rue, était occupée par un chaudronnier et il lui a donné son nom¹¹

Le saint patron des travailleurs de cette profession est saint Éloi, fêté le 1^{er} décembre. C'est également celui des mécaniciens, des orfèvres, des métiers du fer et de l'acier, des maréchaux-ferrants et des métallurgistes. Ces différentes professions ont en commun le travail des métaux. Saint Éloi (588 - 1^{er} décembre 660) était lui-même orfèvre et monnayeur français, évêque de Noyon et également ministre des finances auprès de Dagobert 1^{er}. D'où la chanson, connue de tous et qui le rend célèbre.

Il est représenté dans les Deux-Sèvres au moins dans deux endroits :

- à Oiron : sur un bas-relief dans la chapelle d'accès au clocher de la collégiale Saint-Maurice d'Oiron apparaît Saint-Éloi, maréchal-ferrant. Il figure à côté d'un cheval qu'un paysan lui amène pour le soigner. Saint Éloi coupe alors la



Statue de saint Éloi
à Gouëzec (29)

¹¹ Dictionnaire des noms de rues de Niort -Tome 1- par Henri Clouzot et Alphonse Farault-1931-Geste éditions Généa79 n° 123 page 25

patte du cheval pour le ferrer, puis la lui remet en place sans dommage. Une autre légende va plus loin : le cheval ne se laissant pas faire, saint Éloi coupa le membre du cheval, le plaça sur l'enclume et posa le fer. Puis, l'opération terminée, il remplaça le sabot ferré sans dommage pour le cheval et fit ainsi pour les trois autres membres. Ce bas-relief d'Oiron a servi sans doute de support à un culte local car on invoquait fréquemment saint Éloi pour la guérison des chevaux. En tout cas, on remarque au-dessus du bas-relief un fer à cheval fixé au mur.¹²

- à Niort, au musée Bernard-d'Agesci. Il s'agit d'une enseigne professionnelle d'orfèvre ou de forgeron.

En cette année olympique, le parcours de la flamme en France nécessitait d'allumer le « chaudron » tous les soirs. Dans les Deux-Sèvres, des festivités ont été organisées le 2 juin 2024 dans 7 communes différentes (Thouars, Bressuire, Parthenay, Saint-Maixent-l'École, Celles-sur-Belle, Coulon et Niort). C'est dans la ville préfecture que le fameux « chaudron » a donc été embrasé par la torche olympique.

Les cartographies du métier¹³ montrent que, dans les Deux-Sèvres, les chaudronniers sont répertoriés dès les années 1600 - 1700, avec une répartition sur l'ensemble du territoire départemental. La profession est presque exclusivement masculine à toutes les époques et les femmes représentent toujours moins de 1 % des effectifs globaux. Ces caractéristiques continuent, sur toute la période identifiée, et ce jusqu'au début des années 2000. Il s'agissait alors, au départ, essentiellement d'artisans qui fabriquaient et vendaient des articles de chaudronnerie, utiles à tous. Ces objets usuels étaient des chaudrons (qui ont donné le nom au métier), des récipients divers mais aussi des objets d'art religieux. Les matériaux utilisés étaient des métaux variés, mais essentiellement le cuivre et le laiton battu.

La chaudronnerie est aujourd'hui une branche industrielle qui couvre l'ensemble des activités de travail des métaux en feuilles. Les matériaux sont, pour l'essentiel, l'acier, l'acier inoxydable, l'aluminium, le cuivre, le zinc, mais aussi parfois des matières plastiques. Elle est utilisée dans des domaines industriels très différents (alimentaire – chimie - énergie (pétrole, gaz, nucléaire) - aéronautique et spatial - charpente (bâtiments, ponts, structures métalliques) - automobile - menuiserie et mobilier métallique - ferroviaire - construction navale)

Dans les Deux-Sèvres, il existe plusieurs formations de différents niveaux et dans des sites complémentaires :

- CAP réalisations industrielles en chaudronnerie à Niort et Parthenay
- Baccalauréat professionnel de technicien en chaudronnerie industrielle à Niort
- BTS conception et réalisation en chaudronnerie industrielle à Niort. Au cours des deux années de formation, les élèves sont formés à exécuter des plans d'ensemble et de détail d'ouvrages chaudronnés. Ils apprennent les procédés de formage, découpe, soudage, métallurgie ... utiles pour organiser la fabrication. Ils sont également formés pour utiliser les logiciels de CAO (conception assistée par ordinateur) et de FAO (fabrication assistée par ordinateur). Ils apprennent aussi l'utilisation des machines à commande numérique. Ils étudient également les méthodes pour assurer le suivi et le contrôle des chantiers d'installation.

Les qualités requises sont notamment :

- Avoir le goût du travail manuel
- Être autonome
- Être rigoureux

« De la feuille métal... au volume »

¹² Site Grand Sud Insolite, région Nouvelle Aquitaine, département Deux-Sèvres

¹³ Geneanet histoire des métiers, chaudronnier

Sur le site de France Travail, début septembre 2024, 182 postes sont à pourvoir dans le département. Parmi les entreprises industrielles deux-sévriennes importantes, figurent plusieurs qui sont en lien avec les chaudronniers¹⁴ :

- à Chauray, Safran fabrique les pièces électriques équipant les principaux constructeurs aéronautiques
- à Granzay-Gript, Poujolat est le leader européen des conduits de cheminée et de sorties de toit en inox
- à Mauléon, Heuliez Bus conçoit et assemble, par exemple, des véhicules de transport en commun.

Ces derniers éléments sont la preuve que le métier de chaudronnier est toujours bien présent dans le paysage des Deux-Sèvres. Cela démontre également la difficulté à recruter pour les entreprises, à la fois par une méconnaissance du métier et le souhait d'exercer une profession non manuelle, mais aussi peut-être, par un nom à connotation péjorative.

Claire MORISSET

L COMME LINGÈRE...

**Est-il métier plus féminin que celui de lingère ?
Métier exercé par des femmes, pour les femmes,
mais aussi métier disparu !**

Tout de suite, laissons de côté les lingères qui jadis, dans les maisons bourgeoises, lavaient et repassaient nappes et draps brodés, chemises et plastrons ; les 2 ou 3 pages qui nous sont dévolues n'y suffiraient pas. L'apogée de nos coiffes se situe entre 1850 et 1914. La guerre qui a obligé les femmes à remplacer les hommes à l'usine ou dans les champs a fait disparaître les coiffes et aussi les lingères. Seules, quelques grands-mères qui restaient au foyer, ont continué à porter leur coiffe pour les mariages ou pour les enterrements.

Pourtant, en 1968-70, il y avait encore des lingères ! Grâce à l'UPCP et à ses 45 groupes traditionnels, grâce à Jean-Pierre Gaunord, costumier des Ballets Populaires Poitevins, qui a su les trouver et les convaincre, elles se sont remises au travail avec le sourire.

Elles étaient trois, âgées certes, mais encore capables de transmettre leur art.

Leurs merveilleuses créations font aujourd'hui partie de notre patrimoine au même titre que nos abbayes et nos châteaux. Nos coiffes sont les témoins d'une civilisation rurale disparue, bien connue de tous les généalogistes. Témoins aussi de l'ingéniosité, de l'adresse, de l'imagination et du sens artistique de ces femmes qui n'avaient aucun droit, sauf celui de se taire ! Aussi, la coiffe était-elle la carte d'identité de celle qui la portait et chef-d'œuvre de celle qui la créait.

Les jeunes filles brodaient les différents morceaux de leur coiffe en gardant les troupeaux ou le soir à la lueur du chareuil (ou chaleuil), cette lampe à huile que l'on accrochait à la cheminée, pour y ajouter la clarté des flammes.

On pouvait lire sur les broderies d'une coiffe si la femme était célibataire ou mariée ; la longueur et la qualité des rubans disait si le père était riche ou non et l'orientation des tuyautés renseignait sur la religion...

Mais le montage de la coiffe, son amidonnage, son repassage, son allure définitive étaient l'œuvre de la lingère. La lingère signait sa coiffe en y ajoutant ou en modifiant quelques détails. Parfois la coiffe portait son nom comme « la Piote » à la Crèche (Mme Piot était lingère) ou « la Malvina » comme à Reffanes, du nom de la lingère Malvina Richard.

Il est impossible de parler ici de toutes les coiffes de notre département. Dans notre sud des Deux-Sèvres, les plus connues furent la Crèchoise, la Mothaise et la Malvina. Elles furent appelées les « Trois Grâces du Poitou » par Charles Escudier*, qui en fit un tableau en 1896, année où il créa aussi le musée

¹⁴ : INSEE, les départements de Nouvelle Aquitaine à grands traits, les Deux-Sèvres

du Donjon et où eut lieu à Niort le premier « **Congrès de la Société Ethnographique Nationale et d'Art Populaire** » dont le but était « *la restauration de la vie provinciale par l'art et les mœurs* ».

Un énorme volume de 480 pages fut édité en 1897. Une réimpression de 500 exemplaires numérotés en fut faite en 1977 par la librairie Brissaud de Poitiers.

André Pacher avait fait le projet de renouveler ce Congrès en 1996 pour en commémorer le centenaire, mais 1996 fut hélas l'année de son décès !

Nos trois lingères, Marie, Anna et Julie



Marie Renou du Busseau, (1898-1973) était spécialiste de la Cabanière, la coiffe du marais nord vendéen.

Marie était heureuse de montrer son travail.

Ici, elle nous a suivis à Beaulieu près de La Rochelle où il y avait une exposition. Elle travaille devant le public. Elle était la plus jeune des trois.

La Cabanière est une coiffe légère, particulièrement difficile à réaliser.



Anna Cauthier (1895-1981) est née aux Alleuds, dans le hameau de Chaignepain qui se trouve à égale distance de Melle et de Sauzé-Vaussais. Sa spécialité était la coiffe de Lezay.

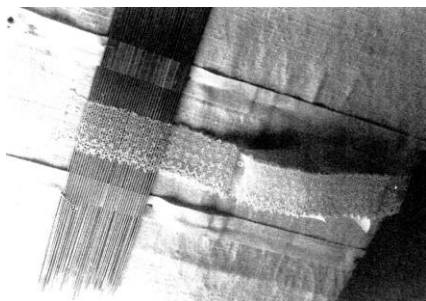


Julie Airault (1892-1976) au travail. Elle fait les tuyautés de la Saintongeaise, sa spécialité.

Julie Airault chez elle à Eclopegenêt de Vitré, avec Jean-Pierre Gaunord, costumier des Ballets Populaires Poitevins, père fondateur du groupe enfantin « Les P'tits Châgnes » et du festival des « RIFE » de St-Maixent.



En parler, c'est bien, mais les voir travailler, c'est encore mieux ! Il existe une petite vidéo tournée en 1969 à Melle dans une maison où elles avaient été réunies. Il vous suffit de taper : « CERDO réfection de coiffes par les lingères à Melle (79) en 1969 »



La technique du tuyauté



Ensuite, on coud les tuyautés un par un !



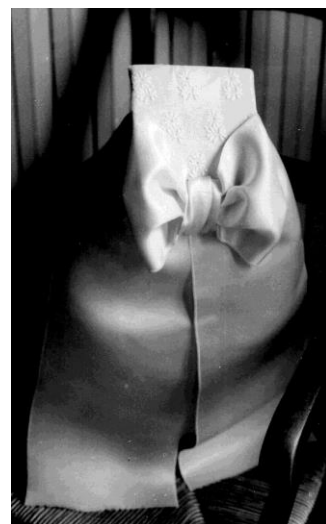
La Crèchoise



La Mothaise, pour rendre hommage au groupe enfantin des « P'tits Châgnes »



La Malvina, ses 600 tuyautés et son nœud qui se réalise dans un ruban d'un seul tenant avec des pinces et des plis sur l'envers au mm près. Tout doit se mettre en place lorsqu'on le retourne pour l'épingler au dos de la coiffe.



Il m'est pourtant impossible de terminer mon propos sans parler de la discrète Pelboise, la coiffe des protestantes de la forêt de l'Hermitain. Sa parenté avec la Crèchoise est indéniable, ainsi qu'avec le « bonnet à grousse jhottes » de Mougon. En forêt, on pelait le bois de châtaignier, d'où ce joli nom de « Pelboise ».



De gauche à droite : Pelboise de demi-deuil/ le Raquet, ancienne Crèchoise / Crèchoise de deuil

Marguerite MORISSON

M COMME MAÇONS À USSEAU

Usseau, une petite commune du sud-ouest des Deux-Sèvres, connaît de nombreuses évolutions à la fin du XIX^e et au XX^e siècle. La crise du phylloxera réoriente son activité de vignoble vers l'élevage laitier. Inscrites fortement dans le mouvement coopératif, la laiterie et la panification sont gérées collectivement. Dans les années 1930 se développe la maison Cubaud, une entreprise de maçonnerie dirigée par cette famille jusqu'en l'an 2000. Cette famille est aussi à l'origine de la SEP, section d'éducation populaire, financée par souscription qui propose de nombreuses animations culturelles aux habitants.



Les maçons Cubaud, trois frères, René, Auguste, Jules et un cousin Raoul font preuve d'esprit d'entreprise et de solidarité familiale pour répondre aux besoins de leur territoire en matière d'habitations, de bâtiments agricoles et commerciaux. Entreprise ordinaire certes mais dont l'origine mérite d'être rappelée.



René, Auguste, Jules et Raoul Cubaud

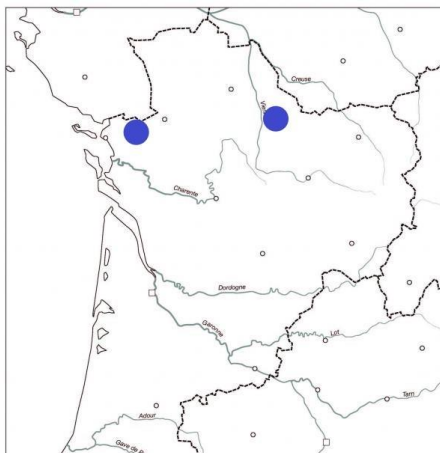
D'aventures individuelles à un mouvement social

Ces maçons créateurs d'emplois¹⁵ parfaitement intégrés dans la commune sont en effet porteurs d'une histoire particulière car s'ils sont nés à Usseau, leurs pères, grands-pères, arrière-grands-pères, arrières-arrières grands-pères, etc. sont issus de Basse-Marche. Il s'agit d'une région tampon entre le Limousin et le Poitou, aujourd'hui¹⁶ aux confins des quatre départements de la Haute-Vienne, de la Vienne, de la Charente et de la Creuse. Ces hommes viennent majoritairement de la commune de Darnac où, organisés par village et suivant des itinéraires ancrés dans la mémoire collective, ils pratiquent la migration maçonnante.

Ce sont des paysans pauvres, journaliers ou petits propriétaires de parcelles de terres acides et ingrates, qui vivent sur un territoire sans atout, avec une agriculture figée dans la tradition et une industrie absente, à l'écart des voies de communication et des centres urbains. Laissant le travail des champs aux femmes, enfants et vieillards, ces Bas-Marchois pratiquent dès le XVII^e siècle la migration saisonnière. Ils quittent leur village à la fin de l'hiver pour « maçonner » dans le sud des Deux-Sèvres et rentrent chez eux à la fin de l'automne. Cette migration cesse quand ils se marient dans la région d'accueil ou, circonstance malheureuse, s'ils rencontrent la mort. Peu reviennent au village natal pour reprendre le travail de la terre.

¹⁵ Près de 50 salariés dans les plus fortes périodes d'activité

¹⁶ 44 kilomètres au nord-ouest de Limoges



De la Basse-Marche vers le sud-ouest des Deux-Sèvres

Ces maçons sont donc des migrants de l'intérieur, fuyant la misère à la recherche d'une vie meilleure pour eux et leur famille. Ils sont souvent perçus avec méfiance par les populations locales car ils sont jeunes, vivant en groupes et parlant un langage inconnu, le marchois.

Ils représentent un mouvement social longtemps ignoré malgré son ampleur (plus de 1 600 maçons identifiés) et qui naît avec des précurseurs maîtrisant un savoir-faire. Ils vont à la demande travailler chez les nobles et les bourgeois qui souhaitent réparer ou agrandir leurs bâtiments. Ils se dirigent vers le Mellois, à Niort, dans les communes du sud-ouest et sur le chemin qui conduit à la mer, vers Rochefort et La Rochelle. Ils empruntent ainsi, à l'envers, la route du sel, celle qui reliait l'Océan au Limousin.

Cette migration, celle-ci comme d'autres, est certainement initiée par quelques fortes personnalités, et valorisée lors des veillées par les récits de ceux qui ont réussi et qui améliorent la vie des leurs. Elle mobilise de très jeunes hommes, accompagnés des adultes expérimentés qui leur transmettent leurs savoir-faire. Ils partent massivement sur les chemins deux-sévriens mais également sur ceux de la Charente-Inférieure, de la Charente, de la Vienne et dans une moindre mesure, sur ceux du sud-ouest.

Ils sont maçons ou tailleurs de pierres et certains d'entre eux deviennent entrepreneurs de maçonnerie ou de bâtisse. Ils construisent des habitations individuelles et répondent aux adjudications organisées par les communes pour construire, agrandir ou rénover les mairies, les écoles, les enceintes des cimetières, les presbytères, etc. Ainsi, dans la seconde moitié du XIXe siècle, 29 communes du sud-ouest deux-sévrien organisent 63 chantiers réalisés par 37 maçons. Un quart est originaire de Basse-Marche et réalise un tiers des constructions.

L'importance de cette migration se mesure également par une technique particulière utilisée, celle des boutisses ou pierres traversières, pierres posées en travers des murs dont les extrémités dépassent toujours à l'extérieur. Tantôt alignées, tantôt dispersées, brutes ou taillées, la disposition de ces pierres interroge. Cette technique pourrait être une réponse à la difficulté de maçonner avec des pierres tout-venant, en assurant une stabilité plus grande à l'ensemble.

Les maçons de la famille Cubaud et tous ceux de la Basse-Marche ont donc contribué à façonner l'architecture rurale du sud-ouest des Deux-Sèvres, en particulier à Usseau. Michel Cubaud, fils de René, est le dernier patron de cette entreprise et, à partir de 1984, il en réoriente l'activité vers la restauration des monuments historiques. En 2000, l'entreprise change de mains et c'est la fin de cette longue aventure familiale de près de 250 ans à Usseau.



Jean-Paul MARTIN
Auteur de : *Limousin*
Les maçons de la Basse-Marche
Histoire d'une migration

N COMME NAVIGATION SUR LA SÈVRE

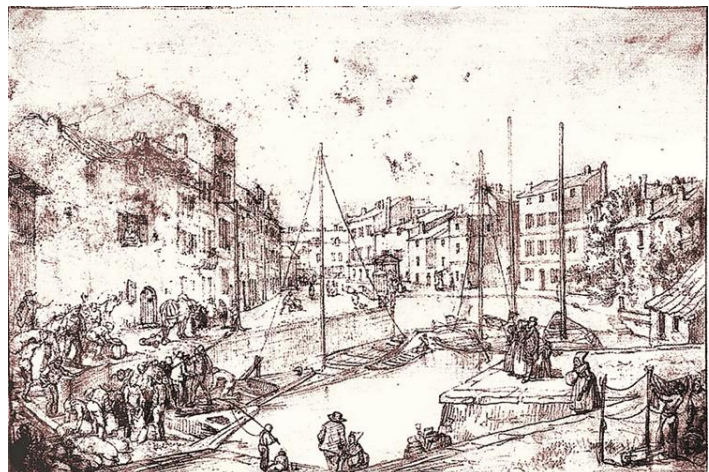
Mon arrière-grand-père, Jean-Baptiste Grimault, avait pour grand-mère maternelle Louise Boutet, dont le père était batelier sur la Sèvre. Ce dernier, Jean Boutet, était marié à Marie-Jeanne Dambas et tous les deux appartenaient à des familles de bateliers. Les Boutet, les Dambas, les Gabriault, les Daigrier, les Bernardeau, les Rousseau et bien d'autres encore, tous travaillant pour le transport fluvial comme bateliers, hommes de bord ou penades (débardeurs), étaient des parents plus ou moins proches de Louise Boutet.

Le milieu du XVIII^e siècle fut un âge d'or pour la batellerie, à telle enseigne qu'on renonça à enrôler les bateliers dans la marine de guerre pour ne pas en priver le commerce. Monsieur de Blossac, intendant du Poitou, fit d'ailleurs observer que « *les bateliers sont tellement rares qu'ils font jusque la loi aux négociants* ». L'aisance de ces voituriers par eau, comme on les appelait parfois, est attestée par un état de leurs revenus établi en 1739, qui estime le revenu global des 30 bateliers à 50 000 livres.

Niort était en relation commerciale avec le reste du monde grâce à la Sèvre, navigable depuis Niort jusqu'à Marans, dont le port pouvait accueillir des navires de haute mer. Le commerce principal consistait à faire venir du sel récolté dans les îles de Ré et d'Oléron et à exporter des minots (farine), dont la qualité était appréciée jusqu'en Outre-mer. Ceux-ci étaient produits par les moulins installés sur le Sèvre, depuis Niort jusqu'à La Mothe-Saint-Héray. Les bateliers faisaient le convoyage de ces productions pour le compte de marchands, mais certains étaient eux-mêmes négociants et achetaient du sel à Marans pour le revendre à Niort, de même en sens inverse pour les minots qu'ils achetaient aux meuniers et revendaient à Marans. Il arrivait aussi souvent que les bateliers fassent des voitures en qualité de sous-traitants pour le compte de leurs collègues. Outre le sel et les minots, tous les bateliers effectuaient des transports de marchandises diverses pour le compte de clients. Les produits amenés jusqu'à Niort consistaient en poissons salés, peaux en poils provenant de Nouvelle-France, du sucre, du café, des bois des îles, de l'indigo, du plomb, du fer, des planches de sapin, du beurre en baril, des fromages de Hollande et toutes sortes d'autres provisions. En sens inverse, outre les minots, on exportait du blé, du bois de construction, des mules et des muets, des gants, des culottes et des ceintures de cuir, de l'angélique confite et des étoffes nommées pinchinat.

Le port de Niort était précédé d'une grande place bordée de maisons, au centre de laquelle se dressait une fontaine. Au fond de la place, le bassin du port et le quai du navigage, sur la rive droite, accueillait les bateaux. Sur la rive gauche, le moulin du Roc bordait le bassin, précédé de quelques maisons surplombant la cale. La plupart des maisons n'avaient qu'un étage, rarement deux, avec un grenier au-dessus. Les maisons des bateliers se distinguaient par le portail, au rez-de-chaussée, ouvrant sur un local où étaient entreposées les marchandises, principalement le sel, et pour cela appelées saulnières, l'habitation étant à l'étage. En février 1747, une inondation exceptionnelle détruisit tous les stocks de sel et emporta quelques maisons.

Mon ancêtre, Louis Dambas, avait épousé Marie Gabriault en 1737, laquelle avait un frère, Jean, qui avait épousé la même année Magdelaine Dambas, une sœur de Louis. Les deux beaux-frères étaient bateliers et ont dû être associés car Jean Gabriault a été mis en cause en 1740 dans un procès concernant un transport effectué par Louis Dambas. Magdelaine Dambas étant décédée en 1748, Jean Gabriault se remaria la même année avec



Le port de Niort dans la première moitié du XIX^e siècle, par Paul Gellé

Marie Anne Moussion et vint habiter chez son épouse dans la maison de la fontaine, à côté de l'auberge du Bon conseil.

Outre les maîtres bateliers et leurs hommes de bord, toute une population travaillait pour le trafic du port : penades, portefaix, crocheteurs, mesureurs de sel, etc. Ces travailleurs désiraient légitimement profiter de la prospérité du commerce fluvial et se mirent en grève, en février 1753, afin d'obtenir de meilleurs salaires, refusés par les marchands qui les employaient. Pareils mouvements avaient été sévèrement réprimés par le passé, mais faute d'être déchargé des bateaux, le sel risquait d'être perdu, aussi les autorités préférèrent-elles la négociation. Après que furent réunis les grévistes en assemblée, pour connaître leurs revendications, et avoir consulté les anciens et notables commerçants de la ville, une ordonnance de police fixa le montant des salaires et les conditions de travail, les ouvriers étant invités à faire connaître leurs éventuels griefs dans le cas où ils auraient à se plaindre des dits marchands.

Les gabarres, que les Niortais appelaient simplement des bateaux, étaient de longues barques à fond plat et faible tirant d'eau, conçues pour naviguer sur une rivière souvent peu profonde, surtout en été. Ces bateaux étaient accompagnés d'une barque plus petite, nommée allège. On y transférait une partie de la cargaison du bateau, afin de l'alléger pour passer aux endroits trop peu profonds. Certains étés, cependant, les mortes eaux ne permettaient pas de remonter la rivière jusqu'à Niort et il fallait terminer le transport des marchandises par charrettes.

Ces bateaux n'étaient pas pontés. Ils comprenaient un abri à l'arrière pour permettre à l'équipage de dormir à bord lors des escales afin de se prémunir des vols, qui étaient assez fréquents lorsque les bateliers préféraient le confort d'une auberge pour passer la nuit. Pour diriger l'embarcation, une longue flèche en bois de chêne terminée par une large pelle servait de gouvernail, portant un collier adapté à un potelet vertical en bois ou en fer, autour duquel elle pouvait se mouvoir en tous sens. Dépassant largement à l'arrière, il arrivait que, dans les ports, ce gouvernail soit brisé par la maladresse d'un batelier manœuvrant un autre bateau.

Construites en chêne, ces lourdes embarcations étaient munies d'un mât portant une grande voile rectangulaire, permettant de naviguer à la force du vent lorsque cela était possible. Sinon, il fallait profiter du courant à la descente, mais la Sèvre est souvent paresseuse. À défaut de vent ou de courant, lorsqu'existait un chemin de halage praticable, l'équipage tirait le bateau à la cordelle, une longue corde fixée en haut du mât. Sinon, restaient les rames ou la pigouille, la longue perche des maraîchins.

À son décès, en 1753, Jean Gabriault possédait un bateau de 16 tonneaux, un autre de 14, vieux et coulé dans le port, ainsi que deux autres plus petits, de 4 tonneaux et de 1 tonneau, servant d'allèges. Lors du mariage de son fils Alexis, en 1753, sans doute pour l'associer à son activité, Louis Dambas lui donna la moitié de la propriété de trois bateaux, dont le tonnage n'est pas précisé. Le métier se transmettant de père en fils, suite aux partages successoraux, il n'était pas rare que des bateliers ne soient propriétaires que de parties de bateaux. En 1736, pour compléter leur équipage, les bateliers Philippe Bernardeau et Jean Joubert, propriétaires indivis d'un bateau, en vendirent le tiers à un marchand et le tiers des bénéfices lui revenant, à charge pour celui-ci de fournir un homme de bord.

Le voyage de Niort à Marans durait deux jours, avec une escale à Coulon. Avec les temps de déchargement et de chargement à Marans, les bateliers et hommes de bord étaient absents une bonne partie de la semaine. Il arrivait qu'ils ne soient pas là lors de la naissance et du baptême de leur enfant. Au port, l'épouse des bateliers tenait la boutique, passait les marchés et les contrats de transport, payait et recevait l'argent. La femme du batelier était considérée de fait comme représentant son mari pour les affaires, même si certains, devant les tribunaux, tentèrent de prétendre le contraire parce que cela les arrangeait. Pendant la maladie de Jean Gabriault et jusqu'à son décès, c'est Marie Anne Moussion, son épouse, qui géra l'entreprise, recrutant des hommes de bord pour effectuer les transports.

Au XIX^e siècle, l'amélioration des routes, mais surtout l'arrivée du chemin de fer, entraînèrent le long déclin de la navigation fluviale sur la Sèvre.



Le port de Niort, photographie de la seconde moitié du XIX^e siècle

Michel GRIMAUULT

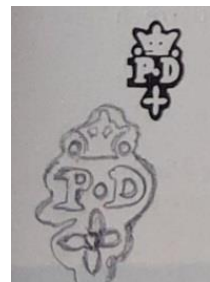
O COMME ORFÈVRE, ORPHÈVRE...

C'est un métier que j'ai découvert en 2023 lors de mes recherches sur les orfèvres de Thouars, suite à une demande de La SHAAPT (Société d'Histoire, d'Archéologie et des Arts du Pays Thouarsais) qui a mis les orfèvres à l'honneur lors d'une conférence le 17 octobre 2023. L'orfèvre est un artisan et marchand qui fabrique et vend des objets d'orfèvrerie, ouvrages d'or, et d'argent, de platine ou de tout métal précieux, en fait étymologiquement c'est le forgeron de l'or (l'ancien français *fevre* signifiant « ouvrier, artisan travaillant le métal, forgeron ») et de tout métal précieux. Ce métier existe partout dans le monde et son histoire remonte à la préhistoire et est proche du métier de bijoutier.



Le patron des orfèvres est saint Éloi qui naquit dans les années 585, dans le Limousin, région réputée pour le travail des orfèvres. Il y étudia dans jeunesse le métier d'orfèvre. Armé d'un savoir-faire et d'une maîtrise technique, Eloi se rendit à Paris. La légende raconte que c'est la fabrication d'un trône en or, commandé par le roi Clothaire II qui lui permit d'obtenir les faveurs de la Cour et ainsi d'accéder à de hautes fonctions politiques et religieuses. Saint-Éloi est le saint patron des orfèvres, forgerons, des maréchaux-ferrants... et des mécaniciens et des fraiseurs...

Orfèvre est un métier qui touche au métal précieux, et qui demande donc une très grande honnêteté. C'est aussi un métier qui permet de s'attacher l'amitié et la confiance des puissants qui avaient les moyens de s'offrir ces objets d'orfèvrerie. La communauté des orfèvres forme ainsi une corporation puissante. Longtemps, elle façonne indistinctement les bijoux, les objets liturgiques. À cause du maniement des métaux précieux, tout le monde ne peut pas prétendre à être orfèvre. Cette profession fait l'objet d'un contrôle particulier avec des taxes, des obligations et un sévère *numerus clausus*. En France, le travail des métaux précieux est soumis à réglementation, afin d'éviter que des pièces soient d'une valeur en métal



Poinçon de Pierre DE CERISIER

inférieure à la loi ; la vérification du taux de métal précieux amène à l'apposition d'un poinçon de contrôle. L'orfèvre marque également la pièce fabriquée de son poinçon d'identification. À la mort de l'orfèvre, le poinçon est remis et biffé.



Une gravure du musée d'Agesci représente saint Éloi dans son atelier, vêtu du manteau d'évêque, en train de travailler sur un gobelet ; trois autres personnes travaillent avec lui, un maître orfèvre et deux apprentis. Le métier d'orfèvre commence par un apprentissage : au XVIII^e siècle, l'apprentissage des jeunes chez un maître-artisan donne lieu à un acte passé devant notaire. Les apprentissages ont une durée moyenne de six ans, auxquels s'ajoutent trois ans de compagnonnage : les apprentissages

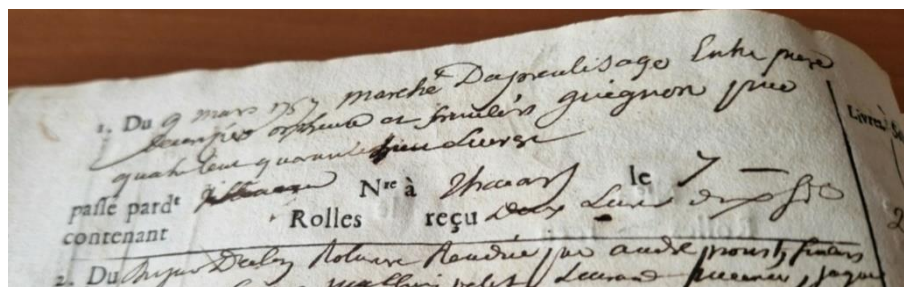
trouvés dans les minutes de notaires de Thouars ont le plus souvent une durée de 8 ans, certains étant signés alors que l'apprenti est déjà en apprentissage chez le maître orfèvre depuis deux, trois ou quatre ans. L'âge à l'apprentissage est variable, le plus souvent à 12-14 ans. Sur les 54 apprentis que j'ai recensés sur Thouars, j'ai trouvé deux cas particuliers dont André JARRY, qui a été apprenti orfèvre pendant huit ans chez son gendre Jacques RIBREAU DESPREZ, maître orfèvre à Thouars et qui le certifie. Ce dernier avait épousé Anne JARRY, fille d'André. André JARRY a été reçu le 22 mars 1754 maître orfèvre pour Thouars à 50 ans environ selon le livre d'Elie Pailloux.

Les contrats d'apprentissage sont conclus à des tarifs variables selon les liens de parenté entre le maître orfèvre et son apprenti, de 0 livres à 524 livres pour les contrats trouvés sur Thouars :

- Aucune somme mentionnée dans le contrat d'apprentissage du 10 juin 1765 de Pierre JOUBERT, 14 ans, apprenti orfèvre chez Jean Henri BOURNIGAL, son beau-père, second mari de sa mère Marie JAMIN (minutes du notaire GASCHIGNARD 3 E 15130) : « *le dit sieur Bournigal comme père vitric dudit Pierre Joubert pour le biens et ... par bonne amittié qu'il a pour son dit filastre la pris en qualité de garçon apprenti du mestier d'orfèvre pour le temps espace de huit années qui a commencé en ces jours et dates des dites présentes pendant lequel le dit sieur Bournigal est obligé de montrer et enseigner le dit Pierre Joubert son filastre de son mestier d'orfèvre. Sans luy rien caché toute fois autant que ledit Joubert pourra le concevoir...* ».

- 90 livres pour le contrat d'apprentissage du 22 avril 1756 de Pierre BOURNIGAL, 14 ans, apprenti orfèvre chez son frère Jean Henri BOURNIGAL (minutes notaire GASCHIGNARD François 1755-1757 3E 15071).

- 448 livres pour le contrat d'apprentissage d'une durée de 8 ans, le 7 mars 1757 de Henri GUIGNON, 17 ans, chez Pierre DE CERISIER (minutes notaire Paul Villeneau / 3 E 3173 et Contrôle Actes 2C 2075)



- 524 livres pour le contrat d'apprentissage d'une durée de 8 ans le 20 juin 1790 de Sébastien Antoine BOISSEAU, 15 ans, chez René Michel MAUBERGER (Contrôle Actes 2C 2119 du 21 juin 1790).

Le maître s'engage à apprendre les règles du métier mais aussi à fournir à son élève « *tous les aliments nécessaires de manger et de boire* ». L'apprenti est aussi logé et devient progressivement partie intégrante de la maisonnée : « *Et le dit sieur Bournigal obligé de le norir et le coucher tant de jours que de nuit de le traiter humblement le dit joubert...* ». La plupart de ces apprentis n'accéderont pas au brevet de maîtrise et resteront ouvriers, c'est à dire compagnons, autour d'établis à plusieurs places

dont certains peuvent accueillir plus de dix ouvriers et apprentis. Par exemple à Thouars, Pierre DE CERISIER a eu 8 apprentis de 1745 à 1774 et Henri BOURNIGAL également 8 apprentis de 1754 à 1779. Lors de mes recherches, j'ai trouvé 73 apprentis orfèvres, orfèvres et maîtres orfèvres à Thouars sur la période 1692-1800, dont 33 maîtres orfèvres. Il existe à Thouars une « impasse des orfèvres » dans laquelle, en 1791, plusieurs maîtres orfèvres de Thouars exerçaient leur métier.

À la fin de son apprentissage, pour recevoir le brevet de maître orfèvre, l'apprenti orfèvre doit réaliser un chef-d'œuvre : une bague, un anneau de diamant ou d'or, un gobelet ou une tasse d'argent... Au XVIII^e siècle, les statuts favorisent outrageusement les fils de maîtres à l'accession à la maîtrise et le mariage peut devenir une voie d'accès "à moindres frais", notamment en épousant la fille du maître orfèvre chez qui il a fait son apprentissage. Les filles ou sœurs de Maître d'orfèvre épousent parfois un maître orfèvre. L'endogamie est aussi un processus rencontré dans toutes les professions demandant un long apprentissage et qui s'achève par le brevet de maîtrise. Cette pratique qui consiste à passer Maître de père en fils est fort courante, probablement à cause de la position sociale qu'avaient les maîtres orfèvres au sein de la vie publique de la cité ainsi que des facilités statutaires dont jouissaient les fils des maîtres pour l'obtention de la maîtrise. J'ai pu constater cette pratique chez plusieurs maîtres orfèvres de Thouars dont j'ai réalisé la généalogie. J'ai constaté également des relations assez étroites entre les maîtres orfèvres de Thouars et leurs notaires : des filles de maîtres orfèvres épousent les notaires de leurs pères ou leurs fils et vice versa des filles de notaires épousent des maîtres orfèvres.

On a vu plus haut, qu'à la mort d'un orfèvre, son poinçon est remis et biffé, cette procédure permettant d'éviter toute pratique illégale de la profession. Le décès prématuré d'un mari est un événement dramatique pour la veuve qui risque de perdre immédiatement toute source de revenus. L'atelier est ainsi condamné à disparaître sauf si l'exercice des veuves est toléré, ce qui est rare. Elle se voit dotée de son propre poinçon. Si une veuve reçoit l'autorisation de poursuivre l'activité du défunt, elle ne peut pas pour autant devenir membre à part entière de la corporation des orfèvres de la ville. Lors des recherches sur Thouars, j'ai recensé six veuves de maîtres orfèvres qui ont demandé à poursuivre le travail d'orfèvre de leur défunt mari et qui l'ont obtenu. Par exemple, Marguerite NOYRAULT le fera au décès de son mari Pierre DE CERISIER : le 18 juillet 1774, elle fait la remise du poinçon de feu son mari, et désirant jouir du privilège, s'en fait insculper un le même jour selon le livre d'Elie Pailloux (4).

Plusieurs œuvres d'orfèvres sont parvenues jusqu'à nous. Vous pouvez aller en admirer plusieurs au Musée d'Agesci de Niort, dans la salle dédiée à « l'orfèvrerie en Deux-Sèvres » :



Tastevin de Charles Caffin

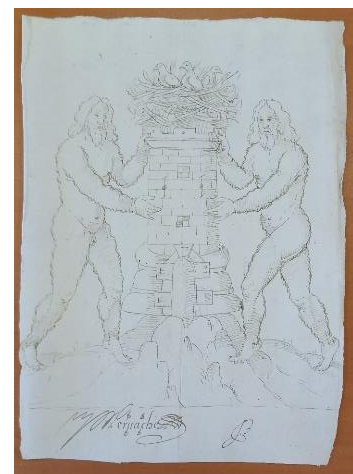


Moutardier de Michel Lecomte



Cuillère de J Chachereau

En conclusion, une belle illustration du métier d'orfèvre trouvée par Stéphane Dallet dans un acte du notaire Etienne JOUSSEAU à Niort du 11/05/1647 (côte 3 E 3409). Il concerne une commande pour 540 livres d'une "tour d'argent ayant au-dessus un nid et des oiseaux d'argent doré, soutenue par deux sauvages en argent doré." Cette commande a été passée pour le compte de Monseigneur le Prince de Marsillac, gouverneur du Poitou à Paul MERVACHE, maître orfèvre à Poitiers. L'acte est accompagné d'un dessin de la tour d'argent, signé de Paul MERVACHE.



Sources :

1. Liste des orfèvres transmis par la SHAAPT
2. Base de données de Génée79
3. AD79 : registres paroissiaux et état civil, minutes des notaires, contrôle des actes
4. Livre « *Orfèvres et poinçons des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, en Poitou, Angoumois, Aunis, Saintonge, d'Elie Pailloux de 1962* »
5. Photos prises au Musée d'Agesci
6. Site alienor.org (<https://www.alienor.org/>)
7. Conférence du 17 octobre 2023 de la SHAAPT sur les orfèvres de Thouars

Monique BUREAU

P COMME PERRUQUIER

Le roi Louis XIII, ayant été chauve très jeune, a adopté la perruque dans les années 1630. Dès 1634, il autorisa la création de places de perruquiers étuvistes. Mais c'est sous le règne de Louis XIV que la perruque connut son apogée. La corporation des barbiers perruquiers baigneurs étuvistes est créée en 1673, sous l'autorité du premier chirurgien du Roi. Au XVII^e



siècle, cette corporation est l'une des plus riches professions de Paris. Elle fait partie des métiers honorables de première classe à haute qualification. Les dignitaires de cette corporation sont : le lieutenant, le doyen, le prévôt ou syndic, le greffier. La mode de la perruque gagne toutes les classes dominantes : courtisans, bourgeois, magistrats, même abbés, et se répand en Europe. La perruque pour femme n'arrive qu'en 1730. Les modes varient au fil du temps. Sous Louis XIV, la perruque est extrêmement lourde et désagréable à porter. Sous Louis XV elle est plus légère, blanche, recouverte de farine ou de poudre de riz. Les meilleures perruques sont bien sûr en cheveux naturels. Pour les moins aisés, on ajoutait du crin.

Au cours de mes recherches, j'ai croisé quelques perruquiers dans les Deux Sèvres, principalement à Niort :

- d'une part Jean BILCARD et son fils Charles Hypolite.
- d'autre part des perruquiers liés par des liens familiaux : Jean BOUTIN et son fils François, le curateur de Jean, Jean Baptiste SALLENEUVE, le beau-frère de Jean, Jacques DOUCELIN, son fils Philippe, ses gendres Paul François SAUVAGET et Pierre Louis PEROT, ses petits-fils Léon SAUVAGET, Louis LARGEAU, Pierre-Philippe PEROT.

Quels renseignements peut-on trouver dans ce petit échantillonnage, bien trop petit pour en tirer des conclusions ? D'où viennent ces perruquiers des Deux Sèvres ?

- Jean BILCARD est né dans le Doubs d'un père natif de Franche-Comté et d'une mère nancéenne.
- Jean BOUTIN vivait à Clermont-Ferrand lors de son mariage en 1762. Je n'ai pas trouvé où il est né. Il sera syndic en 1777. Mais un autre BOUTIN, René, était déjà maître perruquier à Niort, et juré syndic en charge en 1750. Je n'ai pas réussi à établir de lien de parenté entre eux.
- le père de Jean Baptiste SALLENEUVE, David, était déjà perruquier et second doyen et greffier en 1750. Il venait du Périgord.

- Jacques DOUCELIN est né à Montmorillon (Vienne).
- Son gendre, Pierre François SAUVAGET, né à Niort, est parti enfant à Surgères.
- Pierre Louis PEROT est né à Melle et Louis LARGEAU à Saint Pardoux.

Que faisaient les pères des premiers perruquiers trouvés ?

- le père de Jean BILCARD était militaire à son mariage, puis cabaretier à la naissance de son fils, et redevenu militaire (vétéran pendant les guerres napoléoniennes).
- le père de Pierre Louis PEROT était tailleur d'habits. Il avait un frère également tailleur d'habits et un autre frère cordonnier (ancêtre du Président François HOLLANDE).
- Ils étaient aussi fermier (Doucelin), bordier (Largeau), artisan (Boutin), notaire (Salleneuve).

Qu'ont fait les enfants de perruquiers qui ne l'ont pas été à leur tour ? Ils sont souvent devenus artisans : cordonnier, plâtrier, pâtissier, cuisinier, goustier, mais aussi instituteur ou garde magasin de la Marine.

Des enfants nés au XVIII^e siècle sont devenus perruquiers, mais un natif de 1764 est dit coiffeur de femme. Pour ceux nés à la toute fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle, le métier a évolué. Ils sont coiffeur de femme, marchand chapelier, perruquier puis coiffeur, coiffeur parfumeur, coiffeur-marchand de cheveux.

Les plus intéressants sont les LARGEAU qui quittent les Deux Sèvres. Jean Roméo dit Roméo LARGEAU né en 1807 à Niort, route de la Rochelle, vit à Tours depuis au moins 1830, et est dans l'annuaire des perruquiers et coiffeurs à Tours, rue Royale (aujourd'hui rue Nationale) entre 1837 et 1845 comme coiffeur et parfumeur. Il fait partie de l'Académie de coiffure fondée par Ferdinand CROISAT en 1834 et qui a fonctionné jusqu'en 1839. Il apparaît dans les publications « cent-un coiffeurs de tous les pays » de Ferdinand CROISAT en tant que membre de l'Académie, avec le dessin et le mode de réalisation d'un turban et d'une coiffure faits par lui. Son fils unique est décédé jeune au cours de la guerre de Crimée, dans semble-t-il un des épisodes du siège de Sébastopol. Roméo a fini ses jours à Niort.



Turban de Roméo Largeau



Coiffure de Roméo Largeau



Coiffure de Victor Largeau

Son frère, Jean dit Victor LARGEAU (rien à voir avec l'explorateur) né en 1812 au même endroit que Roméo, sera coiffeur, marchand de cheveux, marchand parfumeur, négociant, agent d'assurances à Paris. Alors qu'il vit et travaille encore à Niort, sans doute grâce à son frère membre de l'Académie, une de ses coiffures avec son mode de réalisation figure aussi dans « cent-un coiffeurs de tous les pays » dont les publications s'étalent entre 1836 et 1841. Après un passage par le Havre vers 1848, il est dans l'annuaire des coiffeurs de Paris, de 1855 à 1857, 29 rue Bourg l'Abbé (2^e), en 1859-1860, 325 rue Saint Martin (3^e). Sa publicité dit :

"Tours en cheveux et peignes en buffle.

LARGEAU (Victor), successeur d'Alexandre Durand, marchand de cheveux, présentement rue Saint Martin, 325, en face la maison Pineaud

a l'honneur de prévenir ses anciens confrères qu'il vient de monter une fabrique de peignes en buffle, en tous genres, et que par un nouveau procédé mécanique, il est parvenu à perfectionner les pointes et le poli des dents. Il fait également tous les raccommodages en écaille et tient toujours, comme par le passé, un grand assortiment de postiches, tours indéfrisables et toutes les fournitures de coiffeurs, telles que rubans, tulle, soie, épingles, crochets métalliques, fers et têtes à perruques, etc, etc. En outre, il prévient qu'il a monté un atelier d'implantations générales, et que MM. les coiffeurs trouveront chez lui des postiches parfaitement confectionnés."

Hélas, il fait faillite en 1864, et change de voie. Communard, il s'intitulait délégué de la Franc-Maçonnerie pour le 167^e bataillon fédéré. Il inspectait les postes de la Garde Nationale et recherchait les réfractaires. Le 7 février 1872, la 7^e chambre du Tribunal Correctionnel le condamna à 4 mois de prison pour usurpation de fonctions (Site le Maïtron). Son fils sera employé.

Marie-Isabelle FEMENIA

Q COMME QUE D'AVANCÉES POUR AMAND !

De l'arbre à la scierie

Amand, c'était mon grand-père paternel, je prends ici sa place afin de transcrire ce qu'il a dû espérer et ce qu'il a réalisé en ce début du XX^e siècle !

Amand a vécu au cours de cette période que l'on appela plus tard : La Belle Époque !

Né en 1862 dans un petit village proche de la forêt de l'Hermitain, le Rivault, Amand n'était pas le fils aîné de la famille, seulement le troisième enfant d'une famille de neuf dont cinq vont décéder à la naissance ou peu de temps après.



Son père François était déjà charpentier/menuisier dans ce hameau, et cela de père en fils depuis déjà au moins trois générations. Le fils aîné, Olivier, aurait dû continuer le travail du père mais, bien qu'ayant appris la menuiserie, il devint limonadier et s'installa au café de la Cantine dans la forêt non loin du carrefour de La Mothe-Saint-Héray - Niort et Saint-Maixent-l'École - Melle.

Son installation fut concomitante avec les travaux de la ligne de tramway qui traversant la forêt par Chambrille allait rejoindre Melle. Le fait que sa femme était fille d'un employé des chemins de fer y fut sans doute pour quelque chose.

Alors Olivier, en 1901, à l'ouverture de cette ligne va convoquer la *Balade du muguet*, le dernier dimanche d'avril ou le premier de mai de chaque année. Même s'il y avait déjà des bals à cet endroit, l'engouement va bien être là et les belles Dames et Messieurs des alentours venaient se promener, montrer leurs toilettes et chapeaux des Quatre-Routes au café de la Cantine, danser, boire et manger des tourteaux fromagers qu'Olivier préparait en grand nombre.

Cette forêt, qui avait tant servi les protestants au cours des Dragonnades, allait désormais être un lieu de détente, de loisir et de plaisir !

Mais la forêt gardait son rôle depuis la nuit des temps afin de fournir le bois nécessaire à la construction des charpentes, des hangars, escaliers et tout le bois de chauffage dont les fagots qui alimentaient le nombre important de boulangeries en ce début de siècle.

La terre de cette forêt était favorable à la pousse des châtaigniers dont le bois était très utilisé.

Ce fut donc Amand qui prit la suite de son père François ! Un autre garçon, Julien ira s'installer menuisier dans le village tout proche de la Couarde.

François était venu vivre avec sa famille à l'Hermitain à l'endroit où avait existé le prieuré du même nom. Après une période de location, il acheta les bâtiments et les terrains aux alentours dont une zone

de châtaigneraie qui séparait la forêt du village, il eut donc ainsi tout le bois nécessaire afin de satisfaire ses clients.

François fabriquait ses outils et se déplaçait chez ses clients qui lui commandaient des tonneaux. Il sciait les douelles à la main dans des madriers et liait ensuite les fûts avec des cercles de bois. A la veillée, il tournait des fuseaux que sa femme Madeleine allait vendre au marché, La Mothe-Saint-Héray et Saint-Maixent-l'École les plus proches. Elle s'y rendait avec une petite charrette tirée par un âne. L'hiver, il fabriquait aussi des meubles et emportait son banc de charpentier et tout son outillage.

Amand qui s'était marié en 1894 avec Alida dont il avait eu un garçon très rapidement, Ulysse, avait fait l'acquisition de matériel de scierie et travaillait en commun avec un voisin, M. Menuet qui, lui, était déjà entrepreneur de battage et possédait une locomotive à vapeur.

Ainsi, l'été, le travail se concentrait sur le blé et l'hiver Amand pouvait travailler au dehors sur le bois ! Ils s'installaient ainsi dans les grandes cours de ferme et les agriculteurs venaient faire débiter leurs billes de bois afin d'avoir, des chevrons, lattes, perches, piquets, tout ce dont ils avaient besoin.



Amand devait bien rêver d'autre chose : en 1902, il va acheter des terrains dans le village de l'Herminette, un « pré magot » et un « pré de la fontaine » où bien entendu il y avait de l'eau !

Mais il fallait avant tout faire vivre sa famille et ce fut la construction d'une maison et de bâtiments d'agriculture qui occupèrent tout son temps libre, Amand jardinait la nuit et Alida aidait à *bouffeter*¹⁷ les parquets.

En 1908, naquit un autre garçon, Léo qui fut mon père !

Malheureusement, le destin allait basculer avec la déclaration de guerre en 1914 : Ulysse put se faire réformer deux fois, mais au cours de l'année 1915, il fut incorporé au 68^e Régiment d'Infanterie.

Au mois d'octobre, alors qu'il est dans le Pas-de-Calais, une lettre raconte son émerveillement dans une usine de machines à vapeur, de scies à ruban raboteur, il aurait tant voulu que son père soit avec lui pour voir cela !

Dans un autre courrier, il répond à une demande de son père concernant leur devenir : « *se tourner vers l'agriculture ou bien vers le travail du bois ?* »

Ulysse a cette réponse implacable : « *je pense que moi je préférerai la culture mais pour toi le travail du bois te conviendra mieux, alors, faites comme si je n'avais jamais existé !* »

Ulysse reviendra les voir pour Noël et déjà son frère eut du mal à le reconnaître : « *il fumait la pipe et buvait de l'alcool* ».

Sa dernière lettre date du 12 avril 1916 où il demande de ne plus lui envoyer de l'argent : « *on ne sait jamais ce qui peut arriver* ».

Il rejoindra la région de Verdun et ses combats impitoyables et sera porté disparu le 5 mai 1916 à la cote 304 dans la Meuse.

¹⁷ Préparation de la lame de parquet afin qu'elle puisse s'assembler à une autre
Généa79 n° 123 page 40

Il est impossible de se mettre à la place de toutes ces familles endeuillées au cours de cette guerre mais je salue le courage d'Amand, d'Alida et de Léo !

Et malgré tout, la vie continue et Ulysse avait donné la voie : le travail du bois !

En 1923, Amand se libère de son travail avec M. Menuet et achète une locomotive et un métier de scie à ruban de la marque Gillet Casteljalous équipé de deux charriots permettant de débiter du bois de gros calibre.

Tout ce matériel est installé en bas des terrains près de la fontaine !

En 1925, Amand embauche un ouvrier scieur qui affûtait lui-même ses scies.

Au début, Léo prenait plaisir avec un employé à mettre du bois dans la chaudière et surtout à actionner le sifflet pour annoncer la mise en route.

Rapidement, le scieur était un homme qui ne supportait personne, d'après Léo.

Léo à 17 ans aurait pu continuer ses études au Cours Complémentaire de La Mothe-Saint-Héray comme ses camarades. Il choisit d'aider son père et d'aller conduire les chevaux dans la forêt afin de ramener le bois à la scierie !

La demande de bois et fagots était de plus en plus grande et Amand dut commencer à acheter à l'extérieur un taillis de 15 hectares au bord de la forêt de St-Sauvant en association avec le maire de Romans qui était également forestier.

Cette exploitation va durer trois ans, les bois étaient abattus et exploités par des ouvriers de la région et déposés sur une ligne forestière facilitant le transport en camion. La femme du garde forestier de St-Sauvant va les héberger et prendre en pension, le temps du débardage, trois hommes et trois chevaux une semaine entière de temps en temps pendant ces travaux !

En fin de semaine, ils rentraient à l'Hermitain avec la 163 Peugeot d'Amand !

Ces bois étaient ensuite acheminés en camion, les fagots étaient mis sur wagons à Rouillé et repris deux jours plus tard à La Crèche afin de les livrer sous les hangars des boulangers.

Le camion appartenait à M. Audis de Pamproux et, en tant que camarade de Léo, celui-ci le conduisait lorsqu'il n'y avait pas d'autre personne disponible. Il faut préciser que le permis de conduire n'était pas encore obligatoire !

Dans la forêt de l'Hermitain, le travail du bois était vraiment très dur et difficile. Pendant ces années-là, les perches de châtaigniers étaient abattues au début de l'hiver par les cultivateurs qui, après avoir terminé leurs semailles, se procuraient un peu d'argent et du bois mort pour leur chauffage.

Cet abattage devait se faire à la hache et ensuite, la souche était arrondie à l'herminette¹⁸ afin que la nouvelle pousse puise sa substance dans la terre proche. Cet instrument dangereux fut interdit en 1920. L'abattage et le débardage devaient être terminés au 15 avril de chaque année !

Ces avancées, machine à vapeur, scie à ruban, voitures, trains ... avaient permis à Amand de faire mieux et plus vite que ses ascendants. Le progrès n'était pas fini, ce fut ensuite l'arrivée du téléphone et bien entendu de l'électricité !



¹⁸ Hache de tonnelier à fer recourbé

En 1932, Amand va faire installer un moteur électrique qui va nécessiter l'installation d'un branchement par la Régie du SIEDS dont le coût fut de 1 140 francs.

Hélas, Amand, malade, ne verra pas longtemps ce changement. Le 31 décembre 1933, il se fait radier du registre du commerce, et c'est Léo, son fils, qui sera inscrit le 10 avril 1934 sous le terme « Bois et scierie ».

Léo avait terminé son service militaire d'un an en Algérie, il s'était marié le 29 avril 1931 avec ma mère Simone, la succession arrivait déjà, Jeannine en 1932, Paulette en 1934, André en 1936 et Ginette en 1938.

Mais Amand saura juste que Léo allait prendre le relais, il ne verra pas la naissance du fils attendu, André, il décède le 29 décembre 1934 à l'Hermitain et sera enterré dans le cimetière familial protestant de la famille.



Ginette SAVARIAUX

PS : Ce lieu deviendra *la scierie de l'Hermitain* où j'ai grandi, et plus tard avec mon frère André (Ets Savariaux).

Sources :

Photos : archives familiales

Cadastre napoléonien AD Niort

Livres de Léo : *84 ans de souvenirs et Historique de Souvigné, de 1900 à nos jours.*

Livre de Ginette : *L'Hermitain, de la forêt aux hommes, de l'arbre à la scierie.*

R COMME RÉGISSEUR BESTEL

Un homme au service des privilégiés

Cette histoire commence banalement, par un acte de mariage. Le 21 novembre 1771, dans la paroisse de Saint-Martin-de-Saint-Maixent, Goislou, curé depuis 1763, célèbre un double mariage. Le premier homme se présentant dans l'église est Louis Baudry, fils de René Baudry et de Renée Dru. Sa future épouse se nomme Geneviève Marie Bestel, qui se présente accompagnée de sa sœur, Antoinette Louise, qui prend pour époux Bonaventure Grillet, un jeune veuf. Les deux jeunes filles ont pour parents feu Marie Guesdon et sieur Claude Antoine Bestel, fermier.

Dès lors, ce Claude Antoine Bestel m'interpelle, pourquoi est-il qualifié de sieur ? Et pourquoi est-il qualifié de fermier, terme relativement rare sous l'ancien régime (métayer, laboureur étant plus commun) ? Une enquête approfondie sur sa personne se révèle nécessaire !

Ce nom de famille ne me disant rien, je le tape sur la base du cercle et les résultats qui en sortent sont tous liés à sa personne ou à ses enfants, comme s'il n'avait pas de parents ni d'ancêtres, à moins qu'il vienne d'autre part ? Mais bon, il ne faut pas s'éparpiller. Essayons tout d'abord de retrouver quand sont nées Geneviève Marie et Antoinette Louise. Très rapidement, nous retrouvons leurs traces et celles de leurs autres frères et sœurs, Marie Anne et Julien sur les relevés du cercle.

Nom du sujet	Prénom du sujet	Date	Commune
BESTEL	Geneviève Marie	21/01/1745	LA MOTHE ST HÉRAY
BESTEL	Antoinette Louise	11/01/1746	LA MOTHE ST HÉRAY
BESTEL	Marie Anne	08/12/1749	ST MARTIN DE ST MAIXENT

Capture d'écran des résultats de recherche dans les relevés du cercle généalogique

Un petit tour dans les registres paroissiaux se révèle nécessaire. Sur les quatre baptêmes, Claude Antoine (parfois agrémenté du prénom Pierre) est qualifié une fois de « Monsieur » et les autres fois de sieur. Mais ce qui est intéressant, c'est la profession qu'il exerce. En 1746, il est marchand puis, par une ascension sociale mystérieuse, il est en 1749 « Régisseur pour

l'abbé de Saint-Maixent » et en 1752 se désigne comme « intendant des affaires de monsieur l'abbé de Saint-Maixent ».

Cette fonction nous donne l'air d'avoir affaire à un homme important même si son rôle au sein de l'abbaye reste difficile à cerner. Depuis 1634 et l'arrivée de la congrégation bénédictine de Saint-Maur, l'abbaye renaît et est réorganisée. Saint-Maixent devient un centre religieux et économique important dans la région. Dès lors, l'abbé est très souvent un important prélat catholique ; en 1641, ce n'est nul autre qu'un certain Armand Jean du Plessis de Richelieu, plus connu sous le nom de cardinal de Richelieu. Quand Claude Antoine Pierre est « régisseur » ou « intendant », l'abbé est un certain Frédéric, comte de Saint-Séverin d'Aragon (de 1742 à 1772), celui-ci ne réside pas dans la région et vit paisiblement à Plaisance en Italie où il est chanoine.

En tant qu'intendant ou régisseur, le sieur Bestel semble donc s'occuper des biens immobiliers que possède l'abbaye en travaillant en étroite collaboration avec George Vallet, le sénéchal de l'abbaye. Ces biens, dont on ne connaît pas la liste exacte, sont principalement composés de terres et de fermes dans les paroisses de la région de la Sèvre. La gestion de cet important patrimoine lui permet d'acquérir une certaine notabilité et renommée locale.

Cette notabilité se renforce par un jeu d'alliances religieuses et matrimoniales avec les importantes familles locales. Claude Antoine Pierre, au début de sa vie, est parrain de 9 enfants sur la paroisse de la Mothe Saint-Héray. Les parents de ces enfants sont tous des artisans du bourg, on y trouve un chapelier, un marchand et un serrurier. Pour ses propres enfants, le sieur Bestel choisit aussi comme parrains des artisans de Saint-Maixent ou de la Mothe, notamment Léon Dubreuil ou encore Claude Denis, issus de familles de négociants et de marchands, métier qu'il exerçait au début de sa vie.

Le baptême le plus prestigieux est sans aucun doute celui d'Antoinette Louise en janvier 1746 qui a pour parrain Messire Louis de Montausier, Marquis de Crussol et seigneur de Salles. Ce dernier est un noble important et le roi Louis XV lui rend visite dans son château de Salles le 10 juillet 1750. La marraine est Dame Antoinette Louise d'Aydie de Ribérac, abbesse du couvent des bénédictines de La Mothe-Saint-Héray. Les deux ne pouvant être présents, ils sont représentés par l'abbé Gaspard Girault et demoiselle Louise Bonneau, issue d'une famille d'officiers royaux.

Malheureusement, Marie Guesdon, son épouse, meurt subitement le 21 juin 1753. Par son importante posture sociale, celle-ci est inhumée au sein même de l'église de Saint-Martin-de-Saint-Maixent en présence de sa famille. Après cette date, la vie de Claude Antoine Pierre est plus difficile à retracer. Celui-ci ne se marie pas, il ne laisse plus de traces dans les registres paroissiaux, ni dans les rôles de la taille de Saint-Martin-de-Saint-Maixent entre 1750 et 1770 et on ne sait pas s'il continue son activité d'intendant, même si on ne peut pas affirmer non plus qu'il l'arrête.

Sa trace est cependant retrouvée sur les rôles de la taille de la paroisse de Souvigné. On y apprend que le sieur Bestel a fait l'acquisition de la métairie de la Grange d'Oiré, qu'il loue et dont il récolte seulement « les terrages et redevances nobles ». De 1753 à 1769, il confie son bien à Samuel Guery qui y exerce la profession de garde étalon. Ainsi, l'état royal confie aux gardes-étalons des chevaux royaux que celui-ci doit dresser, entretenir, faire reproduire et les rendre utilisable pour les besoins de l'État, notamment pour la guerre. Le sieur Bestel, en simple propriétaire roturier d'un bien noble, paye chaque année environ 22 livres de taille dans la paroisse. A partir de 1770, à environ 60 ans, il reprend à son compte l'exploitation de garde étalon et paye désormais 100 livres de taille de plus.



Homme tenant un cheval par la bride à la métairie du Courtiou à Beaussais. Source : base geneanet de duvgen

À cette même période, ses filles se marient. Ces mariages sont plutôt réussis. Une se marie avec un marchand minotier, l'autre avec un dragon du roi puis avec un huissier royal saint-maixentais. Celui-ci, de Marie Geneviève, est cependant en demi-teinte. Son époux, Louis Baudry, elle le connaît depuis longtemps. René, le père de Louis, est un vieux compagnon de route du sieur Bestel, il a tout d'abord été marchand et puis il est devenu garde de Monseigneur l'abbé de Saint-Maixent de 1752 à sa mort en 1763. Renée la mère de Louis est elle aussi issue d'une longue famille de marchands mellois. Louis et Geneviève sont plutôt pressés par la vie et, alors qu'ils ne sont pas mariés, deviennent parents d'une petite Catherine le 17 février 1769 qui naît dans la garde-étalonnerie à la Grange d'Oiré. Dans une société si pieuse, cet enfant illégitime attire la honte sur la famille. De plus, Louis n'a pas la même stature sociale que ses beaux-frères, il est un simple cardeur avant de devenir journalier et de ne payer qu'une à deux livres de taille comme la majorité des petits paysans poitevins.

À peine deux ans après sa reprise, la garde-étalonnerie prend fin par la mort de Claude Antoine Pierre Bestel le 4 octobre 1772. Il meurt de maladie, peut-être de variole ou de grippe, dont les cas sont nombreux cette année-là. Il est inhumé deux jours plus tard, le 6, dans l'église de Souvigné. Après sa mort, son héritage se dilue, ses enfants ne reprennent pas le métier et le sieur Jorigny devient le garde étalon de la grange d'Oiré. L'année suivante, ils s'empêchent dans un procès devant le juge sénéchal de l'abbaye. Ils réclament un arrérage de 21 ans d'une rente de deux chapons et de 25 sols et quatre deniers en argent qui leur est dû mais que le sieur Bestel père n'a jamais réclamé, suivant la tradition qu'avait créé Samuel Guery de ne pas quémander ceci à ses laboureurs. Les réclamés acceptent de payer la somme mais refusent catégoriquement de donner les 42 chapons (deux par an sur 21 ans). Constatant que cet usage était tombé en désuétude depuis plus de 60 ans, le juge abandonne les poursuites et les enfants Bestel sont déboutés.

Ainsi, au cours de sa vie, Claude Antoine Pierre Bestel a réussi à atteindre un statut social élevé au sein de la communauté locale de Saint-Maixent. Aux origines inconnues, il devient un gestionnaire de patrimoine zélé et qui réussit à ne pas redescendre dans la hiérarchie sociale, mais qui ne réussit pas non plus à monter plus haut et stagne socialement et économiquement pendant 30 ans jusqu'à ce que son héritage se dilue. Ainsi, on pourrait voir le sieur Bestel comme le symbole de la crise que traverse le siècle. Il est impossible de gravir l'ascenseur social sans se heurter à la noblesse et ses privilèges qui se garde les meilleures places face à un tiers-état qui essaye de s'enrichir face à sa concurrence déloyale mais qui n'y arrive pas. La société est donc paralysée, peut-elle le rester comme ça longtemps ?

Matteo MADIER

S COMME SAUNIER SOUS LOUIS XIV LAURENT BONTEMPS (1665-1730)

En marchant quelques minutes en contrebas du marais, Laurent atteint les mêtieres* et les œillets* où s'alignent les mulons* blancs. Nu-pieds, le corps penché et le visage buriné, Laurent termine sa journée au soleil couchant. Il porte sur ses épaules endolories les derniers boisseaux de sel qu'il va revendre dans quelques semaines dans son pays de Gâtine.

Il faut passer la Loire, en pays de haute gabelle pour revendre le sel plus cher, en essayant d'échapper aux gabelous*. Les villes les plus proches de La Chapelle-Saint-Laurent où il vit, sont Bressuire, Parthenay et Thouars. Il existe une voie romaine vers Thouars, mais les gabelous se cachent à l'ombre des grands chênes pour surprendre les faux sauniers et les conduire dans la tour Grainetière*, dans la ville de Thouars ; elle sert de prison à des dizaines de faux-sauniers qui y croupissent dans des conditions atroces.

Les sauniers voituriers, marchands de sel sont nombreux sur les chemins cabossés. Le sel que Laurent transporte est précieux pour conserver les aliments notamment les viandes, les poissons et les fromages. Il a observé les femmes préparer des salaisons, sécher la viande, les poissons, saler les fromages. Il a sa ration de sel, c'est aussi sa monnaie d'échange, son salaire. Les tanneurs de Parthenay sont de bons clients ainsi que les potiers, les peintres et les tisserands qui fixent les colorants avec le sel. Laurent navigue parfois sur l'Ouine, la rivière la plus proche de son village. Sur sa barque plate, les sacs de sel sont si lourds que son embarcation trop légère a chaviré plusieurs fois avec sa cargaison. Il préfère circuler à pied avec ses compagnons, ou bien atteler sa jument à la carriole, ou charger sa mule pour suivre les routes du sel les plus proches. Elles conduisent vers la mer, dans les marais salants de l'Atlantique.

Toute cette famille aux « pieds salés » se retrouve aux foires de Bressuire, de Parthenay et de Thouars pour se rendre dans les greniers à sel, où se croisent, sauniers, propriétaires de sauneries, rouliers*, voituriers, saleurs, jurés de sel, boiseliers...

Laurent travaille avec ses parents, ses frères, ses sœurs, ses demi-frères et sœurs. Dès son plus jeune âge, il participe aux travaux en transportant le sel. Il a 18 ans quand sa mère Perrine Giret décède le 27 septembre 1673 au village de la Frémerière à La Chapelle-Saint-Laurent.

Contrôlé, mesuré, et échangé en France jusqu'à l'instauration du système métrique décimal, le sel est considéré comme une matière sèche. Mesuré en volume, l'unité de base est le boisseau, ce qui représente 12,695 litres. Au-dessus, il y a le minot (3 boisseaux), le setier (12 boisseaux) et le muids (144 boisseaux). Ces anciennes unités ont été abolies sous la Révolution.

Les nobles et le clergé, à l'ombre du roi Louis XIV et de ses conseillers, planent au-dessus de sa tête ; le roi a fait du sel un instrument de pouvoir et un monopole royal. La gabelle représente 6% des revenus royaux ; c'est l'impôt le plus injuste. Entre les six zones tarifaires, le prix du sel varie de 2 à 60 livres le minot. Situé dans le Pays de basse gabelle, le sel est peu cher à La Chapelle-Saint-Laurent. Jusqu'en 1694, il y a des chambres à sel, des dépôts et des greniers. La population l'achète taxé et au détail.

Les archiprêtres de Parthenay résident de 1624 à 1793 à La Chapelle-Saint-Laurent, paroisse dont ils sont curés. Laurent a 30 ans, le 15 octobre 1685 lors de la révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV. Les dragonnades dans la région se multiplient alors autour de lui. Les grands parents de Laurent ont connu le saccage et le pillage de La Chapelle-Saint-Laurent par les huguenots (notamment le moine apostat Champagnac). Ils brûlèrent le curé archiprêtre Barrion dans l'église laissant un de leurs lieutenants Rudurfat près du sanctuaire. Il perçut les revenus du clergé pendant 18 ans. La justice de Poitiers le condamna en 1579 à réédifier la chapelle. Le 29 novembre 1604, elle fut consacrée par l'évêque de Poitiers, Monseigneur Geoffroy de Saint-Belin.

Sur les chemins, Laurent croise les pèlerins en cape portant sur le cœur la coquille de saint Jacques. Ils marchent sur Compostelle et font parfois une halte à Pitié, lieu de pèlerinage local pour se recueillir devant la Pieta. Lui-même participe aux cérémonies religieuses de sa paroisse ; tous ses enfants sont baptisés dans la religion catholique.



THOUARS (Deux-Sèvres) — Tour du Prince de Galles
Porte xiv^e siècle d'un des Cachots
*Cachot de la tour grainetière
(AD79 40 Fi 8686)*



Le 30 octobre 1690, âgé de 35 ans, Laurent épouse Françoise Bourrion à l'église ; ils auront 9 enfants. La mortalité infantile est très élevée. Les sage-femmes, issues pour la plupart de familles huguenotes, ont quitté la région ou sont emprisonnées. Ses enfants Marie, Françoise, Jacques, Laurent, Jacquette et Pierre décèdent très jeunes ; seule une autre Françoise devient adulte, se marie à l'âge de 17 ans le 18 août 1716 à La Chapelle-Saint-Laurent avec Jacques Perault et décède quatre ans plus tard en 1720.

En 1708, sa femme Françoise, après dix-huit ans de mariage et neuf enfants, décède à l'âge de 42 ans. Laurent âgé de 43 ans se remarie la même année le 17 septembre 1708, avec Elisabeth Ancelin âgée de 21 ans, du village de Chenully. Les témoins sont Jean Bontemps marié à Mathurine Ragueneau et Pierre Bontemps saunier marié à Marguerite Vergnault ; ce sont ses demi-frères. 7 enfants vont naître de ce second mariage, seul René survivra et se mariera à Pugny avec Jeanne Julie Guérineau.

En 1709, l'hiver est particulièrement rigoureux. Sur les routes gelées, les températures descendent jusqu'à moins 26 degrés. Les jacqueries, les épidémies et les famines continuent de sévir dans la région. Les chemins de plus en plus dangereux perturbent le travail de Laurent comme marchand de sel et voiturier.

Des brigands de grand chemin dépouillent les voyageurs, attaquent les marchands. Les gabelous n'épargnent pas les faux sauniers et les loups rôdent autour des maisons. Pendant l'hivernage de septembre à février, la famille de Laurent, qui vit sous le même toit avec ses parents, écoute les récits des anciens à la veillée. Ils racontent dans une langue patoisante la naissance de Laurent le 12 juillet 1655, transcrite sur le registre paroissial par le curé de La Chapelle-Saint-Laurent. Ils transmettent à leurs enfants, dans la tradition orale, l'histoire de leur famille et de leur pays.

C'est à cette époque que le petit fils de Louis XIV, Louis XV voit le jour, le 15 février 1710.

C'est sous Charles VI, roi de France de 1380 à 1422, que l'administration des greniers à sel est confiée à des agents royaux. Ils font office de vendeurs de sel, assistés de mesureurs, de regrattiers* chargés de la vente à petites mesures, de receveurs de la gabelle et de juges des contentieux relatifs à la perception de la gabelle.

Au XV^e siècle, au temps des seigneurs de Bressuire, La Chapelle-Saint-Laurent est érigée en châellenie ; elle est réunie au comté des Mottes-Coupoux qui appartient à Philippe de Commynes, ancien conseiller du roi Louis XI. La juridiction s'étend sur La Chapelle-Saint-Laurent, sur son annexe de Pittié, et sur divers hameaux des paroisses de Largeasse, Traves, Neuvy, Clessé et Chiché. Ressortissant du duché de Thouars, elle dispose d'un juge qualifié, d'un sénéchal, d'un procureur fiscal, de six procureurs, de trois notaires et d'un greffier. Après avoir fait partie au XVI^e siècle de l'élection de Parthenay, elle est rattachée à celle de Thouars.

Au XVI^e siècle, l'affermage* de la gabelle se généralise. Les agents des greniers sont alors déchargés de leurs activités commerciales et fiscales. Ils se consacrent principalement à des fonctions de police et justice pour lesquelles sont créés des offices de lieutenants, procureurs, sergents, greffiers, contrôleurs.

Le seigneur et chevalier René Sauvestre de Clisson à Boismé, seigneur de La Chapelle-Saint-Laurent dont dépend la famille de Laurent, reçoit une partie des biens de Philippe de Commynes. Les parents de Laurent se souviennent que le seigneur René Sauvestre fût enterré en 1645 dans l'église de La Chapelle-Saint-Laurent ainsi que sa femme Dame de Sourdis épousée en secondes noces, décédée en 1662.

« Certains furent obligés pour survivre de tenter l'aventure de la contrebande de sel, ce sont les faux sauniers sanctionnés et sévèrement punis, ils sont condamnés au gibet aux galères parfois à la déportation vers le Canada... » (Maurice Poignat).

Le 4 mars 1790, à partir de la province du Poitou, est créé le département des Deux-Sèvres ; la gabelle est supprimée. Ce fut la cause, selon Abel Hugo, le frère de Victor Hugo, de la Chouannerie. Elle réduisit à la misère plus de 2 000 familles qui ne vivaient que du commerce frauduleux du sel, dont un célèbre faux saunier Jean Cottureau dit Jean Chouan. La Chapelle-Saint-Laurent se retrouve au cœur d'une guerre fratricide entre les royalistes et les républicains. Les familles se déchirent mais c'est une autre histoire pour la famille de Laurent Bontemps.

Françoise FIAT

Lexique

Métière : Bassin d'évaporation du sel

Œillet : Compartiment où cristallise le sel

Mulon : Tas de sel s'égouttant naturellement

Gabelous : Douanier sous l'Ancien Régime chargé de collecter le sel de la Gabelle

Roulier : Personne qui transporte des marchandises sur un chariot

Regrattier : Personne qui achète des denrées pour les revendre au détail comme le pain et le sel

Salorge : Magasin à sel, bâtiment en bois ou en pierre qui sert de stockage du sel, remplace le magasin à sel

Grenier à sel : Sous l'Ancien Régime, magasin où le sel était entreposé puis vendu au prix majoré du droit de gabelle, sous la surveillance de l'autorité publique et juridiction où l'on jugeait.

Affermage : Comme beaucoup d'impôts royaux, la gabelle est souvent affermée, confiée à des intermédiaires, les fermiers qui avancent son produit au roi et doit recouvrer les sommes dues par la population.

Rédimé : Le Poitou pays rédimé, qui avait racheté le sel au prix du marchand 4 à 15 livres le minot.

Bibliographie

-*Histoire des Communes des Deux Sèvres, le Pays du Bocage Bressuire Cerisay Mauléon Moncoutant* Éditions Projet 1986 -Maurice Poignat

-*Les Deux Sèvres Médiévales* -Isabelle et Michel Soulard Geste Editions/Histoire 2009

-Publication de Hisla Ad Marchas « *L'Île d'Olonnes Autrefois Les Marais du pays d'Olonne leur histoire et leur exploitation. Numéro spécial Septembre 2023* ». Yohan Paul Eveno

-*Les chemins du sel. Une randonnée pour l'Europe.* Euros randos 2002 Paul Olivier

-Atlas Archéologique de Touraine « *Les Ressorts de juridiction des greniers à sel sous l'Ancien Régime* »

-Grenier à sel de Pouancé par Odile Halbert

-Site *Geneanet* et particulièrement les pages d'Isabelle Nicolas, Rémy Guérineau, Stéphane Tarteault et Gilbert Mole. Sources précieuses pour mes recherches sur les familles Bontemps ainsi que la famille Bayle Labouré

-Les Archives départementales des Deux Sèvres.

Thouars : le pont des Chouans

T COMME TAILLANDIER

Pourquoi parler du taillandier ? C'est un métier que j'ai trouvé auprès de mes ancêtres.

Tout d'abord une définition. « *Le taillandier est un forgeron spécialisé dans la fabrication des outils taillants tels que haches, serpes, faux, pèles, bèches, pioches... plus particulièrement utilisés en agriculture* »¹⁹.

Il semble bien que l'on soit maréchal ou maréchal taillandier de père en fils. J'ai ainsi une lignée de BIBARD, des secteurs de La Chapelle-Largeau et Brétignolles, maréchal ou maréchal taillandier sur au moins quatre générations.



En 1806, un certain Marie Dominique BIBARD épouse Marie Anne POMEREAU à Châtillon-sur-Sèvre en 1806. Il est maréchal taillandier. Il a dû donner le virus à son beau-frère, le jeune Mathurin POMEREAU, frère de Marie Anne. En 1807, nous trouvons son contrat d'apprentissage chez un certain Louis CHARRIER de Noirlieu alors qu'il est âgé de 14 ans. À noter que tout ce petit monde sait signer.

Il est intéressant de reprendre les termes du contrat. Il est signé le 16 septembre 1807 chez Me CHESSE, notaire à Châtillon-sur-Sèvre, pour une durée de deux ans. Il est passé entre le tuteur dudit Mathurin et « Louis CHARRIER, Maître Maréchal taillandier à Noirlieu ». Il est précisé :

« Lequel à ce présent, a accepté, et prit le dit Mathurin Pomereau pour son apprentis, s'est obligé de le nourrir comme lui a sa table, loger, éclairer, chauffer, blanchir de tout linge, et de le traiter humainement, et comme il convient de le garder chez lui tant en santé que malade pendant le temps susdit [...] De lui apprendre son Etat et de lui montrer tout ce qui en dépend, dans toute son étendue, et perfection, sans lui rien « céder » ni cacher, et de faire en sorte qu'à la fin de son apprentissage, ledit Pomereau soit au fait dudit Etat, et puisse l'exercer pour lui même. Le présent apprentissage est fait moyennant la somme de cent vingt francs, valeur livres tournois. [...] le dit Mathurin Pomereau Mineur à ce présent, a promis de bien et fidelement servir ledit sieur Charrier, de lui obéir avec respect, et docilité, en tout ce qu'il lui commendra de « suite », et d'honneste, concernant leDit Etat, de faire son profit, d'éviter de lui causer ou occasionner aucun d'hommage, de l'avertir des torts qu'on pourroit lui faire, et en outre de bien employer son temps, de ne pouvoir sabsenter sous quelque prétexte, pour quelque cause, et raison que ce soit, ni aller travailler ailleurs, sans la permission ecrite dudit sieur Charrier, et dans le cas où il viendrait a sortir dans le cours de six mois pour cause de dégoust pour l'État, et non pour tout autre cause, le dit sieur Charrier renonce a linqiéter, et a reppeter contre lui

¹⁹ Site D. CHATRY : https://www.vieuxmetiers.org/lettre_t.htm

aucun d'hommage intérêt, la susditte somme devant, en ce cas, en tenir lieu de convention expresse entre les parties... »

Notre Mathurin n'a pas dû faire fortune dans sa forge de Noirlieu. À son décès, sa succession n'est que de 111 francs²⁰. Son fils lui succèdera.

J'ai tenté d'avoir quelques informations sur le « *Maitre Maréchal taillandier de Noirlieu* ». Quelle ne fut pas ma surprise de découvrir qu'un certain CHARRIER de Noirlieu s'était rendu à pied à Paris saluer le Roi... ! Il aurait servi dans l'armée royale vendéenne. Pour la romance, nous dirons qu'il s'agit de notre « *Maitre maréchal taillandier* ».

Son aventure à Paris est contée par Berthre de Bourniseaux²¹ :

« Après la campagne de 1815, un des braves de la Vendée, nommé Charrier, maréchal-ferrant, à Noirlieu, près Bressuire, conçoit le dessein d'aller à Paris saluer son Roi et le féliciter de son retour. Rien ne peut le détourner de ce dessein. Il abandonne sa femme, ses enfants, ses pratiques, et entreprend à pied un voyage de quatre-vingt-sept lieues, uniquement pour le plaisir de voir son Roi.

Aussitôt après son arrivée dans la capitale, il va voir les chefs du quatrième corps de l'armée royale, et en reçoit le meilleur accueil.

- « Que viens-tu faire ici, lui demandent-ils.

- Je veux parler à mon bon Roi.

- On ne parle pas ainsi à sa majesté, il faut être présenté.

- Eh bien, Messieurs, présentez-moi »

On a bien de la peine à lui persuader qu'il doit se borner à voir le Roi lorsqu'il ira à sa chapelle. Un officier vendéen, M. de la Ville de Rigny, est chargé de le conduire dans la salle des maréchaux, aux Tuileries. Dès que le Roi paraît, Charrier crie de toutes ses forces : Vive mon bon Roi ! Ce cri le fait remarquer ; le Roi daigne lui sourire avec bonté. Ce brave royaliste ne peut plus se contenir ; il veut franchir l'intervalle qui le sépare du monarque pour se jeter à ses pieds ; l'officier vendéen le retient, et, après le passage de sa majesté, il le conduit dans la cour des Tuileries, où ses exclamations continuelles et son air provincial attirent les filous qui lui escroquent une somme de 200 francs qu'on lui avait donnée par forme de gratification.

De retour dans la Vendée, Charrier n'a cessé de parcourir les paroisses de son canton, de leur faire le détail de son voyage, et de s'écrier : Je suis heureux, j'ai vu mon bon Roi ».

Le métier de maréchal taillandier en Poitou peut conduire à tout...

Annie LARROUY

U COMME UN MARÉCHAL ARRACHEUR DE DENTS



Le tintement clair du marteau sur l'enclume, le foyer rougeoyant sous le soufflet de la forge et le jaillissement des étincelles sous le marteau de Camille GUINDON, le maréchal, notre voisin, font partie de mes plus jolis souvenirs d'enfant.

Né en 1758 à Azay-sur-Thouet, mon ancêtre, Jacques SERSEAU a dû lui aussi regarder le maréchal, Jacques, son

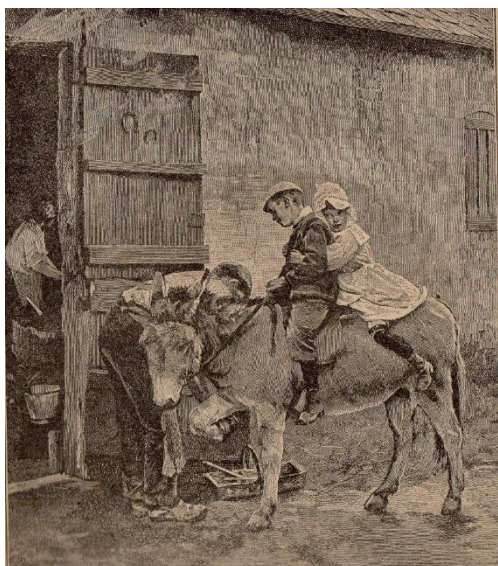
²⁰ AD 79, déclarations de succession, 3 Q 4/258, vue 138/206

²¹ *Histoire des guerres de la Vendée et des Chouans depuis l'année 1792 jusqu'en 1815*, Pierre-Victor-Jean Berthre de Bourniseaux 1819, tome III

père. Il a grandi à Azay, est devenu comme lui maréchal, Pierre et Louis, ses frères, l'étaient aussi. Chez les SERSEAU, on était maréchal de père en fils.

Azay-sur-Thouet, c'est un lieu idéal pour le métier de maréchal.

Les Parthenaises, ces jolies vaches dont les yeux semblent maquillés, les bœufs, leurs frères, utilisés dans les durs travaux des champs, ainsi que les ânes* qui ont fait la renommée de la Trébesse d'Azay-sur-Thouet avec la course d'ânes, apprécient tous les prairies de la vallée du Thouet.

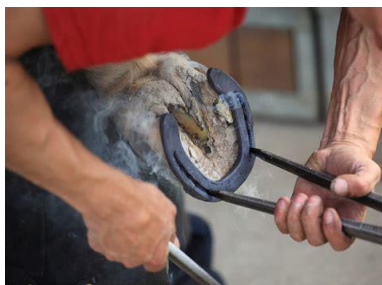


Et qui est indispensable dans la vie d'un âne, d'un bœuf ou d'un cheval ? C'est le maréchal, le médecin du sabot.

C'est en 1786 que Jacques SERSEAU épouse Madeleine CASSEREAU de dix ans sa cadette. L'acte nous apprend que les parents sont décédés, sauf Marie Jeanne PITORIN, la mère de Jacques. Les frères et sœurs sont tous au mariage. Jacques appose sa signature sur cet acte important.

Deux ans après, le voici installé avec sa famille, dans la paroisse voisine de Saint-Aubin-le-Cloud. Il a trente ans.

Maréchal, c'est un artisan considéré, à l'habileté reconnue. Avec des outils simples, marteau, pinces et enclume, il fabrique et répare d'autres outils, intervient dans tous les travaux de ferronnerie. À cette époque, non seulement il forge, ferre les sabots, mais il est aussi sollicité pour soigner les animaux, et quelquefois... pour soigner les hommes. Il est arracheur de dents.



C'est un document de Généa79, j'y reviendrai plus loin, qui m'a fait découvrir cette autre facette du métier de maréchal de Jacques SERSEAU.

Le maréchal avait un remède irréversible, quand la dent faisait trop mal, on l'arrachait. Mais quel outil utilisait-il ? Le plus évident pour un maréchal, la pince...

Une jolie carte postale illustre cette méthode. C. Lestin a croqué l'opération.

« **Au Village. Opération délicate** » Célestin Guérineau

- *Votre instrument est trop gros, vous allez me démancher la bouche !!...*

- *Soyez tranquille et sans crainte ! Je vais vous enlever ça le plus délicatement possible !!...*

C'est aussi expliqué par l'association du trait charentais.



Au Village. - Opération délicate
— Votre instrument est trop gros, vous allez me démancher la goule !!...
— Soyez tranquille et sans crainte ! allous vous en've ça l'yu délicat'ment pomb'riell'...

« Certains forgeaient pour cela des petites pinces spéciales. Il s'asseyait, faisait asseoir le patient devant lui, par terre, lui tenait la tête solidement entre ses genoux et... »

À Laprugne en Allier, une autre technique est utilisée par leur maréchal-ferrant encore en 1900. « À l'aide d'un crin de cheval arraché à la queue de l'animal, il confectionnait un nœud coulant qui enserrait la dent malade. Il tenait fermement l'autre extrémité du crin et... »

Alors Jacques CERCEAU, utilisait-il des pinces, un crin de cheval ?

C'est la situation politique du pays qui vient compliquer sa vie. Jacques SERSEAU a connu la monarchie absolue, la révolution de 1789, et vit maintenant sous le Premier Empire. Les guerres de défense de nos frontières ont entraîné la conscription obligatoire. Celle-ci a provoqué, dès le début, bien des remous dans nos campagnes. Les moyens pour les conscrits d'y échapper étaient multiples.



L'une d'elle était de se mutiler...

Des conscrits se faisaient arracher les dents. Sans ces dents, ils ne pouvaient plus ouvrir la boîte contenant la poudre et n'étaient plus aptes au service militaire.

Conséquence inévitable, sous le Consulat et le premier empire, un grand nombre de réfractaires vont être jugés et condamnés parfois aux travaux forcés. Sont aussi jugés ceux qui les ont aidés. Ils encouraient peines de prison et amendes.

Et voilà ce que m'a appris le document de Genea79. Jacques SERSEAU a presque 50 ans, sa femme 40. Ils ont six enfants. Leur fils est devenu maréchal. Ce 20 juillet 1807, Jacques se retrouve « devant le tribunal de Parthenay, mis en accusation par le magistrat de sûreté, pour avoir arraché trois dents à François ALNET, conscrit de 1808 »



Palais de justice de Parthenay

Arracher des dents, Jacques rend ce service gratuitement depuis trente ans à ceux qui le demandent. On le remercie quelquefois avec une bouteille de vin. Il ne connaissait pas ALNET, celui-ci lui a dit avoir très mal.

Les témoins produits par le procureur impérial sont :

- Jean GUERIN, âgé de 40 ans, cultivateur à Saint-Aubin,
- Jacques COUDREAU, âgé de 33 ans, domestique à Chabosse de Saint-Aubin,
- Louis GELIN, âgé de 28 ans, demeurant au Petit Bois de Saint-Aubin,
- Françoise FOUCHEREAU, fille, âgé de 23 ans, demeurant au Tallud.

On met en avant la bonne réputation de Jacques SERSEAU. Ses témoins sont convaincants, il ne sera pas condamné, on l'enjoint d'être plus circonspect à l'avenir et de prévenir les maires de la commune pour tout jeune homme en âge de conscription qui solliciterait son aide.

Le prévenu a déclaré pendant son jugement qu'« il s'en référait à son épouse ». Il explique, avec quelques mots, la place importante que tient sa femme. C'est assez rare pour être souligné. Lui et elle vont vivre encore trente ans à Saint-Aubin-le-Cloud, puis Pougne-Hérisson. Ils ont eu huit enfants, six filles et deux garçons. Pierre son fils aîné sera aussi maréchal.

Ce fut la vie de Jacques SERSEAU (1758-1830), mon ancêtre, maréchal et arracheur de dents !

Remarque :

Les ânes de la Trébesse sont toujours les héros de la fête d'été de la course aux ânes.

*Je glisse une petite note reconnaissante pour la petite ânesse qui, avec son lait, sauva ma grande sœur sevrée dans de mauvaises conditions en 1940.

Sources :

Genea79 Bulletin N° 84 de mars 2013, pour « réfractaires et déserteurs »

Courrier de l'Ouest, pour les Parthenaises et les ânes de la Trébesse



https://www.musee-des-berthalais.fr/images/documents/Le_marechal_ferrant.pdf

Carte postale de C Lestin. Célestin Guérineau (1886-1917) était originaire de Loubillé (79), il a dessiné environ 200 cartes postales, illustrant avec humour des scènes villageoises.

Laprugne en Allier pour le maréchal-ferrant en 1900

<http://r.saintaubin.free.fr/arracheurs.htm>

L'association du trait charentais, pour l'arracheur de dents

<http://traitcharentais.wifeo.com/dentition.php>

Mauricette LESAINT

V COMME VIGNERON, TOUS VIGNERONS !

Missé, pays thouarsais, Deux-Sèvres, entre le XVII^e et le XIX^e siècle

Cette année, le ChallengeAZ, en mode collectif au sein du Cercle généalogique des Deux-Sèvres, nous permet de retracer la vie professionnelle de nos aïeux. À chaque lettre, un métier, et à moi le **V... comme Vigneron**.

Mes premières recherches généalogiques, il y a près de 40 ans, m'ont permis de vérifier que mes racines étaient uniquement plantées en Poitou, aujourd'hui les Deux-Sèvres et la Vienne, pour la lignée maternelle, et pour celle paternelle, aussi les Deux-Sèvres et en Anjou, aujourd'hui le Maine-et-Loire. Les Angevins ont cependant été poussés à quitter leur village natal ravagé par les troubles révolutionnaires ou pour trouver du travail. Ils ont ainsi posé leurs bagages du côté de Thouars et fait souche avec des natifs ou natives du pays Thouarsais, tous ou quasiment issus de familles vigneronnes. Du début du XVII^e siècle, date butoir de mes recherches actuelles, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, [époque où a sévi en France le phylloxéra](#), et où l'agriculture s'est spécialisée, ce sont ainsi des dizaines de lignées vigneronnes croisées dans l'arbre.

Les premiers représentants cités comme vigneron - du côté de Clémence Jumeau, la mère de mon grand-père paternel Raoul Raymond Cesbron - sont Jacques Sablon ou Sabion (Sosa 76), selon la prononciation locale, né en 1760 à Missé où il est décédé en 1844, et Pierre Henri Cotillon ou Cotillion (Sosa 78), qui a vu le jour, lui, à Saint-Jacques de Thouars en 1776 avant de s'installer à Missé au moment de son mariage et d'y mourir en 1855.

Du côté d'Auguste Rouger, le père de ma grand-mère paternelle, Emilienne Raymonde Rouger, le premier identifié comme travaillant la vigne, est François Marceau (Sosa 82), originaire de Chiché où il

est né en 1781, vigneron au village de la Roche de Luzay où il est mort en 1855. Mais les Rouger, ou Rougé voire Rougier sont bien entendu aussi vignerons. Louis-Mathieu (Sosa 160), né en 1746 et mort en 1815 à Missé, est le premier du nom à être cité comme vigneron, ses descendants étant annoncés plutôt comme journaliers, cultivateurs ou fermiers.

Ces deux derniers termes, considérés alors comme plus valorisants, ne préjugent pas de la disparition des vignes de Missé à cause du phylloxéra, celui-ci ayant fait peu de dégâts en pays Thouarsais, mais peut-être d'un souhait de travailler autrement sa terre, de se spécialiser et de ne tirer qu'un revenu complémentaire du labeur de vigneron.

Selon le numéro de *Contexte* dédié à la hiérarchie et l'ascension sociale de nos ancêtres paysans, lorsque le métier de vigneron était cité dans les actes, cela signifiait avant tout que l'homme était doté d'un savoir-faire qui lui permettait de travailler la vigne d'autrui sans préjuger de son statut social. Il pouvait s'agir dès lors d'un simple journalier, même si dans la hiérarchie, les vignerons, toujours selon *Contexte*, appartenaient à la classe des moyens et petits paysans indépendants ou semi-indépendants. Ils n'hésitaient pas non plus à utiliser un autre savoir artisanal pour compléter leurs revenus.

François Marceau est ainsi cité comme vigneron à chacune des naissances de ses enfants, mais à sa mort, il est dit journalier. Louis-Mathieu Rougé, lui, apparaît comme vigneron ou cultivateur selon les années mais aussi sabotier. Son fils Louis sera uniquement cité ensuite comme sabotier à son mariage en 1813 et cultivateur par la suite. Louis Etioux (Sosa 726), lui, est annoncé comme vigneron et maréchal à son décès à Sainte-Verge en 1793.

Et il ne faut pas oublier les métiers annexes de la vigne comme celui de tonnelier, exercé, tout comme son père Louis et son frère, par Etienne Jérôme Geay (Sosa 176) à Saint-Varent à la fin du XVIII^e siècle.

Ces aïeux vignerons du pays Thouarsais ont tous des pères, des frères, des beaux-pères, des beaux-frères, des grands-pères vignerons, des mères, des épouses et des belles sœurs issues de familles vigneronnes. En grim pant dans l'arbre misséen via uniquement les Sosa, ces sont des dizaines de familles rattachées au métier de la vigne, à une époque déterminée ou sur plusieurs décennies, qui apparaissent.

Comme si tout un village, Missé, les alentours de Thouars et d'autres paroisses un peu plus éloignées, ne vivaient que par et pour cela jusqu'au début du XVII^e siècle et auparavant très certainement : les Sablon, les Cotillon, les Marceau, les Rouger oui, mais aussi les Augé, Babin, Bailloux, Nepvoit, Nivet, Fillatreau, Depoix, Drillon, Boussicault, Bienaimé, Champion, Basset, Drouet, Moissard, Pastre, Ragot, Rochereau, Briaud, Mauléon, Goussé, Hublet... Hiérosme Hublet (Sosa 2564), né vers 1615 à Tourtenay s'est installé en tant que vigneron dans le village de Fertevault, à la bordure de Thouars, d'où est originaire sa femme Jehanne Briaud. Ce village est encore aujourd'hui traversé par une rue des Pressoirs.



Au-delà des appellations de voies, le patrimoine viticole est encore présent fortement. Dans la maison de mes petits cousins, construite en 1820, vers Saint-Léger de Montbrun, le pressoir, de toute beauté, joue aujourd'hui le rôle de pilier de la table de cave.

vanniers étaient appelés « panereurs », un terme qu'on ne rencontre que chez nous et dans le Pays Nantais.

Les familles de panereurs : DALLET, BARATON, MOINE, POTIRON, BARIBAUD...

Les balaiseurs de L'Absie et de La Chapelle-Saint-Étienne

Les balaiseurs ou balaisous confectionnaient de robustes balais avec de la brande et des perches de bouleau. Cet artisanat était assez développé : en 1836, on recensait tout de même une quinzaine de balaiseurs à L'Absie et une cinquantaine à La Chapelle-Saint-Étienne. Les balaiseurs allaient vendre leurs balais dans les villes voisines. Le 6 février 1692, on enterra à la Chapelle-Seguin Jean Mesnard, « bon catholique et faiseur de balais » assassiné sur le chemin de Niort par trois voleurs. C'était le lendemain de la Sainte-Agathe, jour de foire à Niort. Le malheureux balaiseur devait avoir les poches pleines... Le dernier balaiseur a cessé son activité en 1973²².

Les familles de balaiseurs : CRAMAY, FAZILLEAU, FOURESTIER, MARIA, TRIAU, PATARIN, MESNARD...

Les tourneurs de bois chantant d'Azay-sur-Thouet et les joueurs de hautbois de Parthenay

Les dernières découvertes sur les fameux tourneurs de bois chantant d'Azay qui, rappelons-le, fabriquaient des instruments à vent (flûtes, hautbois, chalumeaux, etc.), confirment leurs liens professionnels, et même familiaux, avec leurs confrères des deux grands foyers de tourneurs facteurs d'instruments à vent : Croutelle près de Poitiers et la Couture-Boussey en Normandie. Or, un document de 1631²³ nous apprend l'existence d'un quatrième centre de production à Flée et Quincampoix dans le Maine, fondé par les frères Fouschereau natifs... d'Azay-sur-Thouet ! Malgré la distance, les successeurs de Charles et Claude Fouschereau continueront à s'approvisionner en bois chantant à Azay. Contrairement aux tourneurs d'Azay, ceux de Poitiers étaient aussi musiciens professionnels. Au moins trois d'entre eux s'établissent en Gâtine dans la 1^{re} moitié du 17^e siècle. François Artus, fils de Bernard dit Pluvier qui fut joueur de hautbois à la cour de Louis XIII épouse à Parthenay la fille de Laurent Gendre, autre hautboïste. Le troisième est un dénommé Pierre Savin. À la fois tourneur et musicien, parent des Joubert (grande famille de tourneurs de Croutelle), proche des fabricants d'Azay par sa seconde épouse (Anne Clérisseau), Pierre Savin vendit le 4 janvier 1651 sa charge de hautbois et musette du Poitou ordinaire du roi et de sa grande écurie à Jean Hotteterre de la Couture en Normandie : l'inventeur du hautbois moderne²⁴.



Singe à la cornemuse de Champdeniers (SD)

Les familles de tourneurs : POUSSARD, PILLET, JAUZONNET, LOGEAY, SABIRON, GUINGUILLEUX, AUDOUIN, RUSLON, GENTY, JULIOT, BARRAULT, LOGEAY, SABIRON, HELIE, FOUCHEREAU, LYET, MORICEAU...

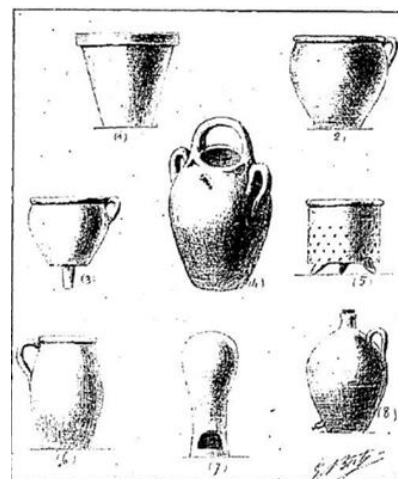
²² Dallet, Stéphane, « Panereurs et balaiseurs de Gâtine », *Le Picton* n°259, 2020.

²³ AD79, 3 E 946

²⁴ Dallet, Stéphane, « Enquête sur le bois chantant », *Le Picton* n°256, 2019.

Les potiers de la Pionnière et de la Guérinière

Les deux grands centres potiers de la Pionnière (la Peyratte) et de la Guérinière (Ménigoute) ont été actifs depuis le Moyen âge jusqu'au début du 20^e siècle grâce à un gisement d'argile rouge, à de l'eau en abondance et à la proximité de landes et de bois pour le combustible²⁵. Les poteries de terre (des cruches, des pots, des faisselles, des poêlons, des vinaigriers, des porte-coiffe, etc.) jouissaient d'une renommée régionale. Le 16 mars 1667, Jean des Nouhe potier à la Guérinière vendit à une marchande de Niort « cinq cents de buies (cruches) blanches de terre, savoir trois cens de grande et deux cents de moyenne, plus soixante chaufferettes aussi de terre »²⁶. Les hivers étaient rudes au « Petit âge glaciaire ». Il n'y avait pas qu'aux foires de Niort qu'on rencontrait les potiers. En 1664, l'archiprêtre et son secrétaire visitent l'église d'Oroux mais ne trouvent pas son curé, Nicolas Moreau. En effet, celui-ci est allé au marché de Parthenay où il est « fort adonné à boire avec les potiers de la Pionnière »²⁷. À la Pionnière, on est potier de père en fils, mais certains petits potiers quittent l'atelier et deviennent notaires, sergents ou aubergistes comme chez la famille Gardien. Les potiers en terre cousinent aussi avec les tuiliers des Noues à Oroux ou du Chilleau à Vasles qui utilisent le même matériau.



POTERIES DE LA GUÉRINIÈRE

Le Pays poitevin, 1899 (Gallica)

Les familles de potiers : POTIER, GARDIEN, GUÉRIN, VALLANSON, JUDE, OGERON, DESNOUES, COUTAND, PROUSTEAU, MEUNIER, MORIN, BERTHONNEAU, RINSAND, MARTIN, GAUTIER, BRIGNAULT, REBOUTET, CHAIGNON, LEGROS, GOUBAULT, DECOURT, JOUNAULT, ROUSSEAU...

Les fouaciers d'Exoudun et de La Mothe-Saint-Héray

La fouace est une petite brioche ronde peu levée, sucrée au miel et légèrement roussie sur le dessus. La recette de Rabelais y ajoute du safran et des épices. C'était la spécialité de La Mothe-Saint-Héray et des paroisses voisines. En 1641, on dénombrait une bonne trentaine de foyers fouaciers au bourg d'Exoudun (qui comptait un peu plus de 200 feux), plus six fouaciers à Bagnault et un à Lorigné. Il n'y en avait plus en 1815, mais l'unique boulanger du bourg en fabriquait peut-être encore... Les Dragonnades particulièrement féroces de 1685 avaient déjà mis un frein à la production d'Exoudun en dispersant les fouaciers, protestants pour la plupart. La fouace se perpétue à la Mothe grâce aux familles Chaumillon et Gilbert au début du 19^e siècle, mais après la mort de Jean Chaumillon en 1860 et lors du recensement de 1872, on ne trouve plus de Mothais exclusivement « fouaciers ».

Les familles de fouaciers : RIPAULT, SUBLEAU, PERONNEAU, ROY, BLANCHARD, MORISSON, GUILLON, FOUCAULT, DONIZEAU, VILLANNEAU, MIGAULT, PEROTTEAU, DEXMIER, BRISSON, ROUGIER, BLANCHARD, SOULLARD, DOUSSET, TEXIER, BARBREAU, GAULTIER, RICHARD, SAPIN, MESTAYER, CERTAIN, BIRAUD, BESLIVIER, LUCAS, TOUSCHE, DUC, MAGUOT, AUDEER, TOUILLEAU, MAUFLASTRE, PESRAULT, PRUSNIER, GREGOIRE, GUERIN, PRIOULX, FOUSCHIER, BOUNEAU, HUGAULT, MAILLOU, DESOUANS, MENETEAU, GIRAULT, BOURDIN, PRUNEAU, BAGOT, BRUNET, LESCULEUX...

Les boulangers de Vermenie

Pourquoi Vermenie, ce gros hameau à deux pas du bourg de Xaintray mais qui dépend depuis toujours de Surin, a-t-il été un village de boulangers jusqu'au 18^e siècle ? En général, les boulangers et les

²⁵ Champagne, Alain, *L'artisanat rural en Haut-Poitou, milieu XVe – fin XVIe*, PUR, 2007.

²⁶ Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres, 1918.

²⁷ Drochon, Bénoni, *L'ancien archiprêtre de Parthenay*, 1884.

fourniers étaient peu nombreux en campagne où chacun allait cuire ses miches au four banal. Ceux de Vermenie vendaient leur pain dans les foires et avaient acquis une certaine aisance²⁸. Ce pain avait-il une qualité particulière, parlait-on du pain de Vermenie comme on parlait de la fouace de la Mothe ?

Les familles de boulangers : BOUTIN, MACOUIN, GOICHON, MIMAUT, VERRIERE, DONNÉ, PRUNIER, BRENET, BIGOT, RICHARD, CHADEAU, MESNARD...

Les gantiers et chamoiseurs de Niort

On retrouve dans les archives niortaises tous les métiers du cuir (tanneurs, corroyeurs, mégissiers, aiguilletiers, parcheminiers, etc.), mais c'est bien la ganterie et la chamoiserie qui ont fait la renommée de la ville. Cette industrie apparue au Moyen âge a prospéré pendant des siècles, en profitant de nouvelles ressources (les peaux importées de Nouvelle France), de nouvelles techniques (des secrets de fabrication dérobés par Thomas-Jean Main en Angleterre) et en surmontant les crises (la perte du Canada en 1763, l'abandon des culottes de peau par l'armée en 1815, etc). La ganterie et la chamoiserie niortaise ont continué leur développement au 19^e siècle avec l'apparition d'usines modernes (Boinot, Rousseau) et grâce à de nombreux débouchés sur le marché extérieur. La dernière ganterie a fermé en 2005... En 1744, la chamoiserie occupait une cinquantaine de maîtres et environ 400 ouvriers employés au nettoyage des peaux, au chamoisage (traitement à l'huile de poisson), au foulonnage, au séchage, etc.²⁹

Intéressons-nous à une famille de chamoiseurs au Grand siècle. Abraham Conneau né vers 1575 est poissonnier à Niort, mais ses deux fils Hierosme et Simon deviennent tous les deux blanconniers (sorte de mégissiers qui nettoient - blanchissent - les peaux) et aiguilletiers (qui fabriquent les aiguillettes, ces petits lacets de cuir servant à nouer les corsets et les pourpoints). Hierosme qui se présente de préférence comme « marchand », s'éloigne de l'atelier et termine sa vie comme « précepteur de la jeunesse » au faubourg du port, c'est-à-dire qu'il enseigne à lire la Bible aux petits protestants du quartier. Ses deux fils prennent le relais. Etienne, d'abord, commence à 17 ans son apprentissage de blanconnier et d'aiguilletier qui dure 3 ans, mais c'est bien en tant que chamoiseur qu'il passe un marché de peaux de daim et de chamois en 1658³⁰ avec des marchands de Vendôme. D'autres exemples trouvés dans nos sources



Armoiries de Niort avec ses sauvages canadiens évoquant l'origine des peaux (WikiNiort)

montrent que la distinction entre blanconnier et chamoiseur n'était pas nette. Étienne Conneau épouse en 1653 Marie Main (même famille que Thomas-Jean), puis vers 1667 se convertit, se remarie avec une Gâtinaise, abandonne la chamoiserie pour un office de sergent royal et quitte Niort pour St-Pardoux... Isaac, le cadet, est le gantier de la famille et demeure fidèle à la religion de ses parents. D'ailleurs, on perd sa trace après la Révocation et il est fort possible qu'il ait quitté le pays comme de nombreux protestants niortais. En effet, son fils Thomas est à Genève en 1707 où il exerce le métier... de gantier³¹. L'exil de nombreux artisans ne ruine pas les chamoiseries niortaises installées au pied de la colline de St-André rue de la Regratterie. On y voit encore aujourd'hui les portes voûtées d'anciennes adouberies (les ateliers des chamoiseurs).

Les familles de chamoiseurs : COLLON, VAUGUION, MAIN, MICHEAU, CARTAULT, VIVIEN, TRISTAN, PILLET, PAPINEAU, HELIS, GAUTIER, COIGNAT, CHAPENOIRE, CHAIGNEAU, JOUSSELIN...

Stéphane DALLET

²⁸ Poignat, Maurice, *Histoire des communes des Deux-Sèvres*, 1982.

²⁹ Chapelle, Victor, *Une vieille industrie niortaise. Chamoiserie et Ganterie*. Edité par les établissements Boinot, 1921.

³⁰ AD79, 3 E 224

³¹ Perrenoud, Alfred et Perret, Geneviève, *Livre des habitants de Genève 1684-1792*, Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1984.

X COMME XII (DOUZE) SABOTIERS À CHICHÉ

*« Deux petits sabots avaient l'art de rendre
tous les cœurs plus tendres
et les gens plus beaux »*

Christine Authier

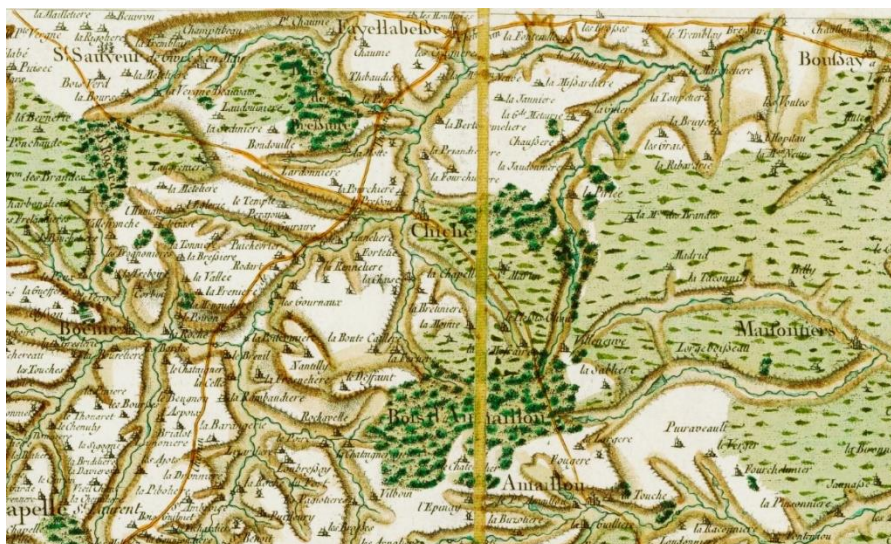
Avait-elle entendu, Christine Authier, chanteuse deux-sévrienne et gâtinaise, la pensée d'Adrien mon sabotier dans sa chanson « deux petits sabots » ? Chantonait-il, lui aussi, en travaillant le bois, en créant sous ses mains les sabots pour les chichéens, riches ou moins riches ? Adrien était sabotier, sabotier à Chiché, dans le nord des Deux-Sèvres.

Ma rencontre avec Adrien, mon sabotier et sosa 32 a été un coup de cœur... Quand, en généalogie, on trouve principalement des gens de la terre, domestique, métayer, bordier..., trouver un métier qui sort de l'ordinaire donne en effet un léger frisson ! Et Adrien est de la famille de mon époux, il est son arrière-arrière-grand-père, peut-être et sans doute lui ressemble-t-il un peu ! Redonner vie à cet ancêtre sabotier l'instant d'un article est donc un véritable plaisir... Laissez-moi vous le raconter, allons ensemble à sa rencontre...

Sabotier, un métier choisi pour les Gabard de Chiché !

Adrien Gabard est né le 1^{er} décembre 1826 sur les dix heures du matin à Chiché, fils légitime de François Gabard (1775-1856), journalier, et de Marie Gabilly (1786-1854). Sur son acte de naissance, on lit plutôt Andréen mais les différents actes (mariage, décès) le nomment ensuite Adrien. Il est le septième enfant du couple, tous des garçons. Deux d'entre eux sont décédés tout jeunes, l'un à 23 jours et l'autre à 3 ans, et François Louis, né en 1820, mourra le 4 décembre 1826, 3 jours seulement après la naissance d'Adrien. Maladie, froid ? Nul ne le sait, mais il devait en avoir de l'énergie ce petit Adrien-là pour se maintenir en vie dans de telles circonstances. Il grandit donc dans cette famille avec ses aînés : Pierre (1813-1847), Jean Alexandre (1817-1909) et Charles Auguste (1823-1849).

Mais quand et pourquoi ces enfants de la terre, fils de journalier, se sont-ils orientés vers le métier de sabotier ? Pierre et Jean le sont lors du recensement de 1836. Cette année-là, l'on recense à Chiché pas moins de 12 sabotiers (8 ont moins de 25 ans). Dans les registres militaires (liste tirage au sort), tous les 4 sont indiqués sabotiers, tous sans exception. Certes, le secteur est en plein essor, l'usage du sabot se généralise. Au XIX^e siècle, des maîtres sabotiers rachètent des coupes de bois réservées à la fabrication de sabots et emploient des ouvriers payés à la semaine. Cela pourrait expliquer cet engouement local à cette profession d'autant que Chiché était à un carrefour important (axe Poitiers - Nantes). Un paysan ou un ouvrier consomme 5 à 6 paires de sabots par an et l'ouvrage ne devait donc pas manquer. Par ailleurs, il y avait des forêts à Chiché (voir la carte de Cassini), matière première pour cet artisanat.



Le métier de sabotier est également devenu à cette époque un métier reconnu par l'ordre des compagnons (1809). Fabriquer un sabot demande un apprentissage long. Il faut trois étapes pour fabriquer un sabot : la taille, la creuse, la finition. L'apprenti « creuse » et « finit » pendant quatre ou cinq mois, ensuite il taille pendant deux ans. Lors de la taille, les quartiers sont alors assemblés par paire selon leur grosseur, hauteur et longueur. L'herminette leur donne une meilleure forme et le paroir finit de dégrossir. La creuse est l'opération qui consiste à « vider » l'intérieur du sabot avec des cuillères de diverses dimensions ; elle donne la forme du pied. La semelle est nettoyée avec la rouannette, et le boutiron achève l'opération. La finition ou « pare » s'effectue quand les sabots sont bien secs. À l'aide d'un racloir on fait disparaître les coups de paroir pour obtenir une surface bien lisse. On passe parfois les sabots à la cheminée ; accrochés à un mètre du foyer, la combustion de morceaux de cuir dégage une fumée brune qui les colore. Les sabots de bois blanc résistaient moins longtemps (un mois et demi) que ceux de bois dur (trois à quatre mois).



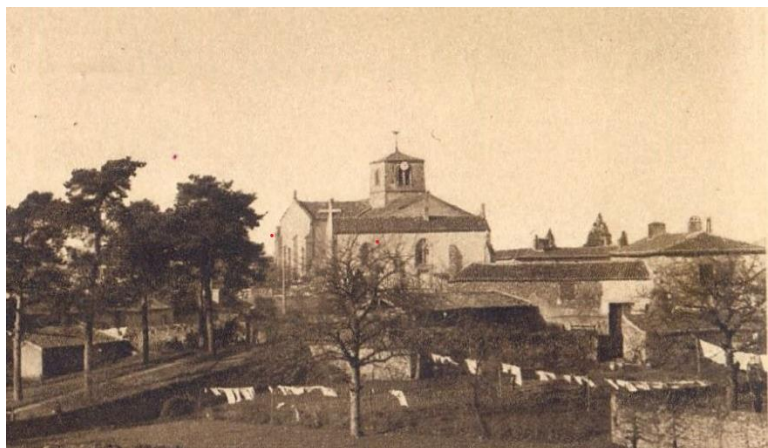
Tout près de Chiché, à La Chapelle-Saint-Laurent, Antoine Chamare devient lui aussi sabotier par choix en ce XIX^e siècle. Nathalie Deret, membre du Cercle généalogique 79 le raconte fort bien dans son blog parentajhe à moé (<https://parentajhamoe.fr/2016/08/08/le-sabotier/>).

Sur la trace de ses aînés puisqu'il est le dernier de la famille, Adrien apprend le métier. En 1840, son frère Jean Alexandre se marie et exerce alors le métier de sabotier à Bressuire. Pierre, célibataire et sabotier à Chiché, décède à 33 ans en 1847. Charles Auguste décédera lui aussi en 1849 à la guerre, à l'hôpital civil de Morlaix (fantassin 5^e compagnie), son métier est indiqué : sabotier. Sur les 4 frères, seul Adrien reste à Chiché. En 1849, il vit chez ses parents, il a 23 ans.

Sabotier, un métier de toute une vie pour Adrien

Dans les bois d'Amailloux, tout près de Chiché, lorsqu'il vient choisir les bois qui feront les futurs sabots, Adrien croise une bien jolie fille. Il en tombe fou amoureux, c'est sûr ! C'est Catherine, la fille du meunier Pierre Pineau. Sa condition de sabotier (profession qui ne le situe pas vraiment dans les classes les plus aisées), ne joue pas en sa faveur, mais son courage, sa détermination et sa sincérité conduisent finalement Pierre Pineau à lui accorder la main de sa fille. Sans doute le fait aussi qu'il s'apprête lui aussi pour la troisième fois à prendre épouse et que sur ses six enfants encore en vie, issus de ses deux précédentes unions, seul un est marié. Une bouche de moins à nourrir, cela compte aussi à cette époque.

Le 24 septembre 1850, dans l'église de Chiché, Adrien épouse Catherine Henriette Pineau (1829-1874) devant ses parents, François et Marie Gabard et son beau-père Pierre Pineau. La mère de son épouse, Jeanne Maupetit, est décédée quand sa fille avait 10 ans seulement. Parmi les témoins d'Adrien, François Deret, 34 ans, sabotier, voisin et ami du marié.



Source AD79 40 Fi 1672 / L'église de Chiché

Ils prendront une maison dans le bourg de Chiché et auront ensemble 8 enfants :

- Célestine Alma Blanche (1852-1876) : décède à 23 ans à Bressuire, elle y était domestique chez son oncle Jean Alexandre, sabotier à Bressuire.
- Victor Auguste (1853-1938) : mon sosa 16. Il était cultivateur à Chiché. A la fin de sa vie, il était bedeau, c'est-à-dire qu'il s'occupait de l'église. Il aura cinq enfants de deux unions, mariage en 1882 avec Marie Louise Gachignard et en 1900 avec Catherine Alexandrine Berthelot.
- Marie Lucie (1855-1910) : décédée à 54 ans dans la maison de famille à Chiché, elle était célibataire.
- Céline Marie (1856-1914) : se marie en 1882 avec Jean-Baptiste Louis Chessé (1856-1927), agriculteur à Boismé - 4 enfants.
- 3 enfants morts tout jeunes : Jean Florentin (1858-1858) ; Marie Célestine (1859-1861) et Charles Auguste (1866-1867).
- Marie Joséphine (1871-1943) : lingère, elle se marie en 1894 avec Juste François Favreau (1867-1944), domestique - vivent à Chiché - 3 enfants.

En 1866, lors du recensement à Chiché, il y a quatre familles de sabotiers : celle d'Adrien (appelé alors François), celle de François Deret (le témoin du mariage d'Adrien), celle de Calixte Charpentier et celle de Maximin Géron. Adrien sera sabotier toute sa vie. Sa femme Catherine, celle qui l'aide à la finition de tous ces sabots, celle qui l'inspire aussi, qui lui donne la créativité dont il a besoin, décède le 28 janvier 1874 dans sa maison à Chiché. Marie Lucie a 19 ans, elle s'occupe donc de la petite Marie Joséphine (3 ans) et aide son père dans son métier. Adrien ne se remariera jamais, fidèle à sa belle Catherine.

Les derniers petits sabots d'Adrien

Voici Adrien chantonnant et confectionnant une jolie paire de sabots, tout petits et chauds. Nous sommes en septembre 1895. Aucun de sa lignée n'a pris sa suite, le métier est difficile et il ne gagne guère. Son fils est reparti vers un métier de la terre, tout comme son propre père. Adrien est celui qui, comme ses frères, a cru au devenir des sabotiers, il a d'ailleurs profondément aimé travailler le bois. Sa petite dernière, celle qui n'a presque pas connue sa mère Catherine, vient de lui annoncer qu'elle attend un bébé pour Noël. Il aura 69 ans en décembre, il lui faut préparer un petit cadeau pour les parents et le bébé et quoi de mieux qu'une paire de sabots ? Il en a fait aussi pour tous ses autres petits enfants, ceux chez son fils Victor Auguste et de sa fille Céline Marie... mais là pour sa petite dernière, il y met tout son cœur, il voit bien qu'il figole, qu'il les contemple ces tout petits sabots, et il sait qu'elle appréciera Marie Joséphine, sa petite future maman ! Qu'ils sont beaux ces petits sabots ! Il ne peut résister, il les lui donne alors qu'elle porte encore ce petit être... Il ne sait pas que quelques jours après, ce 18 septembre, il s'éteint à tout jamais, emmenant avec lui son savoir-faire de sabotier. Il était Adrien, notre ancêtre sabotier.



*« Deux petits sabots tout faits de bois tendre
Deux petits sabots tout petits et chauds
Pataugeaient dans l'eau, glissaient pour me tendre
Un pied de sureau derrière les roseaux »*

Chanson « deux petits sabots » de Christine Authier

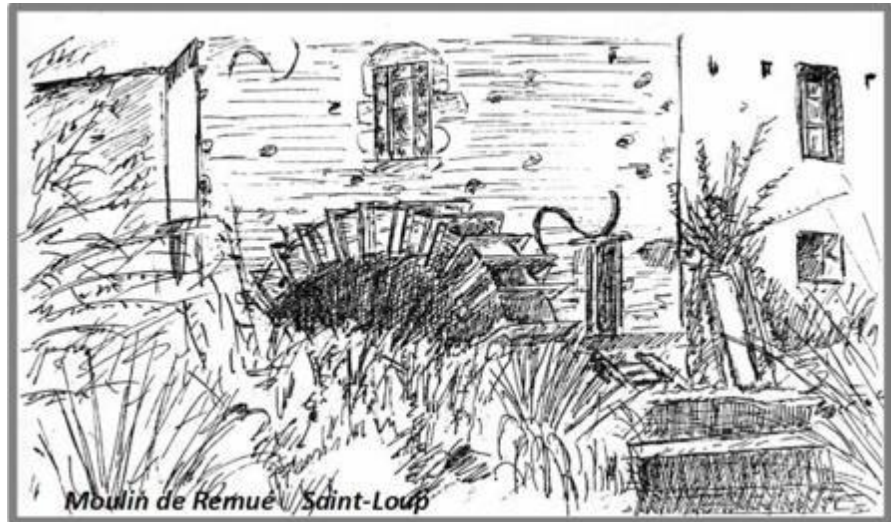
Laurence GABARD

Y COMME Y A LE MEUNIER, SA FAMILLE ET SON MOULIN

C'est au milieu du règne de Louis XIV que nous faisons connaissance avec les habitants du moulin de la Petite Lunardière à Fenioux. La famille Ternille, le meunier, la meunière et leurs nombreux enfants y vivent désormais.

Le bief

Depuis le XIV^e siècle, la méthode du bief a remplacé celle de la retenue d'eau, et dans le creux du vallon. Le Saumort a retrouvé son lit, dégageant ainsi une belle surface de prairie. Le moulin qui se situait au niveau du gué est maintenant au débouché du bief. Il a été reconstruit en pierre et possède des dépendances pour y loger les animaux.



La vie du moulin est directement liée à celle du Saumort dont il tire son énergie. Au printemps, la rivière est pleine de vie et la roue tourne régulièrement. L'été, elle se calme et ralentit son débit ; la roue du moulin tourne moins vite et lorsque le meunier l'arrête, le bief devient un chemin. Avec les longues pluies d'automne, elle se gonfle à nouveau et galope entre ses rives, débordant parfois jusqu'au plus proche de la maison. Il faut alors à nouveau arrêter la roue. C'est pourquoi le moulin d'en bas est couplé au moulin d'en haut, celui du Perron, qui accueille le vent.

Les deux moulins appartiennent au seigneur de la Lunardière, Armand de la Porte, mais la famille de la Porte vit plus à Paris qu'en Gâtine. Tout au plus sait-on qu'ils sont apparentés au cardinal de Richelieu qui, paraît-il, serait déjà venu dans la région.

Un statut particulier

Le moulin à cette époque jouit d'un statut particulier car, comme l'église et le château, il est un des trois piliers de la vie paysanne, un lieu indispensable à la vie et au travail. Pour des gens simples et en raison de sa complexité, c'est une machine intrigante, animée, mystérieuse, qui travaille, qui gémit, qui grince. Sa maîtrise des éléments et son isolement le rendent singulier, voire inquiétant et le moulin nourrit l'imaginaire collectif. On lui donne un nom, parfois on le baptise en bonne et due forme et on enregistre sa destruction comme un décès.

Par voie de conséquence, le meunier entre lui aussi dans cette mythologie. Capable de maîtriser l'eau et le vent, maître d'une machine qu'il est le seul à savoir faire fonctionner, certains lui attribuent des pouvoirs et le qualifient de « magicien des meules³² ». Au plus près de la nourriture de base, donc à l'abri des famines, agent du seigneur, tirant ses revenus de cet « impôt » obligé, il est parfois suspecté de « s'en mettre plein les poches ». Recevant ses « clients » dans un lieu éloigné du village, le meunier

³² Temps des moulins, une symbolique sociale. C. Rivals

peut être soupçonné de profiter de sa situation pour séduire les femmes des autres. À moins que ce ne soit la meunière accusée de conter fleurette aux maris venus faire moudre leur blé.

Artisan incontournable de la transformation des céréales, ses échanges avec les paysans comme avec les notables sont quotidiens et, s'il est craint ou jaloué, il est toujours respecté. Dans la société villageoise, le meunier est un homme parfois riche, toujours important.

La famille Ternille

C'est dans ce contexte, à la Lunardière sur le plateau, dans ce hameau désormais remémbré, que Gabriel Ternille se marie en 1684. Jeanne Boisselier, sa première épouse, est morte en juin³³ et quelques mois plus tard en octobre, il épouse Anne Ferchaud³⁴. Malgré son deuil récent, Mathurin, le père de Jeanne, assiste au remariage de son gendre dont il est le témoin. Gabriel a un frère, Toussaint, Anne a une sœur, Jeanne et pour faire bonne mesure, les deux frères épousent les deux sœurs le même jour. Commence alors pour Gabriel une longue série de déclarations de naissance à l'état-civil de Fenioux car Anne lui donnera huit enfants qui arriveront, avec une régularité de métronome, tous les deux ans³⁵.

Quelle que soit la saison et l'activité du moulin, Gabriel est toujours très occupé : veiller à l'entretien et la bonne marche de la roue, guetter la plus petite anomalie dans le tic-tac de l'engrenage, repérer le rouage défaillant, surveiller la rotation des meules, le glissement des poulies et des courroies. Réguler le débit du bief, choisir le grain, opérer les mélanges des différentes variétés de blé, vérifier la qualité de la farine obtenue, l'ensacher, la livrer parfois. Très tôt, les enfants participent à ce travail et apprennent le métier.

De son côté, Anne ne chôme pas. Levée dès l'aube, elle allume le feu dans la cheminée dans laquelle la marmite mijotera toute la journée : eau et oignons pour la soupe qu'elle enrichira selon la saison des légumes du jardin comme des choux, des navets, des raves ou des orties. Puis il faut traire les vaches ou les chèvres, donner à manger au cochon et aux lapins, ouvrir la porte aux poules, balayer la maison, tirer l'eau du puits, rentrer le bois, tout cela en allaitant le petit dernier ou, selon les années, en portant son ventre déjà chargé de l'enfant suivant. Et être prête pour le repas de midi qui réunira la maisonnée et qu'elle servira debout. Dans la soirée, elle coudra les vêtements de la famille et filera la laine à moins que son mari n'ait besoin de bras supplémentaires autour de la meule³⁶. L'été, elle aidera aux foins et glanera les derniers épis de blé, au printemps, elle veillera à la naissance des veaux et des agneaux, en automne, elle récoltera les pommes, en hiver, elle filera la laine, et toute l'année, elle fera pousser les choux, les pommes de terre et les raves dans une terre sèche et caillouteuse. Dans cette répartition des sources alimentaires et des tâches, la famille Ternille ne manque de rien et cela lui permet de survivre aux terribles années 1693-94.

³³ Décès Jeanne Boisselier épouse de Gabriel Ternille Juin 1684 Fenioux AD 79. vue n° 98

³⁴ Mariage Ternille / Ferchaud septembre 1684 Fenioux AD 79 Baptêmes, Mariages, Sépultures - (1673-1698) 12 NUM 23/3. Vue n° 105

³⁵ Pierre : naissance entre 1684 et 1689. *Acte introuvable à Fenioux, à la Chapelle, au Beugnon et à Saint-Hilaire*

Catherine : naissance 9 mai 1689 Fenioux. *AD Fenioux vue n° 140*

Marie 1691 : naissance 4 avril 1691 Fenioux. *AD Fenioux vue n° 157*

Jacques : naissance 14 juin 1694 Fenioux. *AD Fenioux vue n° 86/233*. Décès ?

Yves-Marie : naissance 12 mars 1697 Fenioux. *AD Fenioux vue n° 115*

Jeanne : naissance 11 mai 1700 (La Chapelle Thireuil). *Naissance : AD79 - Vue 46/118*. Décès 19 mars 1785 (La Chapelle Thireuil) *AD79 - vue 11/61*

Jacques : naissance 1701 ? *Source Généanet, acte introuvable sur Fenioux et La Chapelle-Thireuil*. Décès 9 septembre 1730 Fenioux. *AD Fenioux vue 61/242*

Nicolas : naissance ? décès >1712 (Fenioux)

Jean : naissance -1721 ? décès 19 décembre 1721 Fenioux. *NUM 23/4 p. 272*

³⁶ Jaquette Blanchard, meunière au Pin. Monique Guérin-Simonnaud

Les épidémies

Alors que loin de la Gâtine, à Versailles, Louis XIV achève les travaux pharaoniques de son château, entretient une cour dispendieuse et est engagé dans la guerre de la Ligue d'Augsbourg, dans les campagnes on meurt de faim. En 1692 un hiver très rigoureux a été suivi d'une récolte médiocre causée par un été top pluvieux. Cela a causé une flambée des prix des céréales et une sous-alimentation favorisant les épidémies comme la typhoïde jusqu'en 1694. La création d'un nouvel impôt, la capitation, ancêtre de notre impôt sur le revenu, ne fait qu'empirer les choses et la France qui avait alors 20 millions d'habitants déplore un million et demi de morts en plus de la mortalité normale.

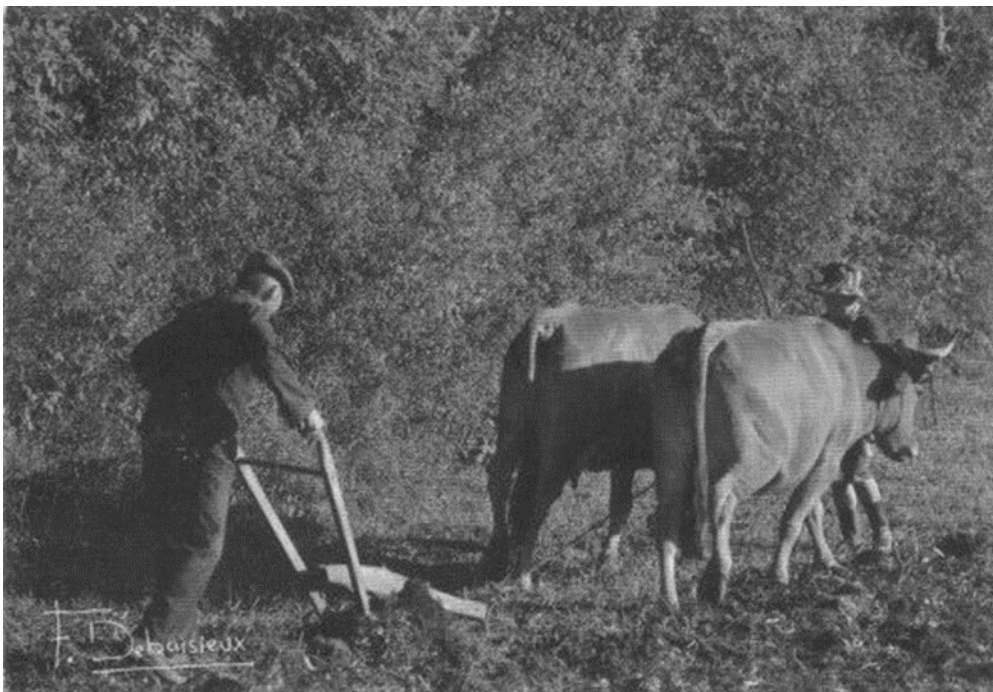
À Fenioux, l'année 94 est particulièrement meurtrière. Pas une semaine ne se passe sans que le curé ne célèbre une inhumation, et les naissances se font rares. À croire que les enfants à naître attendent des jours meilleurs pour découvrir le monde ! Mais au moulin, on survit et Jacques, le petit dernier, choisit le début de l'été pour naître. Au mois de juin, il rejoint ses frères et sœurs, Pierre 9 ans, Jean 7 ans, Catherine 5 ans et Marie 3 ans. Lorsque viendront Nicolas, Yves-Marie et Jeanne, la famille sera au complet.

Ainsi vont les jours

Les enfants aident, les aînés apprennent le métier, le père commande, la mère nourrit. Puis les enfants grandissent et s'éloignent, les parents fatiguent, ralentissent, et un jour, ils se couchent pour ne pas se relever. Lorsque Gabriel fermera les yeux³⁷, c'est Pierre, le fils aîné qui le remplacera. Mais ceci est une autre histoire.

Dany LE DU

Z COMME ZOOM SUR LA VIE DES BORDIERS



Source blog Du côté de chez nous

Fermez les yeux, imaginez que nous sommes dans les années 1700 /1800 dans la campagne poitevine.

Au loin, nous apercevons des borderies constituées d'une maison principale et de plusieurs bâtiments. Ils avaient de six à dix hectares de labour ainsi que quelques animaux.

³⁷ Décès Gabriel Terville Registre État-civil Fenioux 20 mai 1722 vue n° 5
Généa79 n° 123 page 63

Au milieu du *mésun* (pièce principale) souvent en terre battue se dresse la grande table où se réunissait pour les repas (du lard et des légumes) toutes les générations de la famille. Le soir, ne sachant pas lire, ils se réunissaient autour de la cheminée afin de faire des tâches manuelles comme égrener les maïs ou fabriquer des corbeilles avec des tiges de graminées. Parfois, les anciens racontaient des récits d'autrefois ou poussaient la chansonnette. Les soirs de grands travaux agricoles, des crêpes étaient préparées et partagées.

Puis vient la chambre. Plusieurs lits à rouleau, la *couate* (couette de plume) recouvrait la paille et un drap de gros coton. Une couverture de laine, un épais couvre-pieds, un gros édredon de laine étaient rajoutés lors des grands froids. Dans les armoires présentes, on pouvait trouver un endroit où généralement le bordier cachait la paie reçue d'un sociétaire pour la vente du lait.

Allez, passons à l'extérieur dans la cour boueuse. Au milieu se dresse un puits. L'eau à ce moment-là était un bien très précieux. Sur le côté, une dépendance transformée en étable pour quelques vaches laitières mais surtout pour les bœufs. Sans eux, que pourrait faire notre bordier, pas grand-chose. Leur force attelée à une charrue permettait d'effectuer les labours afin de planter des légumes (betteraves, choux...) ou semer des céréales (avoine, foin...). Lors des moissons, les bœufs tractaient les plateaux qui servaient à transporter le foin pour le mettre dans la dépendance prévue à cet effet.

Que serait une borderie sans son poulailler rempli de poules, poulets, canards et j'en passe... Les *gorets* (cochons) servaient aussi bien pour la vente que pour nourrir le bordier ainsi que sa famille. Le chat et le chien surveillaient tout ce petit monde. Parfois, une des borderies du village possédait un *fourniou* (petite dépendance où se trouve un four) où l'on faisait cuire plats et pain.

Je pourrais vous en dire tant autre sur le bordier. La journée commençait souvent au lever du jour et finissait très tard le soir. Ah oui, une petite précision. En plus d'une rente annuelle au propriétaire, un partage des charges et des récoltes « à mi fruit » était pratiqué entre eux.

Allez, ouvrez les yeux, nous voilà revenu au XXI^e siècle. Nos bordiers (tous au moins leur nom) ont disparu. Grâce aux meilleures conditions de travail, au début du XX^e siècle, les métayers, éleveurs, agriculteurs... deviennent propriétaires, agrandissent leurs biens. En tous cas, ils ont une chose en commun, l'amour de la terre.



L'angélus de Millet

Frédérique BOURDIN

